

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024





Vous êtes conviés à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue qui se tiendra le :

Le samedi 22 juin 202 à 10h00
Centre Sportif de Normandie
Route de la Vallée, 14510 HOULGATE

9h15 – 10h00 : Accueil et émargement des clubs, vérification des mandats.

Le Début est fixé à 10H00.

Ordre du jour :

Accueil des clubs, émargement et vérification des mandats et pouvoirs.

10H00 : Allocution de bienvenue et interventions des personnalités (Mairie, Conseil Régional, DRAJES...).

Ouverture de l'assemblée par le Président Nicolas MARAIS.

Intervention du représentant de la FFHandBall

Rapport Moral de la Secrétaire Générale.

Adoption du PV de l'assemblée générale ordinaire 2023

Présentation bilan financier 2023, compte de résultat 2023 et rapport du Commissaire aux Comptes
Approbation des comptes 2023

Présentation et approbation du budget prévisionnel 2024

11h00 : Bilan des commissions territoriales, CTA, CST, CMCD, DISCIPLINE, CRL, MEDICALE, EQUIPEMENTS,

11h30 : Bilan PPF Masc et Fem

11h45 : Bilan ITFE, Pole développement et service aux clubs, Pôle Beach, Pôle Intégrité et lutte contre les discriminations

12h30 Remise de récompenses clubs : Baby hand, Hand Fit, Hand Ensemble, Clubs ayant la + forte augmentation de licences 2023/2024.

Remise des récompenses Ligue (médailles de Bronze, Argent et Or)

13h00 : Pause déjeuner

14h15 : émargements des clubs et reprise des travaux (club non présent l'après-midi sera considéré comme absent sur cette AG).

14h15 : Approbation Vœux Commission Sportive Territoriale et CTA

14h30 : Approbation règlement CMCD Régionale saison 2023/2024.

14h40 : Présentation de la nouvelle architecture de formation ITFE

15h15 : informations règlementaires et administratives sur les mutations, renouvellement et création licences et attestations honorabilité.

15h30 : Présentation Plan de communication FFHB rentrée saison 2024/2025

16h00 Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire par le Président LNHB



Assemblée générale

3 JUIN 2023 A ALENÇON

LIGUE NORMANDIE DE HANDBALL

I.	Interventions des personnalités	2
II.	Rapport moral de la secrétaire générale	3
III.	Approbation du PV de l'assemblée générale 2022	4
IV.	Bilan financier 2022 Approbation des comptes 2022	5
V.	Validation du budget prévisionnel 2023 et des tarifs applicables saison 2023 / 2024	5
VI.	Approbation des statuts et Règlement Intérieur de la ligue en conformité avec la loi du 2 mars 2022 ..	6
VII.	Approbation bilan CTA 2022/2023	7
VIII.	Approbation bilan CMCD 2022/2023	7
IX.	Présentation des mesures applicables pour l'encadrement des Jeunes Arbitre et des offres de formations correspondantes.....	8
X.	Bilan ITFE et Présentation stratégie accompagnement professionnalisation des clubs	13
XI.	Remise de récompenses clubs :.....	15
XII.	Présentation stratégie accompagnement professionnalisation des clubs	15
XIII.	Remise des récompenses Ligue.....	16
XIV.	Bilans de la commission sportive territoriale	16
XV.	PPF masculin et féminin (pôle, équipes de Ligue et détection territoriale)	17
XVI.	Commission médicale.....	18
XVII.	Commission territoriale de discipline	18
XVIII.	Pôle développement et service aux clubs	19
XIX.	Présentation actions Pôle Beach Handball en Normandie en 2023 et présentation de la convention partenariat FFHB / Ligue / Région Normandie portant sur les terrains Hand à 4 et Beach	19
XX.	Commission équipements	21
XXI.	Commission réclamation et litiges	21
XXII.	Approbation Modification championnat régional Nationale 3, Pré Nationale et excellence régionale féminine saison 2022/2023.....	21
XXIII.	Vœux COC.....	25
XXIV.	Approbation règlement CMCD Régionale saison 2023/2024.....	26
XXV.	Informations réglementaires et administratives sur les mutations, renouvellement et création licences et attestations honorabilité.	27
XXVI.	Clôture de l'Assemblée Générale par le Président LNHB	29

La séance est ouverte à 10H00.

I. Interventions des personnalités

Nicolas MARAIS

Je remercie le club d'Alençon pour la mise en place de cette Assemblée générale. Le quorum est largement atteint. Je déclare cette Assemblée générale ouverte.

Je tiens à remercier Steve LIEGARD, président de l'entente Alençon / Saint-Germain-du-Corbéis, Olivier BUY, président de la commission nationale d'arbitrage, Patrick BORDEAU, président du comité de l'Orne et Sophie DOUVRY, conseil départemental de l'Orne. Nous clôturons cette saison avec 32 190 licenciés et 21910 licenciés en compétition.

Steve LIEGARD

Je vous souhaite la bienvenue dans l'Orne dans ce magnifique bâtiment. Nous sommes très heureux de vous accueillir pour échanger. J'espère que les débats seront fructueux. J'en profite pour rappeler qu'il y a de grosses inquiétudes sur le bénévolat, l'encadrement, l'arbitrage, la CMCD, etc. J'espère que ces sujets seront débattus. Merci à tous.

Patrick BORDEAU

Bienvenue dans l'Orne. Je vous invite à revenir quand vous le souhaitez dans ce beau département. Vous serez bien accueillis.

Sophie DOUVRY

Bonjour, Mesdames et Messieurs, présidents et présidentes de club, je suis ravie d'accueillir la grande famille du handball. Je vous invite à déambuler dans le centre-ville d'Alençon. Je suis certaine que vous passerez une bonne journée avec nous. Je vous félicite parce que les chiffres sont remontés rapidement, ce qui montre le dynamisme du handball en retrouvant les chiffres du Covid. Au regard de tout ce que vous mettez en place pour l'arbitrage et la féminisation, il est important de continuer dans cette dynamique. Bravo pour ce que vous faites dans vos territoires. Merci à tous.

Olivier BUY

Bonjour à toutes et à tous. Je remercie la Ligue de m'avoir invité sur cette Assemblée générale. Je suis ravi d'être parmi vous, car les relations entre les clubs et les comités sont essentielles. À chaque fois que le Président de la Ligue intervient au sein de nos instances, cela est toujours pertinent. Merci à tous

Nicolas MARAIS

Cette augmentation des licences est le résultat d'un gros travail dans les clubs pour diversifier nos pratiques. Le hand à 7 reste notre cœur de métier, mais il était important de répondre à toutes les attentes de nos licenciés. De nombreux clubs ont diversifié leurs pratiques (Handensemble, babyhand, handfit, etc.). Nous notons une augmentation du babyhand notamment. Si nous souhaitons continuer à nous développer, il faut poursuivre le développement de la pratique du hand à 7, mais également élargir le handball à 4, qui est un enjeu fort pour réintégrer la pratique du handball dans le milieu scolaire.

Le développement de ces nouvelles pratiques est soutenu par l'ANS. La Ligue reçu en 2023 une enveloppe ANS de 193 210 euros pour le territoire, dont 50 % sont affectés aux clubs. Dans le cadre de la campagne 2023, 52 clubs normands ont établi un dossier. Le COPIL s'est réuni le 24 mai pour instruire l'ensemble des dossiers. Une fois que l'ensemble des propositions seront validées

par l'ANS, une communication individuelle sera diffusée à l'ensemble des clubs pour vous informer de la somme octroyée. Les sommes seront probablement versées aux clubs et à la Ligue fin août.

Par ailleurs, 6 dossiers emplois handball ont été présentés par les clubs et comités. L'enveloppe emploi ANS a été fortement réduite. L'année dernière, l'enveloppe globale s'élevait à 3 x 12 000 euros. Cette année, une baisse importante de l'enveloppe permettra d'accompagner la création de 19 emplois sur la Normandie, toutes disciplines confondues. La Ligue a émis un avis favorable à tous les dossiers. Néanmoins, il est peu probable que les 6 demandes soient validées. L'instruction aura lieu le 13 ou 15 juin. Dès que j'aurai des informations précises, je tiendrai informé directement les clubs concernés.

Par ailleurs, une enveloppe fédérale d'un montant global de 2 millions d'euros vient en soutien des ligues et des comités départementaux.

Le domaine de la communication est important. Un webinaire pourra être organisé au mois de juin pour utiliser les outils de communication mis à disposition des clubs. Au niveau national, 50 % des clubs utilisent HelloAsso, pour le paiement des licences. Enfin, plusieurs appels à projets ont été lancés et sont relayés par la Ligue et comités départementaux au niveau des clubs à différents moments de l'année.

Concernant les grands événements, La Fédération a pour objectif d'organiser des événements internationaux sur l'ensemble du territoire français avec les équipes de France dans le cadre de la préparation des JO 2024.

Olivier BUY

L'équipe fédérale se déplace lors de chaque déplacement de l'équipe de France afin d'échanger avec les clubs.

II. Rapport moral de la secrétaire générale

Béatrice PETIT

Bonjour à toutes et tous,

Aujourd'hui, je vous parlerai de deux sujets : les incivilités et les responsables de salle ainsi que l'obligation de déclaration des dons et reçus. Pour commencer mon propos, je reviendrai rapidement sur le sujet des licences. Comme indiqué tout à l'heure, nous avons réalisé une forte augmentation du nombre des licences passant de 29727 sur la saison de référence, qui est l'année avant Covid 2019-2020 à 32 168 licences cette année, c'est-à-dire 2441 licences en plus. Mais l'analyse de ces chiffres concernant les licences compétition, les plus importantes, montre que nous sommes passés de 22 577 licences compétitives en 2019-2020 à 21 909 en 2022-2023, ce qui signifie que l'augmentation n'a pas concerné les licences compétitives, mais les licences événementielles qui sont passées de 7 150 à 10 259, soit un peu plus de 3000 événementielles en plus pour 668 licences compétitivités en moins.

Nous constatons aussi une diminution du nombre d'équipes passant de 1505 à 1237 pour 2022-2023. Il en est de même pour les équipes jeunes. En régional, elles sont passées de 268 à 172 et en départemental, de 790 à 601 en 2022-2023. De plus, la transformation des licences événementielles en licences pratiquantes n'est que de 131. On peut s'interroger sur la manière de convertir ces licences événementielles en pratiquantes afin d'atteindre notre niveau de licences avant Covid. Je pense qu'il faut absolument poser ce sujet aujourd'hui puisque lors des événementiels, les enfants ne viennent que ponctuellement. Il faudrait trouver une solution pour les fidéliser.

Concernant les incivilités, comme l'a indiqué dans son rapport Sylvie, la commission de discipline s'est réunie 15 fois et a traité 96 dossiers jusqu'à mi-mai. Malheureusement, encore cette année, la commission a eu beaucoup trop de travail. On peut noter que les sanctions concernant les mineurs de moins de 17 ans ont baissé, passant de 23 à 17%. Par contre, les sanctions des officiels ont augmenté et sont passées de 24% à 27%. Le travail à faire dans vos clubs serait de sensibiliser

tous les acteurs du jeu et pas que les joueurs. Les officiels sont sur les bancs pour coacher, mais ils doivent montrer l'exemple à leurs joueurs, mais aussi au public.

J'ai été témoin lors des finalités de la Coupe de Normandie au cours d'un match de demi-finale, les supporters d'une des deux équipes s'en sont pris aux arbitres à la fin du match avec des propos inacceptables et de façon très virulente, se penchant même sur les rambardes pour être plus près d'eux. Comment des supporters peuvent-ils réagir ainsi alors qu'il s'agit d'un jour de fête ? Cet exemple montre l'importance d'avoir un responsable de salle qui ne soit pas qu'une personne ayant un brassard et ne sache pas ce qu'il peut ou ce qu'il doit faire. Je pense que cette fonction lors d'un match est très importante.

Au vu des sanctions de plus en plus nombreuses pour des problèmes avec le public, cette personne doit être formée, savoir quel est son rôle et ce qu'elle peut ou ce qu'elle doit faire en cas de problème. De plus, en cas de problème sur un match, elle sera convoquée par la commission de discipline afin qu'elle explique ce qu'il s'est passé et ce qu'elle a fait. Une fiche technique existe et vous a été envoyée par la CTA qui se tient toujours à votre disposition pour tout renseignement complémentaire pour les responsables de salle. Le responsable de salle est la personne la plus importante lors d'un match.

Aujourd'hui, ce ne sont plus des incivilités vis-à-vis des joueurs, mais le public qui suit le coach. Bien souvent, comme ils ne connaissent pas les notions d'arbitrage, si le coach braille derrière l'arbitre, ils en font de même. La fonction de responsable de salle devrait être obligatoire. Je sais qu'il est extrêmement compliqué d'avoir des bénévoles. Cela pourrait néanmoins éviter beaucoup de soucis. Dans certaines salles, la situation est très difficile, aussi bien pour les arbitres. Certains arbitres ne veulent plus arbitrer à certains endroits. Ce que j'ai vu à Montivilliers lors des finales de Coupes était inacceptable.

Enfin, le dernier point que j'aborderai concerne l'obligation de déclaration des dons. En tant que fiscaliste, je me suis penchée sur le sujet. Je rappelle l'article 19 de la Loi de finances du 24 août 2021 qui soumet à une nouvelle obligation déclarative tous les organismes qui délivrent des reçus ou des attestations par lesquels ils indiquent à une personne qu'elle peut bénéficier d'une réduction d'impôts. En tant que club, si vous établissez des reçus à vos licenciés pour déduction ou réduction d'impôts équivalentes aux frais kilométriques que vous n'avez pas à rembourser, depuis 2021, vous êtes tenus de faire la déclaration des dons.

Cette déclaration doit être réalisée le 31 décembre de l'année civile. Vous devez déclarer le montant global des dons et versements mentionné sur tous vos documents délivrés aux licenciés ou donateurs au cours de l'année civile et ayant donné lieu à l'émission d'un reçu fiscal. Vous devez déclarer le nombre de documents délivrés sur cette même période. Cette déclaration doit être réalisée en ligne sur le site demarches-simplifiees.fr avec la création de votre compte. Même s'il semble trop tard pour le faire, je vous conseille fortement de faire cette déclaration pour les années 2021 et 2022, car le risque encouru pour vous est de ne plus pouvoir délivrer des reçus fiscaux.

Je vous rappelle également de ne pas oublier de faire remplir l'attestation d'honorabilité à tous vos licenciés. Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances. Rendez-vous la saison prochaine dans les salles.

III. **Approbation du PV de l'assemblée générale 2022**

Pour : 530 (98%)

Contre : 11 (2%)

Abstention : 31 voix

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 est adopté.

IV. Bilan financier 2022 Approbation des comptes 2022

Didier LEBLANC présente le bilan financier 2022 finalisé par la Ligue et validé par Monsieur PASQUIER – Commissaire aux comptes. Le compte de résultat 2022 fait apparaître un excédent de 9.896,77 €. Ce compte de résultat intègre bien entendu les mesures d'accompagnement des clubs décidées en 2022 par le Conseil d'Administration et mentionnées dans le plan d'accompagnement territorial des clubs normands pour cette saison. Apparaît également un fonds dédié de 75.000€ qui sera fléché sur des actions en 2023

Sur le bilan financier 2022, il est proposé d'affecter un fonds dédié de 75.000 € qui devra être utilisé en 2023 sur des mesures et actions en faveur des clubs normands qui seront affectés sur le budget prévisionnel 2023.

Une note explicative très précise du compte de résultat et du bilan 2022 a été portée à la connaissance des administrateurs et envoyée le 24 mai par mail aux clubs avec l'ensemble des éléments financiers.

Monsieur PASQUIER, Commissaire aux comptes, présente son rapport qui ne fait apparaître aucune irrégularité et souligne aux clubs la bonne tenue des comptes 2022.

Approbation des comptes 2022 :

- Compte de résultat 2022
- Bilan financier 2022
- Affectation du résultat excédentaire de 9.896,77 € au bilan

Pour : 523 (98,9%) Contre : 6 (1,1%) Abstention : 41 voix

Les comptes 2022 sont adoptés.

V. Validation du budget prévisionnel 2023 et des tarifs applicables saison 2023 / 2024

Présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 d'un montant de 1 809 700 euros présenté prend en compte toutes les mesures validées. Il n'y aura aucune augmentation des tarifs Ligues applicables aux clubs pour la saison 2023 / 2024. Ce Budget prévisionnel intègre également les fonds dédiés :

- Soutien à l'arbitrage (15 000 euros)
- Dotation développement nouvelles pratiques extérieurs (20 000 euros)
- Formations modulaires bénévoles ITFE (20 000 euros)
- Action féminisation CTA (5000 euros)
- Stage franco-allemand (15 000 euros).

Concernant l'affectation du fonds dédié en faveur des clubs lors de la saison 2023/2024 sur l'ITFE et CTA, cela doit s'accompagner en contrepartie de la conformité financière des clubs sur la saison en cours avec la Ligue et le comité d'appartenance.

Les autres tarifs de la Ligue sont identiques à ceux adoptés lors de la dernière Assemblée générale. La partie dépenses a été calculée dans une projection identique à 2022 avec une reprise normale d'activité de l'ensemble des axes et commissions de la Ligue. Au final, c'est un budget prévisionnel équilibré qui est proposé au vote lors de cette assemblée générale.

Monsieur PASQUIER

Les fonds dédiés sont liés à des investissements pour l'année suivante. Je vous confirme que 99 % des fonds sont utilisés en totalité.

Nicolas MARAIS

Pour information, nous n'avons pas utilisé la somme de 120 000 euros accordée pendant le Covid.

Franck LEPETIT, HBC YVETOT

J'ai cru voir que la part de 30 euros était remise pour l'année prochaine en ce qui concerne les licences de dirigeants.

Nicolas MARAIS

Nous avons indiqué que nous étions en reprise Covid l'année dernière. Désormais, nous reprenons l'indexation licence normale sur l'ensemble des pratiques.

Chantal TAMPERE

La part s'élève 18,10 euros et non 30 euros.

Jean-Pierre BECHET, HB Caen Venois

J'apprécie que la Ligue n'augmente pas la part des licences Handfit et Loisirs. En revanche, j'attire l'attention sur le fait que ces licences coûtent aux clubs l'équivalent des licences 12-16 ans alors qu'il n'y a aucune charge pour les entités. Les clubs organisent eux-mêmes leurs matchs. Nous devrions bloquer les augmentations et diminuer les cotisations

Nicolas MARAIS

Elles n'ont jamais augmenté. Tant que la situation financière de la Ligue est identique, elles resteront ainsi.

Jean-Pierre BECHET, HB Caen Venois

Cela vaut pour la Fédération dont la part n'est pas négligeable.

Approbation du budget prévisionnel 2023 et tarifs applicables saison 2023/2024.

Pour : 477 (94,1%) Contre : 30 (5,9%) Abstention : 71 voix

Le budget prévisionnel 2023 est adopté.

VI. Approbation des statuts et Règlement Intérieur de la ligue en conformité avec la loi du 2 mars 2022

Lucie VECCHIO

La loi sport 2022-296 votée le 2 mars 2022 prévoit de nouvelles obligations pour les fédérations, mais également pour les ligues régionales qui nécessitent une adaptation de leurs statuts.

La note fédérale envoyée en avril aux Ligues identifie les dispositions qui leur sont applicables et à mettre en œuvre les modifications statutaires en conséquence.

Dans ce cadre, l'ensemble des dispositions de la loi applicables aux ligues ont été intégrées dans les Statuts et Règlement Intérieur de la Ligue par Lucie VECCHIO – Présidente de la Commission statuts et règlements de la Ligue le 26 avril.

En complément, il a été procédé à une mise en jours afin que ces Statuts et RI soient en cohérence avec le fonctionnement de la Ligue. Les modifications des Statuts et Règlement Intérieur de la Ligue ont été envoyées dès le 26 avril à la CNSR de la FFHB qui a validé l'ensemble des modifications apportées.

Concernant l'élection des membres du conseil d'administration élus au scrutin de liste, le Conseil d'administration a validé la réduction du nombre d'administrateurs de 20 à 17 membres, ce qui réduit le nombre d'administrateurs composant le Conseil d'Administration de 32 à 29.

Le conseil d'administration a validé à l'unanimité le mercredi 17 mai ces modifications, ce qui permet de les présenter en assemblée générale.

Approbation modifications des Statuts de la Ligue approuvés le 17 mai par le Conseil d'Administration :

Pour : 575 (98%) Contre : 12 (2%) Abstention : 8 voix

Les modifications des statuts de la ligue approuvés le 17 mai par le Conseil d'Administration sont adoptés.

Approbation modifications du Règlement Intérieur de la Ligue approuvés le 17 mai par le Conseil d'Administration :

Pour : 569 (97,9%) Contre : 12 (2,1%) Abstention : 12 voix

Les modifications du règlement intérieur de la ligue approuvés le 17 mai par le Conseil d'Administration sont adoptés

VII. Approbation bilan CTA 2022/2023

Pour : 534 (95,5%) Contre : 25 (4,5%) Abstention : 41

Le bilan de la CTA 2022-2023 est adopté.

Nicolas MARAIS

Je remercie Yannick PETIT, Hervé RIGAL et toute l'équipe CTA Normandie pour le travail colossal réalisé cette saison dans un contexte difficile avec un manque de JA et JAJ pour couvrir l'ensemble des rencontres.

VIII. Approbation bilan CMCD 2022/2023

Nicolas MARAIS

Un bureau directeur se tiendra la semaine prochaine, car nous avons voulu prendre en compte les certifications du mois de mai ainsi que les réalisations de l'arbitrage lors des finales qui ont eu lieu la semaine dernière. Deux journées ont été reportées en pré nationales filles en raison d'un forfait.

Patrice, HB Caen-Venoix

Pouvez-vous préciser le nombre de clubs pénalisés cette année ?

Nicolas MARAIS

Je ne donnerai pas de nombre de clubs pénalisés, mais il y en aura.

Patrice, HB Caen-Venoix

Nous avons entendu des bruits de couloir qui semblent aberrants. La CMCD est peut-être trop haute par rapport aux besoins. Nous allons devoir choisir un secteur entre masculins et féminins, les jeunes ou les séniors. Ce point devra donc sans doute être revu.

Nicolas MARAIS

Les besoins sont au niveau de la structuration. Je ne me prononcerai pas sur le nombre de clubs. Le Bureau directeur a lieu le 5 juin. Chaque club a reçu le tableau de contrôle de première phase en janvier. Vous savez donc où vous vous situez. Par ailleurs, l'offre de formation sera disponible en novembre et une nouvelle offre de formation en mars.

Pour : 313 (62,7%) Contre : 186 (37,3%) Abstention : 101 voix

Le bilan de la CMCD est adopté.

IX. Présentation des mesures applicables pour l'encadrement des Jeunes Arbitre et des offres de formations correspondantes

Yannick PETIT

Nous avons souhaité mettre en place un regroupement féminin. Avant la période covid, nous étions la Ligue qui comptait le plus d'arbitres féminins sur son territoire (club, départemental et régional). Depuis cette période, malheureusement, nous avons perdu un grand nombre d'effectifs féminins. Les chiffres augmentent cette saison, mais environ 100 arbitres féminines ont été perdues. Pourtant, notre ligue a toujours travaillé pour l'indemnisation à parts égales avec les arbitres masculins.

Il me semble important de faire repartir cette dynamique. Une journée sera donc organisée le 17 juin à Rouen à l'occasion de l'Armada. Environ 50 % des effectifs seront présents. La cellule féminisation de la CNA sera également présente. Parmi les points positifs pour la féminisation, nous dénombrons 5 binômes dont 3 en national et 2 que nous présentons au système de montée fédérale.

Les votes en AG fédérale sur l'arbitrage portent sur les éléments suivants :

- *Obligation d'accompagnement des JAJ en compétition par un accompagnateur certifié*

Yannick PETIT

Les volumes de formation ont été revus de manière à ce qu'ils ne représentent pas une contrainte supplémentaire.

- *Cas absence arbitre sur match.*

Yannick PETIT

Ce point signe la fin des tirages au sort sur les catégories jeunes. Il est à noter que la Licence loisirs ne pourra plus servir à arbitrer une compétition.

Ludovic MARIE, ES TORIGNI handball

J'entends les obligations légales et juridiques, mais nous nous retrouvons avec un clivage financier puisqu'une licence joueur est plus chère qu'une licence loisirs. Pourquoi ne pas créer une licence arbitre ?

Yannick PETIT

Elle n'existe nullement.

Ludovic MARIE, ES TORIGNI handball

N'est-il pas possible de la créer ?

Nicolas MARAIS

Quelle que soit la discipline, l'arbitre participe au jeu. Une licence loisirs ne peut pas participer à une compétition.

Yannick PETIT

En cas d'accident avec un arbitre licencié loisir désigné par la CTA, c'est la Ligue qui sera désignée pour en prendre la responsabilité.

Ludovic MARIE, ES TORIGNI handball

Le risque est pris par l'intégralité des présidents.

Franck LEPETIT, HBC Yvetot

Un dirigeant qui figure sur une feuille de match participe-t-il au jeu ?

Yannick PETIT

Il ne participe pas au jeu sur le terrain, mais sur le banc.

Franck LEPETIT, HBC Yvetot

Cela sera compliqué à mettre en place.

Yannick PETIT

Pour rappel, cela a été voté et ne peut pas être débattu. En Normandie, aucun arbitre loisirs n'a arbitré une compétition.

Franck LEPTIT, HBC Yvetot

S'il manque un arbitre, il n'est pas possible de réaliser un tirage au sort avec une personne ayant une licence dirigeante. Par conséquent, le match n'a pas lieu.

Yannick PETIT

Si un seul officiel par équipe et aucun licencié, l'arbitrage en binôme par un joueur de chaque équipe désignée sera possible.

Olivier BUY

Nous ne souhaitons pas qu'un jeune reste sur la touche, c'est pourquoi nous avons procédé à ces changements.

- Temps régulation comportementale.

Bernard LEPRUN, Bray handball

L'accompagnateur jeune arbitre peut-il avoir un pouvoir carton jaune pour signifier un coach agressif ?

Yannick PETIT

L'accompagnateur ne peut pas être délégué de rencontre et n'a pas de pouvoir de sanction.

Olivier BUY

Il peut demander à l'arbitre de sanctionner.

Hervé RIGAL

Si cela ne suffit pas, l'accompagnateur territorial peut faire sanctionner le banc.

- Conditions pour arbitrer

Yannick PETIT

Un certificat médical joueur sera nécessaire. En revanche, chaque arbitre doit posséder son attestation d'honorabilité.

Anne-Marie LANCE, HBC Gaillon Aubevoye

L'accompagnateur peut être responsable de salle. Pourrait-il être le secrétaire ou chronométrateur ?

Yannick PETIT

Non.

Nicolas MARAIS

Il suffit d'avoir quelqu'un à la table de marque qui accompagne les jeunes arbitres.

- CMCD arbitrage des clubs nationaux

Yannick PETIT

Il avait été retiré aux clubs nationaux l'obligation de travailler sur les arbitres adultes territoriaux. Les clubs nationaux ont obligation à partir de la saison prochaine d'avoir 2 arbitres

territoriaux, soit JAT 1, T2 ou T3, qui devront officier a minima sur 7 rencontres. Ils auront par ailleurs 2 JAJ à présenter.

Approbation vœux CTA

Vœu 1

Projet Arbitre non actif - Document joint.

Ce projet que la CTA Normandie vous présente aujourd'hui a été réfléchi dans le but d'aider les clubs à :

- Pallier à l'absence d'arbitre sur une rencontre, absence, car non-déplacement de l'arbitre désigné ou absence de désignation sur la rencontre.
- Éviter le tirage au sort entre joueurs.

Les conditions pour être reconnu arbitre club « non actif » sont

- Être licencié en étant titulaire d'une licence « joueur », licence « loisir » interdit.
- S'inscrire sur un stage arbitre de rentrée (demi-journée).
- Ou participer à un temps de formation-information de 3h00 (visio ou présentielle).

La CTA inscrira ces personnes sur une liste afin qu'elles puissent le cas échéant officier en tant qu'arbitre club « Non actif » pour éviter d'en arriver au tirage au sort entre joueurs.

En cas d'arbitrage de personnes non reconnues sur la liste, le règlement s'appliquera comme lorsque le tirage au sort n'est pas effectué (perte de la rencontre pour les deux équipes). Ces arbitres clubs ne seront pas reconnus pour la CMCD et ne seront pas indemnisés.

Nicolas MARAIS

La formation consiste à venir sur les stages CTA ou à participer à une visioconférence de 3 heures gratuitement.

Cédric VIAU, L'Aigle

Pourquoi est-ce limité aux personnes de plus de 21 ans ?

Hervé RIGAL

Parce qu'en dessous, c'est un JAJ.

Nicolas MARAIS

Il est important de renouveler moments de formation tous les ans, car de nouvelles règles apparaissent.

Patrice, HB Caen-Venoix

Est-il possible d'arbitrer en binôme ?

Nicolas MARAIS

Dans le cas de deux arbitres non actifs dans le club, il est possible de les faire arbitrer en binôme.

Patrice, HB Caen Venoix

Peut-il y avoir 3 binômes ?

Nicolas MARAIS

Le Règlement est clair sur ce point. Il est prévu un tirage au sort entre deux joueurs. Celui qui est tiré au sort arbitre et l'autre ne joue pas.

Stade Valériquais handball

À quoi correspond un arbitre actif ?

Nicolas MARAIS

Il s'agit d'un arbitre qui a participé aux stages départementaux ou régionaux programmés en début de saison par la CTA en lien avec les EDA. Il peut être désigné par le comité ou la Ligue sur les rencontres régionales ou départementales.

Yannick PETIT

Ces arbitres ne seront pas obligatoires, donc pas comptés dans la CMCD.

Nicolas MARAIS

Il n'y a pas d'indemnités.

Franck LEPETIT, HB Yvetot

Ce statut d'arbitre non actif sera-t-il présent dans Gesthand ? Lorsque nous renseignons la feuille de match, l'équipe adverse saura que l'arbitre est officiel.

Yannick PETIT

Non, car cette application sera locale et non nationale.

Nicolas MARAIS

La liste sera publiée à tous les clubs et sera diffusée.

Franck LEPETIT, HB Yvetot

Au début du match, cela peut être sujet à des discussions.

Yannick PETIT

Nous pouvons mettre en ligne sur le site la liste mise à jour régulièrement.

Patrick DESMEULLES, Valognes HB

Je suis fondamentalement convaincu qu'il faut faire quelque chose pour accompagner les arbitres. Cependant, je m'interroge sur le fait que nous devons engager des formations pour des personnes qui accompagneront des arbitres jeunes en local. Or nous avons toujours des contraintes de disponibilité. À titre d'exemple, j'encadre mes propres enfants. Je me sers de mon bagage d'arbitre. J'encadre aussi d'autres équipes jeunes. Or il faudra obligatoirement quelqu'un certifié

ITFE. Nous devons créer un pool énorme alors que nous n'avons recours qu'au bénévolat. Pour nous, clubs, je le prends comme une contrainte supplémentaire qui risque d'être dangereuse.

Nous procéderons de la même manière pour des arbitres non actifs. Je comprends largement les difficultés pour désigner des arbitres. Lorsqu'il n'y a pas d'arbitre, nous nous organisons en amont. Or nous devons inscrire les personnes.

Yannick PETIT

Faire arbitrer un joueur n'est pas la procédure.

Olivier BUY

La formation dure 3 heures en visioconférence.

Patrick DESMEULLES, Valognes HB

Ce pool de personnes créera tout de même une contrainte.

Yannick PETIT

Cela est considéré comme une avancée. Faire arbitrer un joueur ne deviendra pas une règle.

Approbation projet CTA « Arbitre non actif » à partir saison 2023/2024

Pour : 387 (79,5%) Contre : 100 (20,5%) Abstention : 104 voix

Le projet CTA « Arbitre non actif » est adopté

Vœu 2

Le Conseil d'Administration fédéral vient d'imposer que les Juges Arbitres Nationaux soient obligatoirement licenciés « pratiquant joueur » et il est demandé à chaque territoire de se positionner concernant les Juges Arbitres Territoriaux T1 T2 et T3. La CTA en accord avec les 5 présidents de Comités propose que les arbitres territoriaux T1, T2 et T3 soient obligatoirement licenciés avec une licence « Pratiquant joueur ». Il est interdit d'être licencié avec une licence « Loisir ».

Approbation proposition CTA obligation pour les JA et JAJ d'être licenciés avec une licence « Pratiquant joueur ». Interdiction d'être licencié avec une licence « Loisir ».

Pour : 446 (80,5%) Contre : 108 (9,5%) Abstention : 46 voix

Les vœux de la CTA sont adoptés.

X. Bilan ITFE et Présentation stratégie accompagnement professionnalisation des clubs

Éric ROBIN

Un questionnaire a été envoyé en février dernier concernant la structuration des clubs, les offres de pratique et l'emploi. Ayant reçu trop peu de réponses, nous sollicitons votre participation.

Missions ITFE :

- Territoire
- Formation
- Emploi

Le questionnaire visait à répondre aux besoins des structures :

- Quels emplois ?
- Quelles pratiques ?
- Quelles difficultés rencontrées ?

Nous mettrons en place un dispositif territorial d'accompagnement autour d'une démarche pour accompagner le club dans son projet.

Le questionnaire ne vaut pas engagement de votre part dans ce dispositif. Nous organiserons des visio à l'issue afin de faire un bilan des indicateurs et de mettre en place des actions par secteur. Nous allons pouvoir commencer à fonctionner avec le comité du Calvados, car la participation a été importante.

Patrick OSOUF, Président Comité Calvados

Nous sommes passés de 82 postes aidés ANS à 20. Nous avons mis des jeunes en formation titre 4 qui seront sans possibilité d'emploi. Nous nous sommes appuyés sur un groupement d'employeurs au sein du Calvados afin d'accompagner les jeunes et de mutualiser leurs postes. Nous travaillons le modèle économique et la possibilité d'avoir un salarié dans les clubs et de conserver les jeunes chez nous. Le comité du Calvados a validé ce projet.

Nicolas MARAIS

Je soutiens totalement la démarche. J'aimerais que cette démarche soit observée sur les autres territoires, car les besoins de mutualisation existent sur tous les territoires. Nous porterons donc cette dynamique avec le comité du Calvados dans un premier temps afin de répondre aux besoins des clubs. Nous aimerions par conséquent qu'un maximum de clubs réponde au questionnaire.

Éric ROBIN

Bien souvent les structures rencontrent des difficultés à nous adresser leurs besoins en développement. Il est parfois nécessaire de prioriser certaines pratiques. La nouvelle architecture des formations est évaluée sur l'employabilité. Cette dernière est plutôt forte pour les titres 4 avec un taux d'employabilité de 80 à 95 % en Normandie. Par ailleurs, le recensement des emplois est réalisé via Gest'Hand. La cinquième session des TFP4 débutera prochainement en juillet ou septembre 2023.

Nicolas MARAIS

La réduction du soutien sur le coût de la formation de l'apprentissage interviendra le 1^{er} juillet. Nous vous invitons donc à signer les contrats d'apprentissage avant le 1^{er} juillet.

Éric ROBIN

L'aide à l'apprentissage s'élève à 6 000 euros la première année de contrat (contre 8 000 euros pendant le Covid).

Arnaud MAHIEU, Suisse Normande HB

Le changement de contrat interviendra en septembre.

Approbation Bilan ITFE 2022/2023

Pour : 514 (95%)

Contre : 27 (5%)

Abstention : 39 voix

Le bilan de l'ITFE 2022/2023 est adopté.

XI. Remise de récompenses clubs :

Les clubs enregistrant la plus forte progression de licence babyhand dans chaque comité sont les suivants :

- 14 : VERNON : +18
- 27 : STADE VERNOLIEN : + 11
- 50 : CARENTAN : +10
- 61 : ALENÇON : +6
- 76 : BRAY : + 15

Les clubs ayant eu la plus forte progression de licence HAND FIT dans chaque comité :

- 14 : GIBERVILLE : +12
- 27 : VERNON : + 8
- 50 : SAINT LO : + 14
- 61 : ALENÇON : +3
- 76 : MONTVILLE : + 20

Les clubs ayant le plus progressé en nombre de licences Hand Ensemble :

- COLOMBELLES : +7
- CANTELEU : + 9

Récompense des 5 clubs ayant eu la plus forte progression licences compétitives en 2022/2023

- 14 : SUISSE NORMANDE : + 64
- 27 : VEXIN SUR EPTE : + 35 Nouveau club
- 50 : ASPTT SAINT LO : + 72
- 61 : PUTANGES : + 21
- 76 : GODERVILLE : + 60

XII. Présentation stratégie accompagnement professionnalisation des clubs

Romain FERET

Une offre importante a été mise en place par la Ligue. Comme toute entreprise, nous passons nos commandes 7 mois avant pour vous livrer. L'inflation, l'augmentation des coûts et la difficulté d'avoir des bénévoles entraînent de nombreuses difficultés. Cette année, les 2 000 ballons sont presque tous vendus. Malgré notre engagement, il n'est parfois pas possible de vous livrer. Nous vous invitons à nous faire part de vos besoins le plus en amont possible.

En ce qui concerne nos arbitres, nous avons sollicité notre partenaire allemand qui effectue des ventes exclusivement envers les clubs. Nous avons donc proposé un équipement et mis une boutique en ligne permettant d'avoir accès au stock. Cet outil permet d'aider les clubs.

À la demande de Nicolas MARAIS, nous irons plus loin en répondant aux clubs qui ne parviennent pas à obtenir des équipements en déclinant une gamme beaucoup plus large.

Nicolas MARAIS

Les clubs qui le souhaitent peuvent commander des maillots à leurs couleurs avec la marque JAKO via la boutique qui sera élargie. Il me semble important de proposer ces offres à l'ensemble de nos licenciés.

XIII. Remise des récompenses Ligue

Médailles de bronze :

- MASSON Luc - Equipe technique comité de l'Orne
- DEVE Mathieu - Président Suisse Normande
- VAN HULLE Christophe - Président Val-de-Reuil / Louviers
- PINTO Jean Claude - CTA NORMANDIE
- CERRAND Patrick - CTA NORMANDIE

Médailles d'argent :

- LIEGARD Steve – Président Alençon St Germain
- MESNEL Stephane – Administrateur comité de l'Orne
- AHMED Samuel – Président EDA Comité de la Manche
- CUQUEMEL Hélène – Administratrice comité de la Manche
- LÉBOUCHER Régis – Trésorier Comité de la Manche
- MORISSE Cathy – Administratrice comité 76
- COURSEAUX Pascal – Président US LILLEBONNE
- BLONDE Cédric – Président USM BLAINVILLE
- CHANCEREL Elsa – Administratrice comité 14
- CASTEL Lucie – Chargée de développement comité 14

Médailles d'Or :

- CONFAIS Nadia – Présidente commission réclamations et litiges

Médaille de Bronze Fédérale :

- LECOINTRE Anne – vice-présidente Comité 61
- Patrick BORDEAU – Président Comité de l'Orne

Remerciement adressé à Corinne LEVANTES

Nicolas MARAIS

Après 23 ans passés à la Ligue de Normandie, elle mérite amplement de profiter de sa retraite.

La séance est suspendue de 13 heures 00 à 14 heures 40.

XIV. Bilans de la commission sportive territoriale

1. Bilan CST

Patrick DEMAIRE

Je remercie les clubs pour l'organisation des finales jeunes. GONFREVILLE HB est champion de Normandie en PRE NATIONALE masculin et accèdera en Nationale 3 la saison prochaine. HB

OCTEVILLE est championne de Normandie en NATIONALE 3 féminine et accèdera en Nationale 2 la saison prochaine. Le trophée a été remis lors de la dernière journée de championnat.

Félicitations à ces deux clubs pour ce très beau parcours.

Félicitations au HBC ROUMOIS, champion de Normandie en Excellence Régionale Masculins après avoir battu CHB CERISY COUTANCES en finale.

Félicitations à l'Entente FALAISE / PUTANGES, championne de Normandie en Excellence Régionale féminine après avoir battu une très belle équipe d'AUMALE en finale. Les trophées ont été remis sur le terrain lors des finales régionales le 27 mai

En honneur Régionale, SAINT SEBASTIEN SPORTS est champion de Normandie Honneur Régionale. Les trophées ont été remis sur le terrain lors des finales régionales le 27 mai.

La Ligue tient à remercier les clubs de USP SAINT PIERRE S/DIVES, ASPTT SAINT LO et BEUZEVILLE pour l'excellente organisation des finales régionales excellences et honneur. Ainsi que le club de Montivilliers pour l'excellente organisation des finales de la Coupe de Normandie +16 ans et -19 ans le jeudi 18 mai.

2. COC Jeunes

Patrick DEMAIRE

Les récompenses sur les finalités -13 ans excellence (ROUEN HB) et Honneur régionale masculins (E FECAMP / ST LEONARD) et -13 ans excellence régionale féminines (ASPTT ST LO) ont directement été remises sur le terrain lors des finalités régionales organisées le 21 mai à GRANVILLE, ALENÇON ET DEVILLE. Félicitations à ces 3 clubs pour l'excellente organisation.

Les trophées des championnes de Normandie -17 ans excellence Féminines (AL CESAIRE LEVILLAIN) et -15 excellence Féminines 5 (ROUEN HB) ont directement été remise par la Ligue lors de la dernière journée de championnat

Coupe champion de Normandie -17 ans excellence régionale Masculin au club SMV VERNON ST MARCEL

Coupe champion de Normandie -15 ans excellence régionale Masculin au club de JS CHERBOURG

Coupe champion de Normandie -19 ans excellence régionale Masculin au club de CJ DOUDEVILLE

Approbation Bilan CST 2022/2023

Pour : 536 (100%)

Contre :0 (0%)

Abstention : 26 voix

Le bilan de la CST 2022/2023 est adopté

XV. PPF masculin et féminin (pôle, équipes de Ligue et détection territoriale)

Nicolas MARAIS

Je remercie Jessica pour son travail sur la filière féminine avec Romain CAPELLE et l'ensemble des intervenants. Je remercie Franck PROUFF sur le parcours de performance masculin avec Pascal MAHE et l'ensemble des intervenants sur le PPF. Je souligne les bons résultats sur les pôles, les équipes de ligue, les inter comités avec de belles finales et la qualification du comité du Calvados pour la finale nationale masculine.

XVI. Commission médicale

Approbation Bilan Commission Médicale saison 2022 /2023

Pour : 553 (100%) Contre :0 (0%) Abstention : 21voix

Le bilan de la Commission Médical 2022/2023 est adopté

XVII. Commission territoriale de discipline

Approbation bilan Commission Territoriale de Discipline saison 2022 /2023

Sylvie DELAVALLEE

Depuis le mois de mai, nous avons reçu 27 dossiers, soit 123 dossiers au total. Nous nous interrogeons sur les raisons de ces comportements.

Philippe LEMAITRE

Il est plutôt inquiétant que les officiels des équipes de jeunes soient plus sanctionnés que leurs joueurs, ce qui ne donne pas une bonne image. En outre, ces comportements dégradent le comportement dans les tribunes. Il est par ailleurs important d'accompagner les jeunes arbitres.

Un match de handball génère de l'émotion qui engendre parfois des réactions violentes. Or elles devraient être gérées dans le fairplay et de manière radicale. La contestation et le refus de l'autorité sont un phénomène de société. Nous n'avons pas recensé de dossiers relatifs aux discriminations. Le principal problème concerne les contestations et les principales victimes sont les arbitres.

Sylvie DELAVALLEE

Des officiels décident parfois d'arrêter le match. Je n'avais jamais vu cela auparavant. Le règlement disciplinaire fédéral prévoit 9 dates fermes pour un officiel qui arrête le match. La Fédération considère qu'un match doit se tenir jusqu'au bout.

Nicolas MARAIS

Le règlement fédéral alourdira très fortement les sanctions sur le corps arbitral et les contestations l'année prochaine.

Philippe LEMAITRE

Le référent intégrité pour la ligue gère la lutte contre toutes les violences, notamment les violences sexuelles. Je vous invite à me contacter en cas de suspicion pour connaître la procédure à adopter. La Fédération de handball n'est pas la plus touchée, mais est tout de même concernée.

Nicolas MARAIS

Tous les dossiers qui se rapportent à des violences sexuelles relèvent de la fédération. Seuls Philippe et moi avons connaissance de ces faits en lien avec la cellule de signalement fédéral. Il est important que la discrétion la plus totale soit observée.

La plateforme de signalement est à disposition de l'ensemble des acteurs du handball. 600 cas de violences sexuelles ont été traités l'année dernière, tous sports confondus. Je valide la fermeté la plus totale appliquée par la Fédération.

Pour : 538 (95,6%) Contre : 25 (4,4%) Abstention : 30 voix

Le bilan de la Commission de Discipline 2022-2023 est adopté

XVIII. Pôle développement et service aux clubs

Approbation Bilan Pôle développement et service aux clubs saison 2022 /2023

Nicolas MARAIS

La Fédération mettra en place des actions pour promouvoir les Jeux olympiques et Jeux paralympiques. Une tournée est prévue dans 10 villes en 2024. Par ailleurs, le parcours de la flamme olympique traversera la Normandie, en dehors de l'Orne. Je vous invite à y participer.

La Fédération a acheté des places pour convier chaque président de club, chaque président de comité et président de Ligue, etc. à un match de nos équipes de France sur la première semaine à Paris. La Maison du handball sera transformée en Fanzone pour les Jeux olympiques.

Pour : 557 (98,9%) Contre : 6 (1,1%) Abstention : 26 voix

Le bilan du Pôle développement et service aux clubs 2022-2023 est adopté

XIX. Présentation actions Pôle Beach Handball en Normandie en 2023 et présentation de la convention partenariat FFHB / Ligue / Région Normandie portant sur les terrains Hand à 4 et Beach

Approbation Bilan Pôle BEACH saison 2022 /2023

Nicolas MARAIS

Nous avons reçu en avril l'équipe de France U18 et l'Allemagne au cours d'une semaine pour un stage avec 3 matchs internationaux. L'équipe de France féminine et masculine de Beach handball étaient également en stage avec l'équipe tunisienne à Deauville. En novembre, nous recevrons l'équipe de France féminine au Palais des sports de Caen. Nous remercions la Fédération pour la confiance accordée.

Luc MARSAL, AG Deauville

Un tournoi a lieu demain à Deauville demain et d'autres animations de Beach handball auront lieu les 10 et 11 juin. Un tournoi aura également lieu les 24 et 25 juin et une animation de Beach handball est prévue les 2 et 3 juillet à Trouville.

Pour : 509 (94,4%) Contre : 30 (5,6%) Abstention : 61 voix

Le bilan Pôle BECH 2022/2023 est adopté

Nicolas MARAIS

Je tiens à vous rappeler qu'il est possible d'installer des terrains de handball à 4 dans les cours d'école. Lorsque le sujet est bien avancé avec votre collectivité, le dossier doit être monté. Le Président MORIN a annoncé un soutien de 30 à 40 projets. Pour rappel, le coût d'un terrain de handball à 4 s'élève à 25 000 euros. Nous devons donc essayer de mailler le territoire. Je suis à votre disposition au mois de juillet pour vous rencontrer et avancer ensemble.

Bernard LEPRUN, Bray handball

Je suis formateur d'enseignants. Or j'insiste sur les soucis rencontrés dans les petits clubs. Pour certaines pratiques, un BPJEPS est nécessaire sur le temps scolaire. Par conséquent, je ne pourrai plus intervenir dans mon équipe sur le temps scolaire.

Nicolas MARAIS

Un titre 4 mention APT est également possible.

Bernard LEPRUN, Bray handball

Nous aimerions que notre institution bouge pour que des enseignants à la retraite puissent accéder au temps scolaire.

Nicolas MARAIS

Depuis deux ans, nous avons mis en place un complément avec l'ATP qui correspond au niveau requis.

Bernard LEPRUN, Bray handball

L'éducation nationale est à la traîne, notamment dans le rural.

Nicolas MARAIS

La ministre des Sports est active sur le sujet. Néanmoins, nous parviendrons à des dispositifs de pratique sportive sur le temps scolaire qui seront fortement augmentés avec la possibilité d'intégrer ces activités sur les temps scolaires. La situation n'est pas simple.

Lucie CASTEL

Ce n'est pas le BP APT, mais une carte professionnelle qui est nécessaire. Par ailleurs, il est possible que les bénévoles à la retraite interviennent en milieu scolaire.

Lucie CASTEL

Éric ROBIN est en lien avec les conseillères pédagogiques des départements.

Bernard LEPRUN, Bray Handball

Nous sommes un club d'origine laïque. Or le fait de ne pas pouvoir intervenir dans une école publique pourrait être un problème.

Nicolas MARAIS

Le président de Région est attaché à ce que ces équipements soient installés dans les territoires ruraux. Par ailleurs, il est possible de pratiquer une bonne partie de l'année en extérieur.

Éric ROBIN

Le club d'Octeville m'a contacté, car il rencontrait des difficultés pour intervenir sur temps scolaire pour du handball à 4. J'ai appelé l'inspection en expliquant que le titre 4 était une

certification professionnelle. En réalité, ils ne connaissent pas ce diplôme. Ils ont ensuite reconnu qu'un professionnel pouvait intervenir contre rémunération en milieu scolaire public également.

XX. Commission équipements

Approbation Bilan Commission Territoriale Equipements saison 2022 /2023

Pour : 535 (98,7%) Contre : 7 (1,3%) Abstention : 48 voix

Le bilan de la Commission Equipements 2022/2023 est adopté

XXI. Commission réclamation et litiges

Approbation Bilan CRL saison 2022 /2023

Pour : 514 (97%) Contre : 16 (3%) Abstention : 63 voix

Le bilan de la CRL 2022-2023 est adopté

XXII. Approbation Modification championnat régional Nationale 3, Pré Nationale et excellence régionale féminine saison 2022/2023

Patrick DEMAIRE

En collaboration avec le PPF féminin, une réforme du championnat N3 féminin était préférable. En 2022/2023, la N3 se composait de 8 équipes. La proposition consiste à passer en 2023/2024 ou plus tard à une poule de 10 équipes en N3. Nous maintiendrions 7 équipes restantes ainsi que l'accession des équipes 1 et 2 des poules de pré nationale.

En pré nationale, il y avait deux poules de 6. Pour rappel, un club a déclaré forfait en début de saison. Nous passerions également à une poule de 10 sur toute la saison. Il n'est pas prévu de descente de N3 et les équipes classées 2, 3 et 4 seraient classées. Les équipes classées 5 et 6 descendraient en excellence et les équipes 1 et 2 des poules d'excellence monteraient.

Pour les poules d'excellence, il y aurait deux descentes. Les équipes classées de 3 à 8 seraient maintenues. Puis, les 4 derniers de chaque poule descendraient. Les champions de chaque comité monteraient.

- Possibilité d'équipe réserve de N3 dans chaque championnat régional ;
- La règle des 5 mutées licences B ou D n'est autorisée que dans le championnat d'accession N3 ;
- Pour améliorer le niveau, il n'y aura pas trop de mouvements d'équipes dans les poules N3 et pré nationale.

À l'issue de la saison 2023, 2024, il y aura 2 montées en N2 féminin et une montée en N1 masculin.

Nicolas MARAIS

Si le projet n'est pas adopté, la grille actuelle s'applique.

Youna KERROUX, CL Tourlaville Handball

Il est dommage que ce soit présenté sur la montée et descente. En réalité, les équipes de pré-nationale et N3 ont joué 28 matchs sur une saison. Par ailleurs, nous réalisons des poules de brassage sur 6 mois. Les niveaux sont disparates. Sportivement, cela n'a aucun intérêt. La partie la plus intéressante concerne les 3 derniers mois. Les clubs concernés ont bien échangé pendant la visio. Le problème est en réalité sportif.

Nicolas MARAIS

Tu as raison. Des forfaits en cours de saison obligent à modifier la deuxième phase. Les équipes qui savent qu'elles ne pourront pas monter en N2 filles se découragent. De plus, la lourdeur du championnat de cette année conforte dans l'idée de changer avec une formule binaire sur la saison et un calendrier établi du début à la fin. Cet élément a été pris en compte dans la réflexion.

Patrick DEMAIRE

Cet élément a surtout été pris en compte. Nous souhaitons revenir à des poules fermées pour maintenir les niveaux.

Cédric VIAU, L'Aigle Handball

Je m'interroge sur la temporalité. En réalité, les personnes jouent le championnat et, à la fin, les règles changent.

Patrick DEMAIRE

Cela a fait partie des débats. À ce titre, nous proposons deux votes.

Nathan, club non identifié

Je pense qu'il y a une coquille sur les 5 licences B. Ce sont surtout les licences D qui ne peuvent pas évoluer sur un championnat national.

Nicolas MARAIS

C'est un championnat territorial. Cela avait été voté en AG avant la mise en place de la licence D. Nous avons maintenu ce dispositif. Toutefois, nous autorisons la licence D sur la N3 filles, car l'appellation est importante et permet d'apporter du soutien.

Nathan, club non identifié

Il me semblait que cela avait été passé de 3B à 5B pour correspondre aux championnats nationaux. La licence D en N3 l'année prochaine sera-t-elle autorisée ?

Patrick DEMAIRE

Oui. Cela a été voté en 2018.

Nathan, club non identifié

Il me semblait que nous nous calions sur les règles fédérales pour les néo accédants.

Nicolas MARAIS

Certains jeunes apprennent parfois tardivement leur changement de territoire. Cela permet aux joueuses de continuer à jouer dans leur club au plus haut niveau national.

Nathan, club non identifié

Sur le fond, le passage à un championnat linéaire est plus adapté. En revanche, je rejoins Cédric sur ces propos. Nous abordons un championnat avec un cadre réglementaire voté dans les AG précédentes. Si les règles du jeu changent en cours de saison, cela peut mettre en péril les projets du club.

Les structures qui ont un double niveau sont amenées à gérer leur saison en fonction du niveau de moins de 17 et d'un projet de club pour essayer de monter à moyen ou long terme. Concernant l'acquisition d'un niveau de jeu national, l'application dès l'année prochaine ne me semble donc pas pertinente. Elle me semblerait plus adaptée en 2024 / 2025.

Nicolas MARAIS

Il n'y a pas d'impact. Cela est plutôt assoupli. Nous avons souhaité garder ce niveau de pré nationale. Les clubs qui joueront la montée en N2 sont des clubs déjà en play-off N3 cette année.

Nathan, club non identifié

Je n'en suis pas si sûr.

Nicolas MARAIS

Le niveau intermédiaire permet donc aux clubs de se structurer pour atteindre progressivement la N3 et N2.

Nathan, club non identifié

La temporalité pose problème, car vous changez les règles du jeu. Par exemple, le SMV HB a une équipe en moins de 17 France et une équipe en pré nationale. Il y a donc un flux, un niveau à tenir en moins de 17 et un projet de monter à moyen terme en N2. Compte tenu de ce qui est dit au départ de la saison de 2022/2023, les équipes sont prêtes à « sacrifier » les moins de 17 en première phase pour se maintenir en pré nationale et revenir l'année suivante sur un projet plus solide pour jouer sur les deux tableaux. Si la refonte est appliquée l'année prochaine, ce projet est décalé d'un an. Cela sera soumis au vote des clubs qui ne sont pas concernés directement.

Nicolas MARAIS

Nous revisiterons la grille montée et descente cette année si le projet n'est pas adopté. Si le championnat actuel ne bouge pas, il y aura 6 descendantes de pré nationale en excellence et les 4 derniers de chaque poule qui descendront en départemental. Les clubs avaient connaissance du nombre de descentes en fin de saison dernière.

J'ai entendu dire que l'on sacrifiait les équipes féminines non régionales. Avant la mise en place des play-offs et play-down, il y avait deux poules de 12 en excellence et une poule de 12 en pré nationale. Avec la mise en place du play-off, play-down excellence et pré nationale, il y avait 4 poules de 6. Or le projet prévoit une poule de 10 en N3, une poule de 10 en pré nationale, 2 poules de 10 en excellence. Par ailleurs, cela permettra la mise en place de la coupe de France fédérale réservée aux clubs de N1, N2 et N3 masculins et féminins sur les trêves internationales. Il ne leur sera donc plus possible de participer aux coupes régionales.

Enfin, nous retrouvons un équilibre dans l'organisation de nos calendriers. Le projet fait l'objet d'un vote. S'il est applicable l'année prochaine, les descentes seront plus souples.

Paul BEZARD, Périers Handball

Chaque année avec ce système play-off et play-down, une refonte est réalisée en octobre, novembre ou février, car c'est le bazar complet. À partir d'octobre, la règle du jeu a changé alors que le championnat était engagé. La question est de savoir si nous souhaitons vivre encore une saison difficile avec 28 matchs de championnat au niveau amateur, ce qui est beaucoup trop important. Est-il normal que mon club ait fait plus de matchs que les professionnels de la JS Cherbourg ? Il est donc important de penser aux clubs qui vivent ces saisons avec des clubs amateurs et des blessures conséquentes sur des joueuses impactées. Il y a un ras-le-bol total.

Patrick DEMAIRE

Quoi qu'il arrive, les poules seront diminuées puisque nous reviendrons aux mêmes poules qu'avant Covid.

Paul BEZARD, Périers Handball

Nous avons rencontré le même souci cette année, au sein des deux poules play-down, les équipes ne se battent pas à armes égales. Des équipes se battent pour la descente, mais ne se sont pas affrontées. Le sujet de l'iniquité est abordé à chaque fois sur toutes les saisons.

Patrick DEMAIRE

En N3, le sujet se pose également puisqu'il n'y a pas de croisement dans les tableaux.

Paul BEZARD, Périers Handball

Cela n'était toutefois pas prévu au mois de septembre.

Nicolas MARAIS

En raison du forfait au mois de septembre, il était nécessaire de changer. Il est désormais nécessaire de stabiliser la situation. Ce projet me semble aller dans le bon sens. Si la temporalité n'est pas applicable l'année prochaine, cette grille s'appliquera.

Paul BEZARD, Périers Handball

Cela est plus favorable pour les deux niveaux, car il y a plus de maintien sur la poule de pré nationale et moins de descentes en excellence. L'équité est respectée de ce point de vue. Faisons en sorte de ne pas avoir ce débat l'année prochaine.

Approbation contenu Projet réforme championnat régional N3 F, Pré Nationale et Excellence Régionale

Pour : 534 (94,9%)

Contre : 27 (5,1%)

Abstention : 60 voix

Le projet de réforme du championnat régional N3F Prénationale et Excellence Région est adopté

Approbation temporalité concernant la mise en place de ce projet

➤ A : Mise en place saison 2023/2024 : **387 (78%)**

➤ B : Mise en place saison N+1 2024/2025 : **109 (22%)**

➤ Abstention : **81 voix**

XXIII. Vœux COC**Vœu 1****Projet réforme Coupe de Normandie Féminine et Masculine**

La Coupe de Normandie est réservée aux équipes +16 ans masculins et féminines évoluant en Championnat régional.

- Equipes Nationales Coupe de France fédérale à partir saison 2023 /2024
- Equipes Régionales Coupe de France Régionale et Coupe de Normandie
- Equipes Départementales Coupe de France Départementale et Coupe du Comité

Comme la coupe de France, les équipes de référence engagées en championnat Régional saison N sont inscrites automatiquement en coupe de Normandie. Celles-ci auront la possibilité de se désengagées avant le 25 aout 2023 sans qu'aucune pénalité ne soit appliquée. Une équipe par club est engagée.

Les clubs évoluant en championnat régional sous convention validée par la Ligue pourront participer à cette compétition.

Les équipes réserves des clubs nationaux évoluant au niveau régional ont la possibilité de participer à la Coupe de Normandie sur volontariat. Interdiction pour les joueurs ou joueuses évoluant en catégorie + 16 ans ayant participé à un match National (prise en compte FDME) de participer à la coupe de Normandie avec l'équipe réserve. Les joueurs et joueuses évoluant en catégorie -18 ans et -17 ans même de niveau National ne sont pas concernés par cette restriction.

- Tirage au sort géographique sur le premier tour jusqu'aux 1/4 de finales. L'équipe tirée au sort évoluant à un niveau inférieur à son adversaire reçoit jusqu'au 1/4 de finales.
- Organisation des 1/2 finales et Finale sur un site avec 2 gymnases.

Approbation Projet réforme Coupe de Normandie Féminine et Masculine**Pour : 519 (95,8%)****Contre : 23 (4,2%)****Abstention : 42 voix**

Le projet de réforme de la Coupe de Normandie Féminine et Masculine est adopté

Vœu 2

Les brûlages en Ligue de Normandie sont de N/2 matchs dans les championnats régionaux + 16 ans.

La COC Fédérale applique depuis la saison 2022/2023 un brûlage dans les championnats + 16 ans fixé à 11 matchs quel que soit le nombre d'équipes dans le championnat.

La COC Ligue de Normandie souhaite s'aligner sur la COC Fédérale pour que les brûlages soit 11 matchs quel que soit le nombre d'équipes dans les championnats régionaux +16 ans masculins et féminines.

Jean-Claude PINTO, SMV Handball

Cela sera-t-il en place à partir de l'année prochaine ?

Nicolas MARAIS

Oui.

Jean-Claude PINTO, SMV Handball

Dans le cadre d'un match en pré-nationale masculin, nous avons perdu le match, car le gardien qui avait joué a été reclassé.

Nicolas MARAIS

Cela est conforme au Règlement fédéral qui prévoit 11 matchs au niveau national.

Patrick DEMAIRE

Ceci correspond à l'application du règlement fédéral.

Approbation modification règle de brûlage à 11 matchs sur les championnats régionaux +16 ans masculins et féminins

Pour : 576 (98,3%) Contre : 10 (1,7%) Abstention : 16 voix

La modification de la règle de brûlage à 11 matchs sur les championnats régionaux +16ans masculins et féminins test adoptée.

Vœu 3

La COC Ligue de Normandie souhaite qu'il soit appliqué une péréquation kilométrique sur les championnats régionaux jeunes, comme sur les championnats + 16 ans.

Approbation mise en place péréquation kilométrique sur les championnats régionaux jeunes

Pour : 555 (93,4%) Contre : 15 (2,6%) Abstention : 25 voix

La mise en place de la péréquation kilométriques les championnats régionaux jeunes et adoptée

Vœu 4

La COC Ligue de Normandie souhaite ajouter au règlement général des compétitions Régionales +16 ans :

Lors de la dernière journée des championnats régionaux, afin de respecter une équité sportive, la COC sera susceptible de demander à décaler les rencontres à enjeu (accession ou relégation), pour les programmer le samedi à un horaire défini par la COC.

Approbation responsabilité COC sur les matchs à enjeu de la dernière journée

Pour : 97,4 % Contre : 2,6 % Abstention : 25

Responsabilité COC sur les derniers matchs à enjeu de la dernière journée est adoptée.

XXIV. Approbation règlement CMCD Régionale saison 2023/2024

Les modifications sont passées en revue.

Yannick PETIT

Je remercie Chantal pour le travail réalisé sur la CMCD ainsi que les 5 représentants des comités.

HB Caen Venoux

Un ajustement est-il réalisé par rapport à la modification N3 ?

Nicolas MARAIS

Il n'y aura pas d'augmentation. Nous alignerons les planètes.

Pour : 417 (75,5%)

Contre : 135 (24,5%)

Abstention :33 voix

Le règlement CMCD 2023/2024 est adopté

XXV. Informations réglementaires et administratives sur les mutations, renouvellement et création licences et attestations honorabilité.

Qualification automatique renouvellement sans aucune modification

Nicolas MARAIS

Tout renouvellement de licence faite par le licencié en passant par la signature électronique de tous les documents permettra une qualification lors de la validation par le club. Pour les jeunes, il n'y a plus de nécessité de présenter une attestation ou un certificat médical.

Pour toute création ou mutation de licences, nous conservons néanmoins le même process.

Anne-Marie GEROME, HC Gaillon Aubevoye

Prenons l'exemple d'un jeune qui rencontre un problème médical. En cas de renouvellement, l'attestation disparaîtra. Doit-on le prendre ainsi ?

Nicolas MARAIS

Un décret est sorti l'année dernière mi-juin. La loi ne prévoit pas de certificat médical ou d'attestation de santé pour une inscription. Il est de la responsabilité individuelle des parents d'effectuer une visite médicale.

Fécamp Handball

Un enfant qui se blesse en tombant sur le terrain engagerait-il le club ?

Nicolas MARAIS

Non. Si la licence est réalisée convenablement, aucune responsabilité ne sera engagée auprès du club. Enfin, tous les comités départementaux doivent renseigner les tarifs de licence dans Gest'hand.

- Délais 7 jours qualification mutation

Nicolas MARAIS

La période officielle des mutations est prévue du 1^{er} juin au 31 juillet 2023. À partir du 1^{er} août, les mutations sont donc considérées comme hors période. Toute demande de mutation doit être correctement enregistrée dans Gest'hand. Si tout ou partie des décisions prévues pour bénéficier d'une mutation hors périodes n'est pas rempli, la qualification de la licence pourra être remboursée pendant la période 7 jours à côté de la réception de l'avis du changement de club.

Par ailleurs, une attestation d'honorabilité est requise pour tous les encadrants ou jeunes arbitres âgés de 16 ans et plus.

Jean-Yves DIRLAOUEN, HBC Le Neubourg

L'honorabilité doit-elle bien être validée ?

Nicolas MARAIS

Si un adulte n'a aucune fonction d'encadrement, il n'est pas obligé de signer une attestation d'honorabilité.

Jean-Yves DIRLAOUEN, HBC Le Neubourg

Comment l'attestation sera-t-elle validée ?

Nicolas MARAIS

S'il a une fonction d'encadrement, il faut l'inviter à remplir une attestation.

Bruno LEBORGNE, Stade Vernolien Handball

La feuille d'honorabilité ne se met pas automatiquement pour les joueurs.

Nicolas MARAIS

La loi n'oblige pas tous les licenciés adultes à signer une attestation. Néanmoins, je l'incite fortement.

Bruno LEBORGNE, Stade Vernolien Handball

Nous incitons les joueurs à la remplir. Toutefois, elle ne se met pas. Si les personnes ne cochent pas, il faut leur renvoyer.

Yannick PETIT

Il n'y a pas d'obligation pour les joueurs. Ce n'est qu'une incitation.

Jean pierre BECHET, HB Caen Venois

L'attestation d'honorabilité mentionne le fait d'être encadrant et pas de faire la table. Certains pensent qu'ils n'ont pas nécessité d'être encadrants.

Yannick PETIT

La table n'est pas comprise dans les encadrants. En revanche, si l'individu est accompagnateur ou encadrant, l'attestation est requise.

Nicolas MARAIS

Nous avons reçu ce modèle à renseigner de la part du Ministère.

Un intervenant

Nous recevons par ailleurs des messages d'alerte. Des sanctions sont-elles rendues ?

Nicolas MARAIS

Cette année, il n'y a pas eu de sanction pour les encadrants qui n'avaient pas d'attestation d'honorabilité. À partir de la saison prochaine, cela sortira en anomalie. Un avertissement sera rendu et en cas de récidive, le dossier passera en commission de discipline. Je parle des encadrants sur le banc de touche et non des responsables de salle.

Enfin, je tiens à signaler que des clubs décochent les cases « assurance » pour leurs adhérents pour réaliser une économie de 3 euros. Or en cas de problème sur un jeune licencié sur une procédure réalisée par le club, le président de club peut être inquiété.

XXVI. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président LNHB

Olivier BUY

Ce fut un plaisir d'être parmi vous. Merci pour tout.

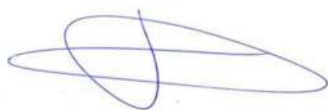
Nicolas MARAIS

Je partage ces propos. Je suis attaché à ces moments de rassemblement qui permettent d'échanger. Au final, la démocratie s'exprime. L'assemblée générale était relativement chargée. Je vous remercie pour le travail réalisé cette saison qui permet à notre discipline de progresser en Normandie. Je remercie les bénévoles, salariés des clubs, les comités départementaux, l'ensemble des salariés de la Ligue pour le travail réalisé.

Nous continuerons cet accompagnement sur les arbitres non actifs, la formation, le groupement d'employeurs, etc. J'aurais plaisir à vous rencontrer au sein de vos AG départementales. Nous serons à votre disposition afin d'échanger sur ces projets de manière conviviale. Je vous souhaite un bon retour. Merci à vous. Je remercie le club d'Alençon pour l'excellente organisation de cette assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 10.

Le Président
Nicolas MARAIS



La Secrétaire Générale
Béatrice PETIT



BILANS DES COMMISSIONS





Commission Territoriale d'Arbitrage Bilan 2023/2024

Yannick PETIT – Président de la Commission Territoriale d'Arbitrage Normandie

Nous arrivons en cette fin de saison 2023-2024 avec un bilan satisfaisant, au niveau des désignations malgré un manque de disponibilité des arbitres depuis la seconde partie de saison.

Malgré les difficultés, le bon fonctionnement de la CTA, avec l'équipe actuelle, est dû en grande partie au travail fait par une équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps, à la collaboration efficace des EDA et à un travail sérieux avec la CNA et le responsable des désignations T1N (Patrice JADEL).

ORGANISATION DE LA CTA NORMANDIE

POLE ADULTE

Responsable POLE ADULTE : Yannick PETIT

Chargé de désignations sur compétitions ADULTES : Joël ALMIN

Désignation /correction de JUGE SUPERVISEUR TERRITORIAL : Patrick OSOUF

Responsables Groupe AVENIR (Coaching – suivi des arbitres) : Patrick CERRAND – Cédric LESS

Référent ADULTE EDA 14 : Guillaume ROCQUE

Référent ADULTE EDA 27 : Joaquim CASANOVA

Référent ADULTE EDA 50 : Mickaël LETESSIER

Référent ADULTE EDA 61 : Stéphane MESNEL

Référent ADULTE EDA 76 : Patrick MEZARA

POLE JEUNE

Responsable POLE JEUNE : Patrick CERRAND – Cédric LESS

Chargé de désignations sur compétitions JEUNES : Patrick CERRAND – Cédric LESS - Mathias LEVARD – Antoine HAIRON – Alain DUCLOS

Référent JEUNE EDA 14 : Lilian LEBON

Référent JEUNE EDA 27 : Joaquim CASANOVA

Référent JEUNE EDA 50 : Mickael LETESSIER

Référent JEUNE EDA 61 : Stéphane MESNEL

Référent JEUNE EDA 76 : Olivier CLERMONT

POLE FORMATION

Coordonnateur de formation : Hervé RIGAL

Ecole Normande d'Arbitrage : Hervé RIGAL – Olivier CLERMONT – Mickaël LETESSIER

Formation « Officiel de table de Marque » : Yannick PETIT – Hervé RIGAL

PEREQUATIONS

Anne RUECHE

Bilan du pôle ADULTE – Yannick PETIT

Comme vu précédemment, nous avons eu à déplorer beaucoup d'indisponibilités et de désistements en fin de saison.

Nous sommes toujours en souffrance sur le territoire et il nous faut trouver un nouveau souffle pour pérenniser nos arbitres et trouver les solutions pour que de nouveaux arrivent.

Le manque d'arbitres et surtout d'arbitres jeunes a rendu impossible de couvrir toutes nos rencontres.

Je tire un grand coup de chapeau aux personnes qui ont œuvrées toute la saison sur les désignations pour leur investissement, ils ont passé des heures à essayer de couvrir le maximum de matches.

Il devient très difficile de désigner des binômes jeunes (-25 ans) sur les rencontres -17 et -18 France.

Et pourtant nous avons respecté le cahier des charges de la fédération (CNA), ce cahier des charges demande de couvrir les rencontres -17 et -18 France par des binômes de moins de 25 ans, nous avons réussi à 99%, deux rencontres ont été arbitrées par des solos.

Le bilan de la saison n'est pas négatif, mais ça devient très compliqué de faire avec aussi peu d'arbitres.

Comme pour la saison passée, de jeunes arbitres ont représentés la Normandie sur des rencontres hors territoire et sur les compétitions Nationales, avec de bons retours !

Satisfaction au niveau T1N, le binôme Normand proposé accède en National, binôme composé de Bradley RIMBERT et Gautier SAUSSAYE du club de Bray Handball.

Et grosse satisfaction au niveau national, aucun binôme ne descend de groupe, bien au contraire nous aurons peut-être des accédants sur des niveaux supérieurs suite au conseil de promotion qui se tiendra le 15 juin à Saint Malo.

Petit point sur les désignations T1-T2

Comme je l'ai indiqué en ouverture, des heures de travail de la part de l'équipe en charge des désignations, ces personnes se réunissent tous les lundi soir, pour réussir un presque sans fautes.

Merci à Joël ALMIN, Patrick CERRAND, Antoine HAIRON, Mathias LEVARD, Alain DUCLOS, Cédric LESS et Patrick OSOUF.

A partir de la seconde partie de saison, les désignations sont devenues un vrai casse-tête, de moins en moins de disponibilité chez les JA et surtout chez les JAJ font que nous avons eu recours un peu trop souvent au doublement ou à la non désignation.

Plus d'une vingtaine de rencontres régionales n'auront pas été couvertes par manque d'arbitres.

Accompagnement des JA et JAJ.

Beaucoup d'accompagnements sur nos rencontres au long de la saison.

Un beau travail d'accompagnement qui a été mis en place, celui-ci permet de désigner les arbitres au mieux sur les différents championnats.

Les juges Accompagnateurs Territoriaux

Ceux-ci ont été d'une aide précieuse tout au long de la saison pour accompagner nos JA, Patrick OSOUF qui assure ces désignations d'accompagnateurs a également fait le travail de relecture et correction des suivis, un gros travail qui aide nos arbitres à progresser, un grand merci à Patrick.

Je remercie aussi « nos professionnels » (Olivier CLERMONT, Mickaël LETESSIER et Hervé RIGAL) qui ont travaillé toute la saison sur les écoles d'arbitrage, les formations des stagiaires T3 et sur l'organisation des bassins de vies entre autres choses...

Merci à tous nos bénévoles (écoles d'arbitrage, bassins de vies,) et à nos EDA pour l'aide apportée.

Merci à Anne RUECHE pour le calcul des péréquations et la qualification de nos arbitres surtout en début de saison et parfois la veille des rencontres.

Merci à Yohan LEFORT (secrétariat Ligue) pour son aide et le lien étroit avec la COC Territoriale et la discipline.

Je finirai en remerciant Nicolas MARAIS pour la confiance et le soutien qu'il apporte à la commission, ainsi que les membres du Bureau Directeur pour le suivi des travaux des commissions.

Encore merci à toutes et tous

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS RESPONSABLES DE GROUPE ET RESPONSABLES DE SECTEUR DE LA COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

Groupe T1 National – Responsable : Cédric LESS

Bonne complicité des deux binômes en course pour l'accession au groupe T1N.
Point fait à la demande des binômes lorsqu'ils me sollicitent
Les désignations ont été faites par Patrick CERRAND

Un regroupement des T1N et de l'ensemble de JAJ T1 et T2 a été réalisé sur Falaise en janvier.
La matinée a été consacrée à perfectionner la connaissance des règles et focus sur la notion de placement/déplacement.
Une intervention de Romain Guillard (ex adjoint Caen HB) sur les attitudes des techniciens envers les arbitres a aussi été faite, et beaucoup appréciée.

Un tournoi N2/N3 masculin a servi de support.

Point positif

L'envie de progresser et la motivation des binômes jeunes.

Difficulté rencontrée

Le manque de dispo personnelle

Point à améliorer

Travailler davantage sur des tournois amicaux et niveau N2 pour travailler la technique d'arbitrage.

Groupe Juges Accompagnateurs Territoriaux – Responsable : Patrick OSOUF

Cette saison, l'accent a été mis en grande partie sur l'accompagnement des jeunes arbitres régionaux, notamment sur les rencontres de moins de 17 ans et moins de 18 ans au niveau national.
Au total, 118 évaluations ont été réalisées pour la CTA sur des désignations régionales ou nationales (107 évaluations sur des binômes et 11 sur des arbitres officiant en solo).
Tous ces arbitres ont pu bénéficier de conseils leur permettant de pouvoir progresser.
Les jeunes arbitres régionaux ont pu avoir un accompagnement régulier et de qualité durant leur cursus de formation en étant accompagnés régulièrement.

21 juges accompagnateurs ont œuvré cette saison au niveau régional.
Le stage concernant les juges accompagnateurs a eu lieu à Hérouville le 25 novembre en présence du président de la CNA, Olivier BUY et de Jérôme BRIOIS.

Points positifs :

- Dans leur grande majorité, les suivis sont rendus dans des délais convenables et on pourra noter une bonne qualité rédactionnelle.
- Un dialogue intéressant avec les juges accompagnateurs qui permet un travail de qualité.

Difficultés rencontrées :

- Peu de juges accompagnateurs territoriaux disponibles car un grand nombre cumulent avec une activité d'arbitre.
- Certaines parties du territoire ne sont pas pourvues de juge accompagnateur et il est difficile de pouvoir désigner.

Axes amélioration pour la saison 2024/2025 :

Il nous faudra poursuivre le travail lancé depuis plusieurs saisons, en privilégiant la formation et l'accompagnement des jeunes arbitres.
Au niveau territorial, il serait opportun d'utiliser le même modèle de suivi dans les départements.

Équipe Départementale Arbitrage – Secteur 14 – responsable : Guillaume ROCQUE

Cette saison, l'EDA s'est réuni à plusieurs reprises, afin de définir dans un premier temps, les fonctions de chacun(e), les problèmes rencontrés, mais aussi, avoir une vie de groupe, des échanges, et de pouvoir intégrer 2 nouvelles personnes : Guillaume Baron et David Crouzet.

Le 24 mars, a été organisé à Blainville un regroupement d'une trentaine de JAJ « club » à potentiel T3. Différents ateliers ont été proposés, comme du hand à 4 ou encore des jeux ludiques amenant à l'arbitrage. Ceux-ci ont été dirigés par des arbitres et des membres de l'EDA14. Nous remercions le club de Blainville pour la mise à disposition des gymnases Lenormand et Paradis.

L'effectif est actuellement 29 JA T3 et 29 JAJ T3 sous désignation et il y a eu cette saison en formation 14 JA/JAJ T3, soit une augmentation d'environ 29% par rapport à la saison passée.

Pour les JAJ, nous connaissons un engouement d'officier sous désignation. De nouveaux JAJ ont intégré cette année, le groupe T3 « comité ».

De plus en plus de rencontres jeunes sont arbitrés par des jeunes.

Le projet à destination des JAJT3 « Groupe Territorial » a permis de mettre un lien encore plus fort avec nos clubs et leurs responsables d'arbitrage. Les liens tissés avec ces jeunes et les clubs, ont permis cette saison à un binôme de pouvoir aller au Normandie Avenir, et d'autres ont pu faire les inter-comités qui se sont tenus en octobre et avril dernier.



Points positifs

Nous pouvons compter sur des arbitres disponibles sans qui, les rencontres ne pourraient pas se dérouler. Nous avons un bon échange de l'EDA vers les arbitres et des arbitres vers l'EDA, même pour des demandes de dernière minute.

Les liens tissés avec nos arbitres et nos clubs ont permis de couvrir quasiment chaque journée. Ce travail de proximité s'inscrit sur le long terme.

Difficulté rencontrée

Nous avons, comme chaque année, des problèmes sur les disponibilités des arbitres (JAJ et JA) à compter du mois de mars. Soit, ils ne mettent plus leur dispo, soit ils sont indisponibles jusqu'à la fin de la saison.

Points à améliorer

Comme dit ci-dessus pour les dispo/indispos, voir pour ce qui est des obligations des arbitres dit "disponible" afin d'avoir le moins possible de rencontres non couvertes, et un plus grand nombre d'arbitres de dispo, afin d'avoir moins de soucis en fin de saison.

Remerciements :

L'EDA 14 remercie tous les arbitres pour leur implication et pour toutes leurs réalisations sur la saison. Je remercie également Patrick OSOUF pour son aide aux désignations, et encore plus en cette fin de saison. Remerciements également à l'ensemble de l'EDA pour leur temps passé sur les terrains et aux abords (accompagnements, formations, ...).

Équipe Départementale Arbitrage – Secteur 27 – responsable : Joaquim CASANOVA

Beaucoup de soirées de formation et de présences dans les gymnases pour l'accompagnement de nos JA et JAJ assurées par les membres de l'EDA et qui ont fortement contribué à l'encadrement dans la formation des arbitres stagiaires pendant cette saison.

Effectif Juges Arbitres (au 27 Mai 2024) – 26 clubs : 33 JA T3 ; 11 Candidats JA T3 ; 3 clubs sans Juge Arbitre
Effectif Juges Arbitres Jeunes (au 27 Mai 2024) : 62 JAJ Club ; 14 JAJ T3 ; 6 clubs sans JAJ

Colloque de reprise des JA/JAJ T3 -T2 du Comité 27 :

Samedi 02 SEPTEMBRE 2023 à la salle des associations de GUICHAINVILLE

35 présents – 5 Absents

TESTS PHYSIQUES sous la supervision de Paul AUDOIN, CTF au Comité 27. A l'issue de ceux-ci, les participants ont eu le droit à un moment de convivialités (boissons et viennoiseries) avant de poursuivre avec la partie théorique animée par Joaquim « CASA » CASANOVA.

STAGES JAJ

--- Stage de perfectionnement et de Préparation à la Compétition :

21,22 et 23 OCTOBRE 2023 : 18 participants pour 09 clubs

07 JAJ T3 et CERTIFICATION JAJ groupe « DEPARTEMENTAL » pour 11/14 JAJ (3 absents)

Encadrement : Camille MAHOUDEAU, Ninon GRAVELLE, Charlotte SAVALLE, Yves ROMPTEAU, Antoine MAQUAIRE, Samuel GUILLOTTEL, Erwan PALFRENE, Pierric CHAUVIN et Joaquim CASANOVA.

--- Stage Formation et Préparation à l'arbitrage en Compétition :

05, 06 et 07 JANVIER 2024 : 19 Participants pour 09 Clubs.

Encadrement : Ninon, Camille, Charlotte, Yves, Antoine, Erwan, Haroun CHTATAR et Joaquim.

--- Stage Initiation, Apprentissage et Sensibilisation :

24, 25 et 26 FEVRIER 2024 : 44 Participants pour 12 clubs.

Encadrement : Ninon, Charlotte, Yves, Antoine, Joel CHAUVIN, Samuel, Pierric, Christophe GANDOSI et Joaquim.

--- Stage Initiation, Apprentissage et Sensibilisation :

20, 21 et 22 AVRIL 2024 : 26 Participants pour 08 clubs.

Encadrement : Ninon, Camille, Charlotte, Yves, Antoine, Joel, Christophe et Joaquim.

DIVERS

--- Développement et Promotion de la pratique des Jeunes Féminines et de l'Arbitrage :

Samedi 17 FEVRIER 2024 à VERNON

78 joueuses et 13 JAJ

Encadrement : Membres EDA + Comité

FINALITÉS

--- Finalités coupes EURE JEUNES et ADULTES :

04 et 05 MAI 2024 à MESNILS SUR ITON

19 JAJ et 03 JA répartis sur ces 2 jours pour 26 rencontres (13 Matches/jour)

--- Finalités CHALLENGE – 11 M et F :

Jeu 09 MAI 2024 sur les 5 gymnase de VERNON et de ST MARCEL

41 JAJ répartis sur les gymnases, 16 tuteurs/accompagnateurs.

--- 28^{ième} Challenge de l'EURE du MINI HAND :

Samedi 08 Juin 2024 à VERNEUIL SUR AVRE

A l'instant « T » ou j'écris ces quelques lignes (28 MAI 2024) je ne peux rien communiquer sur les effectifs.

Je tiens à remercier particulièrement **Yves ROMPTEAU** pour son investissement dans le suivi et l'accompagnement des arbitres stagiaires au cours de cette saison.

Une fois de plus, je remercie l'encadrement de ces manifestations par les Membres de l'EDA. Cela consiste à accompagner, guider, orienter et parfois soutenir les Juges Arbitres Jeunes (JAJ) par un adulte !

Cette fonction s'avère particulièrement importante lors des diverses finalités, en cas de dérapage dans les comportements sur et autour de l'aire de jeu MAIS aussi pour la mise en confiance et la progression des JAJ.

Cette année encore votre présence et votre disponibilité ont été un atout très important pour la réussite et la relance de l'arbitrage.

Mes remerciements également à Jean Pierre ADELIN, Président du Comité 27, Madame Stéphanie PERCHE secrétaire du Comité 27, aux JA/JAJ, Accompagnateurs JA/JAJ, Juges Accompagnateurs Territoriaux, Membres de l'EDA 27 et aux Bénévoles.

Sans oublier, Hervé RIGAL et les membres de la CTA avec qui j'ai également apprécié échanger et discuter même si parfois nous n'étions pas toujours du même avis...

Enfin, cette année est également la fin d'une mandature et comme annoncé au Bureau Directeur du Comité 27 je ne souhaite pas renouveler le mandat pour 2024/2028 et cesse ma fonction de Référent à l'Équipe Départementale d'Arbitrage (EDA) pour redevenir un membre à part entière et poursuivre (le sifflet est dorénavant rangé !) l'accompagnement des JA/JAJ au sein de la CTA.

Points positifs

Une équipe d'encadrement constituée d'un mixte de JA / JAJ qui perdure depuis des années et toujours au service de la formation et des accompagnements/tutorats de nos JAJ lors des diverses manifestations sportives au sein du Comité 27. Vous êtes le noyau essentiel de cette structure pour l'avenir et le devenir de nos jeunes et des stagiaires.

L'apport et les échanges/rencontres avec les arbitres évoluant au niveau National et/ou Fédéral est un élément fédérateur pour nos jeunes (et les moins jeunes !).

Il y a encore quelques années ils étaient à la même place que nos jeunes, alors MERCI à Haroun/Etienne et Djibril/Guillaume pour le partage de votre expérience.

Difficultés rencontrées

Tout comme l'année dernière, de nombreuses relances pour obtenir la disponibilité des JA et JAJ surtout dans le dernier trimestre à l'approche de la fin de saison. L'utilisation des disponibilités sur IHAND n'est pas ou prou appliquée par les arbitres, nous devons sans cesse rappeler son utilité afin de pouvoir désigner. Beaucoup trop d'indisponibilité au cours de cette période, certains se contentent de leur quota et non celui du club !

Beaucoup de JAJ se plaignent de l'absence d'un "réfèrent" lors des rencontres et certains "Officiels responsables" sont bien trop souvent très vindicatifs à leur égard.

Ce manque de barrière est parfois préjudiciable pour nos jeunes.

Points à améliorer

L'attitude et le comportement de certains Officiels dit "RESPONSABLES" envers les JA/JAJ.

Comme j'explique parfois : *"Tant que la faute ne nuit pas à la continuité du jeu, on ne siffle pas "*. Et que si on siffrait toutes les fautes, on arrêterait le jeu tout le temps." et NON JE NE PEUX PAS ... car ce soir *"On n'est pas au basket !"*

Équipe Départementale Arbitrage – Secteur 50 – responsable : Samuel AHMED

Les autres membres de l'EDA sont : Sébastien HERMAN, Antoine HAIRON, Paul BEZARD, Mickael LETESSIER, Kévin MARIE, Arnaud DEFOUX, Arnaud LANIECE, Didier BERKANE, Gabriel SAVARY.

Chaque membre a une fonction définie au sein de l'EDA (désignations, formation, accompagnements ...). Les réunions se font en présentiel (4 à 5 par saison). Mickael LETESSIER assure les désignations sous ma responsabilité. Si besoin, la tâche est remplie par Kévin MARIE.

Dans les actions menées, nous pouvons citer :

- Plusieurs Colloques de rentrée des JAT3 (3 dates) et un stage de rentrée des jeunes arbitres de l'équipe JAJT3 Départementale ont été organisés
- Formation des nouveaux arbitres JAT3 (2 sessions)

Et, en commun avec les équipes féminines et masculines du Comité 50 :

- 2 stages de formation pour les JAJ de l'équipe JAJT3 DEPT
- 1 stage découverte pour de nouveaux venus

Tous les arbitres JA ou JAJ en formation, cette saison, ont été accompagnés sur au moins 1 de leur 3 premiers matches.

Les finalités jeunes (coupe, championnats) sont arbitrées par des JAJ.

Points positifs

Densification de l'équipe JAJT3 DEP.

La validation de la quasi-totalité des candidats JAT3 de la population inscrite en début de saison.

L'EDA 50 va proposer quelques arbitres (JAJ ou JA) pour postuler au niveau Régional.

Un binôme Manchois a participé au stage national de Créteil.

Un binôme Manchois représentait la Normandie au finalité Intercom Masculine.

Le nombre de match jeunes arbitrés par l'équipe JAJT3 DEP.

Difficultés rencontrées

La difficulté à faire participer les animateurs ou accompagnateurs d'école d'arbitrage à nos moments de formation.

Le nombre d'arbitres qui ne proposent des disponibilités qu'en fin de saison.

Points à améliorer

La relation EDA50 / responsables arbitrages des clubs.

Continuer à alimenter le groupe JAT3 DEP.

Continuer et augmenter le nombre de moments de formation mutualisés entre la technique et l'arbitrage.

Équipe Départementale Arbitrage – Secteur 76 – responsable : Patrick MEZZARA

Patrick MEZZARA, responsable du Secteur Arbitrage 76 est entouré d'une équipe de bénévoles et salariés qui œuvre quotidiennement au sein de l'Équipe Départementale d'Arbitrage.

Cette équipe est constituée de Juges Accompagnateurs Territoriaux, que sont : Clémendina BARBATI, Éric DELATOUR, Daniel GRISOLET, Katia KOUZIAEFF, Jean Luc LIGUORI, Matis VERDIER ; mais aussi d'Accompagnateur(s) / Encadrant(s) tels que : Didier BOUS, Xavier COIS, Pierre COLBOC, Guillaume PION ; mais également de Référents Bassins de Vie : Alex LEBIGOT (OUEST), Éric DELATOUR (NORD), Sébastien DUROSE (SUD)

Ils sont épaulés dans leur mission par Isabelle ROUSSEL, en charge des Désignations JA et d'Olivier CLERMONT, en charge de Formations JA-JAJ, des Désignations JAJ et la coordination CTA/ENA.

Points positifs

Une population d'arbitre stable, voir qui augmente légèrement avec les nouveaux candidats des dernières saisons, donc un taux de couverture qui reste stable, mais toujours insuffisant.

Malgré le nombre important de Candidats JA T3 encore cette saison, et de reprise de certains anciens arbitres, nous arrivons tout de même à tous les accompagner et à en fidéliser un fort pourcentage pour les saisons suivantes.

Une animation des ECOLES d'ARBITRAGE qui prend de plus en plus forme notamment avec l'Accompagnement et le suivi des École d'Arbitrage (dans le cadre de la Formation M13 des nouveaux Animateurs EA).

Les responsables arbitrage des clubs nous sollicitent de plus en plus pour signaler des JAJ intéressants et mettre en place des circonstances de Certification/Détection, toujours avec l'objectif de faire du qualitatif et non du quantitatif, l'EDA n'étant pas là pour se substituer à la mission des clubs en matière d'initiation et de formation de 1er niveau.

Nous valorisons le travail des Écoles d'Arbitrage lors de notre AG en offrant 1 tee-shirt aux JAJ les plus assidus.

Quelques binômes de JAJ performants commencent à voir le jour, et devraient rapidement postuler vers le groupe JAJ T2.

Notre CTF œuvre quotidiennement sur les sujets liés à l'arbitrage (relation aux clubs, Formation des formateurs, JA, JAJ...) et son travail est reconnu et apprécié au niveau Territorial (Réfèrent ENA, Formateur ITFE...).

Difficultés rencontrées

Même s'il est stable par rapport à la saison dernière, le taux de couverture des rencontres reste faible et nous devons continuer de fidéliser nos arbitres et encourager de nouvelles vocations.

Nous n'avons continué cette saison à développer le « Groupe JAJ T3 Départemental », mais n'avons pas souhaité désigner les JAJ hors de leurs clubs tous les weekends (en dehors des Finalités 76 Jeunes ou de stages de formation/détection avec l'ETD). Il faudrait à minima une personne, quasiment quotidiennement, en charge de ce groupe et de la désignation, car ce public est difficile à gérer administrativement (suivi des dispos/indispos, nombreux retours de convocations car les jeunes jouent, etc...).

L'environnement des rencontres jeunes (public, officiels d'équipe...) reste un vrai problème et semble se détériorer chaque saison encore un peu plus. Cela n'encourage pas à désigner les jeunes en dehors de leur club, sans avoir la certitude qu'ils seront accompagnés et protégés lors de leur match.

Une vraie perte du nombre de JAJ a été observée sur les niveaux régionaux et nous devons rapidement former des JAJ vers le niveau T2 (arbitrage régulier de rencontres jeunes de niveau régional).

Points à améliorer

Pour amener de nouveaux candidats et fidéliser nos arbitres, nous devons améliorer la communication et l'accès à la pratique, à la formation et à l'information. En ce sens, nous attendons la nouvelle architecture des Formations d'encadrants de l'Arbitrage de la part de l'ITFE de la FFHB, qui devrait clarifier l'accès aux fonctions d'Accompagnateur et d'Animateur pour les Écoles d'Arbitrage des Clubs.

La désignation des JAJ T3 sur des rencontres hors de leur club de façon plus régulière (et non plus uniquement lors des Finalités) doit être envisagée pour la saison prochaine, avec un groupe de JAJ T3 « DEPARTEMENTAL » qui s'étoffe, une restructuration du PÔLE des désignations à la CTA et un meilleur accompagnement des JAJ dans les clubs tous les weekends. Nous devons être sûr que les clubs « recevants » seront en mesure d'accueillir et d'accompagner dignement les JAJ « visiteurs » (comme les leurs), car l'ambiance générale des rencontres tends à se détériorer. La mise en place de nouvelles procédures souhaitées par la FFHB (Accompagnateur obligatoire sur chaque rencontre de jeunes + Formation d'accompagnateur club simplifiée) doit nous aider dans ce sens.

Nous devons parvenir à étoffer l'équipe d'encadrement de l'EDA 76 pour soutenir et accompagner ce « Groupe JAJ T3 Départemental ». Nous travaillons dans ce sens en faisant de l'accompagnement de nos ECOLES D'ARBITRAGE, une partie des futurs encadrants que nous souhaiterions solliciter se trouvant parmi les animateurs des écoles d'arbitrage certifiées.

Développement Féminisation arbitrage – Responsable : Priscillia LIEGEARD

Plusieurs actions menées : état des lieux de l'arbitrage Normand saison 2023-2024 afin de pouvoir mener des actions et suivis ; mais aussi envoi de mail à l'attention des arbitres qui n'ont pas repris cette saison, pour connaître la raison de cette non-reprise.

Journée OCTOBRE Rose à l'initiative de la CNA avec match féminin au Havre + échange entre JAJ et les arbitres du match

Participation à des réunions avec le pôle féminisation piloté par Jamila BOULHIMSSE à la CNA

Point positif

L'état des lieux nous permettra pour la saison prochaine de pouvoir être plus présent dans l'accompagnement de certaines catégories qui auront été identifiées

Difficultés rencontrées

Manque de retour des arbitres suite à l'envoi des mails, difficile de les sensibiliser à nos demandes et prendre du temps pour nous et manque de disponibilité personnelle.

Points à améliorer

Mettre en place un suivi/mentorat par des arbitres confirmés pour accompagner les arbitres débutants afin de pouvoir être à l'écoute, accompagner, apporter un soutien sur les premiers pas/ matches.

Mise en place essentiellement sur une population féminine pour le test

Voir si un projet de journée essentiellement féminine est possible pour continuer de promouvoir la féminisation dans le handball (joueuses, arbitres, accompagnatrice, OTM...).

Groupe Juge-arbitre Hand Fauteuil – Responsable : Adrien LEPRIOL

Le groupe se construit petit à petit. Des juges-arbitres comme Isabelle Ricard et Lionel Sturm sont actifs dans l'arbitrage du Hand Fauteuil et se mettent à disposition au besoin.

La formation spécifique à la pratique de cette discipline se met en place, avec un point fait lors de la première mise en situation et échanges durant les plateaux organisés.

Cette formation s'est faite post tournoi et post matchs amicaux, d'une trentaine de minutes, afin de rappeler les différents points de vigilance par rapport à la spécificité du règlement.

Deux tournois organisés cette année et plusieurs rencontres amicales.

Points positifs

Forte envie de progrès des stagiaires répondant et présent. Et très bonne implication de ces derniers lors des différentes rencontres.

Difficultés rencontrées

Problématique de non réponse des arbitres qui étaient intéressés en début de saison. Mais également de non déplacement sans avertissement alors qu'ils répondaient favorablement.

Points à améliorer

Prévenir plus en amont les différents arbitres intéressés et les relancer plus souvent.

Faire un point en début de saison concernant l'intérêt qu'ils portent à la discipline et les problématiques qu'ils rencontrent

Désignations arbitres sur championnat universitaires – Responsable : Matis VERDIER

Le fonctionnement des désignations, pour officier sur les journées du jeudi après-midi, a plutôt bien fonctionné, puisque la totalité des matchs ont été couverts sur les deux universités jouant au handball sur la saison, que sont l'université de Rouen et celle de Caen. La désignation s'est faite également sur les matchs des grandes écoles. Une année particulière avec l'organisation d'un gros évènement sportif à couvrir. Un gros travail de longue haleine a été fait pour préparer le challenge ECRICOME qui s'est déroulé fin mars- début avril sur Rouen ; regroupant dix-huit arbitres sur trois lieux différents, pendant trois jours consécutifs de compétition.

La qualité de l'arbitrage normand a été saluée par beaucoup d'acteur de ce tournoi soulignant que c'était la première fois que ce tournoi annuel était aussi bien arbitré.

Preuve que le système de désignations et le choix des arbitres s'est avéré à la hauteur de l'évènement.

Je remercie l'ensemble de ces 18 arbitres qui ont œuvré sur cette compétition mais également Farid Medjoub, responsable des championnats de France universitaire et de la relation avec les universités pour la CNA pour sa confiance, sa sympathie et son professionnalisme qui a permis que ce tournoi se déroule de la meilleure des manières et que chaque arbitre soit récompensé par un maillot officiel.

Remerciements également à l'ensemble des arbitres qui répondent présents pour que ces matchs hors fédération soient arbitrés correctement.

Développement de l'Arbitrage et Coordination de l'Arbitrage– Responsable : Hervé RIGAL

Ces bilans d'activité permettent de mieux comprendre combien l'activité de « l'Arbitrage » est variée, conséquente et importante ; et dans quel contexte les membres de la Commission Territoriale d'Arbitrage ont une nouvelle fois travaillé toute la saison pour y répondre le plus favorablement possible. Parmi cette variété d'activités, nous avons aussi réalisé des actions vers :

La valorisation des jeunes arbitres par le renouvellement de la remise d'une dotation (maillot jeune arbitre, short et matériel arbitrage), pour une cinquantaine de jeunes arbitres club ayant effectués à minima 7 arbitrages dans le premier trimestre.

Une valorisation toujours présente pour nos JAJ et encadrement qui officient sur les diverses compétitions comme les inter-comités ou les rassemblements comme celui du Normandie Avenir.

La formation des jeunes arbitres avec la sélection pour quatre binômes de JAJ T3, sur le traditionnel regroupement sportif régional du Normandie Avenir, organisé à Granville les 24, 25 et 26 février 2024. Nos quatre binômes investis ont pu, pendant ces 3 jours, se former, arbitrer, échanger, et prendre beaucoup de plaisir à partager ce temps de cohésion. Un temps important dans leur parcours d'Arbitre.

Ont participé : Mathys CHEVALIER (2007 – Caen Venoix) – Matthieu LEPORTIER (2007 – Caen Venoix) – Paul FAMECHON (2006 – St Lo) – Corentin LHOMME (2007 – Granville) – Lucas GOLLAIN (2008 – Montivilliers) – Alwyn FICHET (2008 - Montivilliers) – Nathanael RUELLAND (2007 – Roumois)

La promotion de l'Arbitrage par une participation active aux différentes actions en lien avec les journées nationale de l'arbitrage (JNA- La Poste). Que ce soit par la présence de JAJ sur des protocoles d'avant match en LNH, où avec des actions spécifiques en marge de compétitions comme les Inter-comités. Une promotion systématiquement valorisée par une communication via nos réseaux sociaux et sur notre site internet de la Ligue. Ces différentes présentations d'articles et vidéos sont primordiales pour fidéliser, communiquer, valoriser. Qu'elle soit sur nos arbitres en compétition ou en stage, sur des acteurs de la Commission Territoriale d'Arbitrage ou sur des opérations de valorisation de l'arbitrage.

Le développement de notre pratique, par la création et le pilotage d'actions visant à faciliter l'activité de tous. Une grande majorité de ces actions de développement et accompagnements des clubs, sont le fruit de réflexions, de travail collectif et collaboratif des membres de l'École Normande d'Arbitrage, que sont Mickael LETESSIER (ADS 50) et Olivier CLERMONT (CTF 76) et moi-même, au cours de réunions chaque semaine, auxquelles y assiste aussi ponctuellement des responsables d'EDA et/ou autres membres de la CTA.

Parmi les très nombreux sujets traités, sommes avons :

- - L'activation des JAJ club / la réactivation des JAJ T3
- - La certification du JAJ club vers le JAJ T3
- - La détection des JAJ T3 cers le groupe « JAJ T3 départemental »
- - L'accompagnement des JAJ en compétition
- - La formation initiale des candidats JA T3
- - Les évènements en lien avec le PPF arbitrage (inter-Comités, Normandie Avenir, ...)
- - La réalisation de procédures et documents de formation et structuration pour les EDA et les écoles d'arbitrage des clubs (ex : fiches pratique)
- - Etc.

Un travail primordial pour accompagner nos clubs et les EDA dans le renouvellement de nos arbitres.

Vous aurez compris que l'activité ne manquent pour les membres de la Commission Territoriale d'Arbitrage. Mais, ne perdons pas de vu que ceci n'est possible qu'en œuvrant collectivement et avec des objectifs communs partagés. Le développement de l'arbitrage et la formation des arbitres commence au sein du club et continue au sein du Territoire. On peut faire davantage. Pour cela il faut être ambitieux, oser, tester sans crainte, et continuer à innover pour que l'arbitrage en Normandie reste dans la dynamique qu'on lui connaît.

LES COMPETITIONS / SELECTIONS / COUPES (PPF ARBITRAGE)

Les arbitres et juges-accompagnateurs de Normandie ont été présents sur toutes les compétitions officielles.

Inter-Comités Territoriaux Féminins - 1^{er} tour – 24 & 25 juin 2023 – Le Havre

JAJ : **Arthur BAUDY-DELANOS** (2007 – Montville) – **Louis MARTIN WAGNER** (2007 – Montville)

JAJ : **Emma BLOQUEL** (2007 – Val de Rueil) – **Marie FRESSARD** (2006 – Rouen)

JAJ : **Jules GATTI** (2007 – Rouen) – **Lubin LEBLOND** (2006 – Verneuil)

Accompagnateurs : **Joaquim CASANOVA, Guillaume PION, Xavier COIS**

Inter-Comités Territoriaux Masculins - 1^{er} tour – 24 & 25 juin 2023 – L'Aigle

JAJ : **Emma BLOQUEL** (2007 – Val de Rueil) – **Marie FRESSARD** (2006 – Val de Rueil)

JAJ : **Cybellia TREHARD** (2005 – Molay Littry) – **Katarina TREHARD** (2004 – Mollay Littry)

JAJ : **Axel DELARUE** (2007 – Falaise) – **Amaury LANIESSE** (2008 – Saint Lo)

Accompagnateurs : **Samuel AHMED, Stéphane MESNEL, Guillaume ROCQUE**

Inter-Comités Territoriaux Féminins – 2^e tour - 28 & 29 octobre 2023 – Colombelles

JAJ : **Mael BAZIN** (2005 – Chemin Vert) – **Kevin PROVIN** (2002 – Chemin Vert)

JAJ : **Cybellia TREHARD** (2005 – Molay Littry) – **Katarina TREHARD** (2004 – Mollay Littry)

JAJ : **Emma BLOQUEL** (2007 – Val de Rueil) – **Marie FRESSARD** (2006 – Val de Rueil)

Accompagnateurs : **Guillaume ROCQUE, Yvrick SANSON, Samuel AHMED, Hervé RIGAL**

Inter-Comités Territoriaux Masculins – 2^e tour - 26 & 27 octobre 2023 – Caen

JAJ : **Enzo ANGOT** (2006 – Caen) – **Antoine GAUGAIN** (2005 – Giberville)

JAJ : **Axel DELARUE** (2007 – Falaise) – **Amaury LANIESSE** (2008 – Saint Lo)

JAJ : **Tobias PICOT** (2006 – Cherbourg) – **Romarc TALON** (2006 – Cherbourg)

Accompagnateurs : **Joaquim CASANOVA, Sébastien DUROSE, Matis VERDIER, Hervé RIGAL**

Coupe de France Départementale et Régionale – Finales de Secteur – 24 février 2023 - Beuzeville

JA : **Clément ALMIN** (2004 - Courseulles) – **Antoine PETIT** (1999 - Roumois)

Accompagnateurs : **Christophe VALLET**

Coupe de France Départementale et Régionale – Finales de Secteur – 24 février 2023 – Ferté Bernard

JA : **Manon VASSARD** (2002 - Rouen) – **Mélissa RUETTE** (1997 - Gravenchon)

Accompagnateurs : **Sébastien CAMPOS**

Coupe de France Départementale et Régionale – Finales de Secteur – 24 février 2023 - Rennes

JA : **Célia DESCHAMPS** (2002 – Brehal) – **Lilou DESCHAMPS** (2002 – Brehal)

Accompagnateurs : **Sébastien HERMAN**

Inter-Comités Nationaux Masculins – Phase inter-régionale –30 & 31 mars 2024 – Vernon

JAJ : **Maël BAZIN** (2005 – Chemin Vert) – **Kévin PROVIN** (2002 – Chemin Vert)

JAJ : **Tobias PICOT** (2006 - Cherbourg) / **Romarc TALON** (2006 - Cherbourg)

JAJ : **Agathe FONTAINE** (2001 – Troarn) – **Laurine FONTAINE** (2001 – Troarn)

JAJ : **Maelys NIVARD** (2003 - Granville) / **Clémentine PIEDNOEL** (2003 – Avranches)

Accompagnateurs : **Hervé RIGAL, Patrick CERRAND, Jean-Claude PINTO, Samuel AHMED, Yvrick SANSON**

Stage national U16 Féminins – du 30 avril au 3 mai 2024 – MDH Créteil

JAJ : **Maelys NIVARD** (2003 - Granville) / **Clémentine PIEDNOEL** (2003 – Avranches)

Inter-Pôles masculins – du 5 au 10 mars 2024 – Nantes

JA : **Corentin LE GALL** (2000 – Rouen) – **Paul PARMENTIER** (2001 – Rouen)

Inter-Comités Nationaux : Trophée des Comités 2010 Féminins – 8 mai 2023 – Blois

JAJ : **Alvyn FICHET** (2008 – Montivilliers) – **Lucas GOLLAIN** (2008 – Montivilliers)

Inter-Comités Nationaux – Finalités – 18 & 19 mai 2022 – Orléans

JAJ : **Tobias PICOT** (2006 - Cherbourg) - **Romarc TALON** (2006 - Cherbourg)

Accompagnateur : **Samuel AHMED**

L'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi de la Ligue de Normandie de Handball clôture sa cinquième saison de fonctionnement. Une période de transition avec un changement d'architecture des formations, un contexte économique délicat et une crise sanitaire qui ont impacté nos organisations pédagogiques.

Comme on peut le voir ci-dessous, à l'image de l'évolution du nombre de licenciés, nous avons retrouvé une adhésion au système de formation.

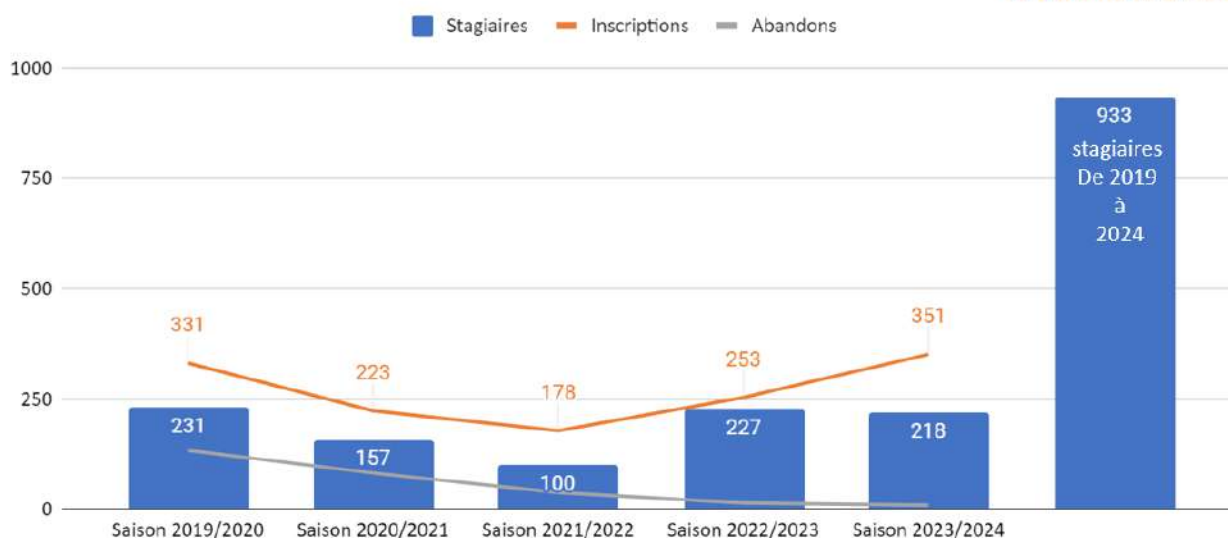
L'ITFE en quelques chiffres clés :

Plan Territorial de Développement de l'Emploi et de la Formation BILAN DU DEPLOIEMENT de 2019 à 2024

TFP
4

Formation
Modulaire et Continue

EVOLUTION du NOMBRE de STAGIAIRES et d'INSCRIPTIONS

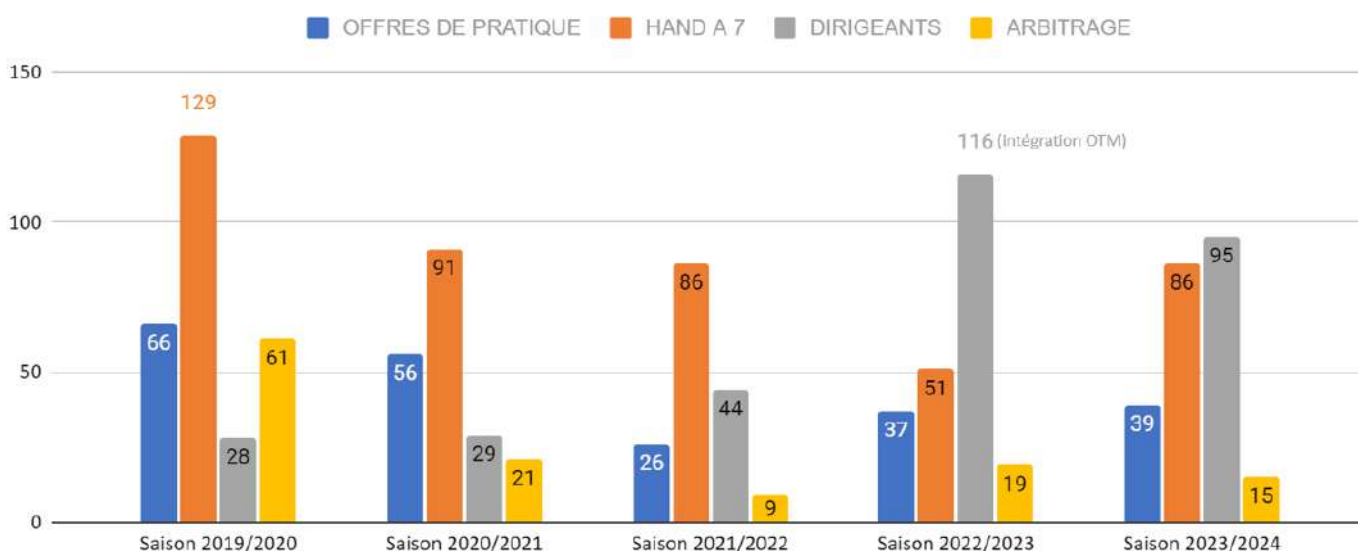


On constate une nette diminution des annulations ou abandons de formation (en gris) que l'on explique plus bas mais regardons plus précisément comment sont répartis ces volumes de stagiaires, par offre de formation, par module, et vers l'emploi.

Les formations en parcours modulaires

Voici le détail des inscrits par offre, par saison. La formation des officiels de table de marque, rattachée à l'ITFE en 2022, fausse légèrement l'évolution sur les inscriptions pour les fonctions dirigeantes.

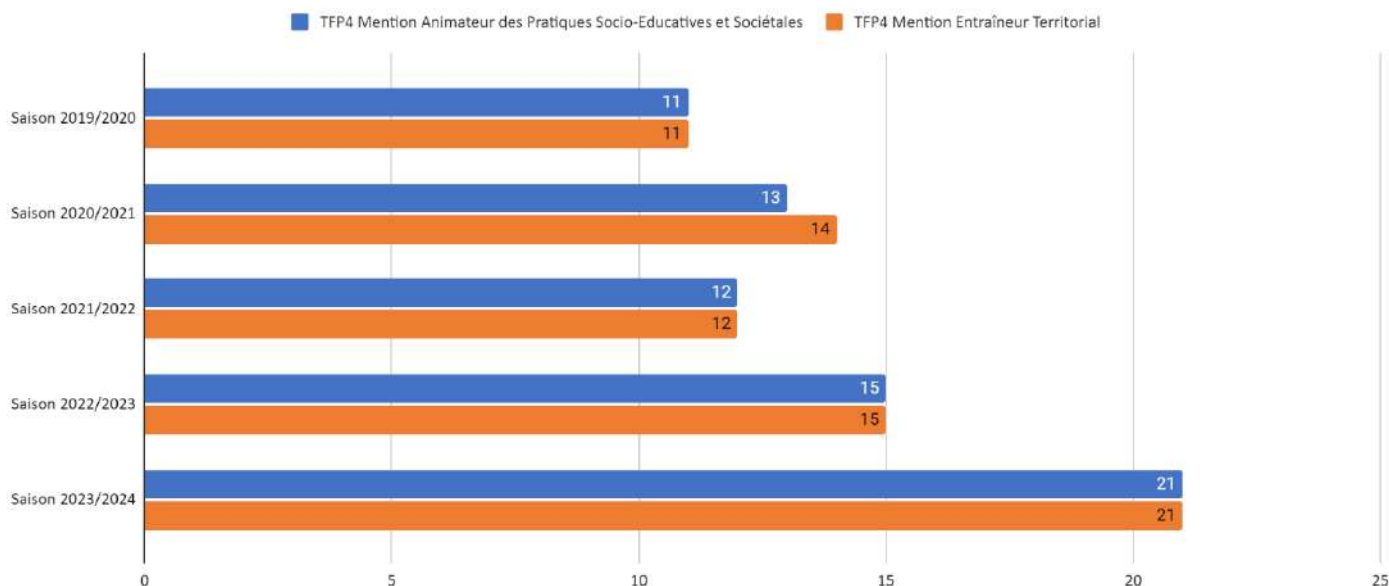
EVOLUTION des INSCRIPTIONS par OFFRE de FORMATION



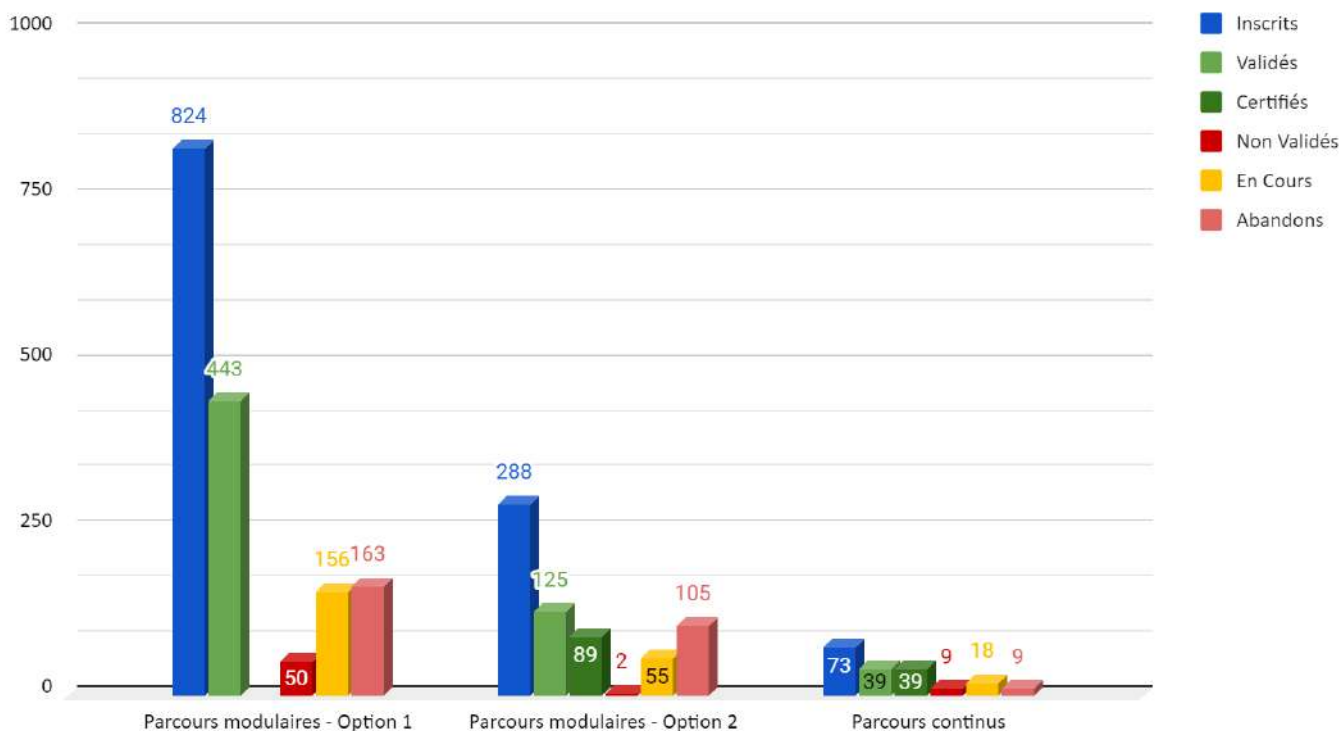
Les formations continues

Les formations continues consistent à pouvoir obtenir un diplôme reconnu par l'Etat et ainsi enseigner contre rémunération, avoir une carte professionnelle avec des prérogatives d'exercice.

PARCOURS de FORMATIONS CONTINUES - Double Mention



Voici une autre lecture des parcours avec leurs « état » enregistrés à la date du 15 mai 2024. L'option 1 correspond aux parcours avec des modules uniquement (pas de certification, pas ou peu de reconnaissance CMCD), l'option 2 aux parcours avec blocs de compétences (certification visée).



Plus l'offre de formation s'oriente vers la professionnalisation, plus les parcours sont finalisés (de 25 à 75%). La recherche d'une qualification reconnue tel qu'un bloc de compétences ou un titre à finalité professionnelle semblent être plus à même d'intéresser et d'impliquer les stagiaires. Dans l'option 1 il est difficile de distinguer les « non-validés », les « abandons » et les « en cours » si le stagiaire ne déclare pas avoir abandonné, s'il ne répond à aucune de nos sollicitations, et du fait qu'il n'y ait aucune épreuve certificative finale. C'est le module « OTM » qui fait ressortir les 50 personnes avec une qualification fédérale accordée ou non. Pour le reste de l'option 1, nous avons décidé au regard de la crise sanitaire de conserver les stagiaires « en cours de formation », ce qui ne sera plus possible au regard de la nouvelle architecture et des contenus pédagogiques modifiés. Seules les qualifications fédérales, les certificats fédéraux et les modules validés (formés dans Gesthand) pourront être reconnus.

Ci-dessous, le détail des inscriptions par module depuis 2019

FORMATION MODULAIRE et INSCRIPTIONS			Dont certifications	
M1	Accompagner les pratiquants	305	AcEA	89
M2	Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants	107	CF1	42/55
M3	Participer à l'élaboration du projet associatif	61	CF2	26/34
M4	Valoriser et promouvoir la structure	61		
M6	Animer les pratiques Babyhand et 1 ^{er} pas	65	CF3	2/5
M7	Animer les pratiques Minihand et Hand à 4	39		
M5	Agir dans les différents milieux éducatifs	23		
M8	Animer les pratiques Handfit, sport santé	41	CF4	1/4
M9	Animer les pratiques Handensemble	26		
M11	Entraîner des adultes en compétition	52	CF5	3/9
M10	Entraîner des joueurs / arbitres, arbitres/joueurs	190		
M12	Entraîner des jeunes en compétition	103		

MODULES COMPLEMENTAIRES et INSCRIPTIONS			Dont qualifications	
M13	Faire vivre une école d'arbitrage	91	ANIM EA	39
M14	Accompagner un arbitre en situation	13	ACC TER	17
M17	Officiel de Table de Marque	228	OTM	180
M18	Tuteur de proximité	8	AF CC12	4
M19	Animateur de proximité	8		4
M20	Animateur dans l'alternance	8		4
SETT	Recyclages : Situations et Echanges à Thématiques Techniques		165	

FORMATION CONTINUE et INSCRIPTIONS				
		I	F	C
T4	Double mention	73	65	36
T4	Entraîneur Territorial	2	2	2
T4	Animateur des Pratiques Socio Educatives et Sociétales	2	2	1
M15	Agir et prévenir les comportements déviants	58		28
M16	Ethique, valeurs et vertus du vivre ensemble	38		
M21	Outils bureautiques et digitaux	49		
M22	Développer son avenir professionnel	48		
3 stagiaires ont obtenu le T4 par la voie modulaire (2 APSS et 1 ET)				

✓ Quelques analyses de ces données et analyse plus qualitative

- Une baisse significative des abandons

La nouvelle architecture des formations a tout d'abord été mal comprise par les licenciés car elle ne traduisait pas dans les appellations des modules ou des blocs de compétences le réel besoin des licenciés en matière de formation. Doucement, mais encore assurément, les formations sont mieux appréhendées et suscitent moins de surprises ce qui explique la baisse significative d'abandons (parcours non finalisé ou demande d'arrêt en cours) ou annulation (le stagiaire n'a suivi aucune circonstance de formation et prévient qu'il se retire). Cette tendance nationale a été prise en compte par la fédération et l'IFFE, elle va prochainement répondre à ces besoins.

- Une légère tendance à venir se former pour être professionnel et des structures qui souhaitent se professionnaliser

Au départ l'arrivée des certifications professionnelles et des titres ont marqué un vrai changement dans notre culture fédérale où ne figurait aucune passerelle entre les formations d'Etat (les BE puis les DE) et les formations fédérales (BF puis Niveau puis Entraîneur régional...). Ce rapprochement nécessaire et ce besoin de pouvoir faire reconnaître ses compétences pour l'un ou l'autre sans devoir faire deux parcours différents permet la conversion professionnelle pour certains, la reconnaissance pour d'autres mais surtout facilite et autonomise nos offres de formations professionnelles. Les structures ont aujourd'hui compris la nécessité de professionnaliser leur fonctionnement en salariant un éducateur de Handball. Actuellement plus de 80 structures semblent avoir fait ce choix en Normandie. Reste à observer, anticiper et accompagner ces structures pour pérenniser ces emplois. L'ITF Emploi doit pouvoir répondre plus à cette problématique mais manque actuellement de ressources humaines pour déployer cette aide. Le projet 2024/2028 doit pouvoir répondre à ce besoin.

- Des offres de formation vers l'encadrement des nouvelles pratiques en question

Les volumes de participants à ces formations interrogent sur leur mise en place sur les stratégies, les volumes horaires et leur accessibilité. La future architecture va tenter de répondre à ces problématiques (voir chapitre plus bas). Nous avons dû jouer de d'adaptations pour répondre souvent à de faibles effectifs de stagiaires en formation, là où d'autres territoires ont fermé les parcours.

L'offre de formation « Animateur de Beach Handball » va être déléguée aux territoires la saison prochaine.

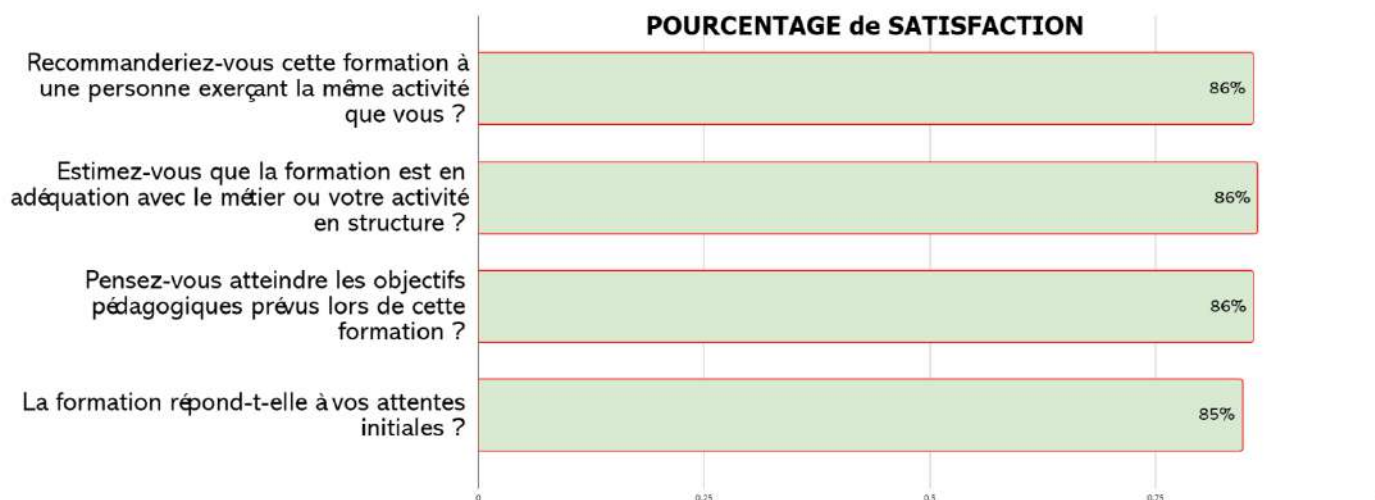
- L'offre de formation vers l'encadrement des compétitions

La réglementation en matière de CMCD et d'organisation des compétitions conduisant à la qualification d'un certain nombre de personnes dans les domaines de l'encadrement des équipes, de l'arbitrage et de l'environnement des rencontres, l'offre vers ces formations est forcément davantage sollicitée que d'autres. Cette offre bénéficie donc de cet avantage pour assurer des effectifs de formation.

- Parvenons-nous à répondre aux attentes des stagiaires ?

Dans les positionnements d'entrée en formation nous observons néanmoins qu'un tiers des stagiaires viennent par ambition personnelle et recherche de montées en compétences. Pour les 2/3 souvent contraints nous parvenons pour plus de la moitié d'entre assurément à les faire renouer avec la formation, effacer les représentations des formations classiques et descendantes.

Ci-dessous vous trouverez la synthèse des évaluations à chaud et à froid des stagiaires (170 réponses).



✓ ITFE et CMCD

Certification des stagiaires

Dans un bilan intermédiaire, en décembre 2022, il a été rappelé aux stagiaires qu'ils pouvaient solliciter la certification quand ils le souhaitaient, à partir du moment où les temps présentiels et distanciels avaient été finalisés. Une plateforme permet désormais de déposer les dossiers après inscription (gratuite) sur Campus des handballeurs.

Nous rappelons ce principe, chaque stagiaire doit venir vers nous pour effectuer leur demande de passage d'épreuves certificatives dès lors qu'ils ne se sont pas déjà présentés (pas de rattrapage pour les parcours modulaires).

Les dernières épreuves seront possibles jusqu'au 10 juillet 2024. Après cette date il faudra se reporter à la nouvelle architecture et ses passerelles ou correspondances.

CMCD et ITFE

Un bilan des parcours va être diffusé après la plénière de la CMCD régionale à chaque structure et stagiaires. Comme déjà énoncé les stagiaires ont été informés déjà depuis la saison dernière que les parcours devaient être finalisés sur deux saisons s'ils veulent être reconnus dans la CMCD de leur club. Pour les stagiaires qui n'auront donc pas finalisé leur parcours cette saison, ils devront se réinscrire et nous ferons un positionnement pour évaluer les allègements possibles, idem pour tout stagiaire qui aurait validé un module ou plus.

Habilitation de l'ITFE par la FFHB (IFFE)

L'IFFE de la fédération habilite les territoires pour deux ans et la Normandie, comme les autres ITFE, doit renouveler son intention d'organisation des offres de formation et sa stratégie de déploiement. Nous avons déposé fin mai cette demande pour déployer le titre 4 en voie continue et modulaire. Nous souhaitons toujours travailler et se rapprocher avec d'autres territoires autour du titre 5 comme nous l'avons fait avec la Bretagne.

Le diagnostic réalisé sur le territoire montre de réelles avancées sur la professionnalisation mais un travail conséquent pour passer encore des messages à plus de 80% des bénévoles dans les clubs.

L'analyse des cohortes de « techniciens » montre de réelles préoccupations concernant l'encadrement des équipes aux niveaux les plus faibles. 12 % des officiels seraient qualifiés sur le territoire normand (442 officiels sur FDME sont qualifiés pour 3610 personnes apparaissant sur les FDME comme officiel responsable). Il y a pourtant 608 techniciens à jour de leur qualification sur 763 à la date du 15 mai 2024.



Le tableau ci-dessous montre les niveaux de qualification par niveau de jeu :

	Pourcentage de formés sur le niveau de jeu	Nbre d'équipes	Nbre de personnes qualifiées	T6 ENTRAINEUR	T5 ENTRAINEUR	CF Adultes T5	T4 EDUCATEUR	CF T4	BP ANIMATEUR	CF ACC / ANIM	Nbre de Pro par niveau sur le Nbre d'équipes
ADULTES MASC N1 N2	100%	6	6	1	3		1	1	0		100%
ADULTES FEM N1 N2	100%	6	6	2	3		1				100%
JEUNES MASC NAT	100%	6	6		5	1					67%
JEUNES FEM NAT	100%	6	6		5	1					83%
ADULTES MASC PN N3	100%	16	16	2	2	3	3	5		1	50%
ADULTES MASC REG EX	90%	20	18	1	2	1	4	7	1	2	50%
JEUNES MASC REG	66%	82	54	2	9	1	14	16	2	10	29%
JEUNES FEM REG	64%	36	23		6	1	7	6		3	31%
ADULTES FEM PN N3	60%	20	12		4		5	3			40%
ADULTES FEM REG EX	60%	20	12	1			2	3		6	15%
ADULTES MASC REG HON	58%	40	23			2	7	8		6	15%
JEUNES MASC DEP	29%	325	95		3	1	27	27		37	8%
ADULTES FEM DEP	26%	99	26		1		1	6		18	5%
JEUNES FEM DEP	25%	229	57		4		14	16	3	20	7%
ADULTES MASC DEP	17%	137	23			1	5	6		11	3%

Attention, sont comptant en tant qu'officiel d'une équipe les personnes ayant participé au moins à 50% des rencontres d'une équipe. Ce sont les niveaux de formation les plus haut qui sont conservés.

Recyclages

Il y a eu 23 SETT, Séances et Echanges à Thématiques Techniques, organisés sur le territoire avec des participations assez hétérogènes. Nous savons que l'offre est trop hétérogène au plan géographique et que nous devons mobiliser davantage les structures (clubs, centres d'entraînement, initiatives locales...) à proposer l'organisation de ces circonstances dont nous rappelons quelques principes.

Le recyclage est un dispositif qui permet de :

- Mettre à jour les connaissances et les informations sur la vie fédérale et les pratiques du handball,
- Renouveler les qualifications fédérales afin de répondre aussi aux obligations réglementaires des CMCD nationale, régionale ou départementale (Contribution Mutualisée des Clubs au Développement).

Dans ce contexte, la Ligue de Normandie de Handball et l'Institut Territoriale de Formation et de l'Emploi ont la responsabilité d'organiser sur son territoire des recyclages pour les niveaux de qualification des animateurs et entraîneurs régionaux de l'ancienne architecture, et des niveaux du TFP4 comme indiqué ci-dessous.

En Normandie nous avons voulu mettre en place des moments qui permettraient de réaliser **4 objectifs** :

- Permettre la promotion d'événements ou de structures en Normandie qui présentent une conviction technique dans un club, un comité, une ligue,
- Recycler des niveaux de formation ou des qualifications en capitalisant la participation à ces moments techniques,
- Développer une identité culturelle et sportive sur une localité, un bassin, un pays ou notre territoire,
- Mixer les publics et favoriser les échanges.

Les SETT concernent deux publics :

- Ceux qui doivent recycler leur qualification :
- Ceux qui veulent participer à ces moments par passion, curiosité, enrichissement personnel...

- Une réflexion sur les recyclages

Avec une offre plus importante de SETT, malgré une répartition encore hétérogène sur le territoire mais plus satisfaisante que la saison passée, les recyclages ne « cochent pas toutes les cases ».

Le manque d'homogénéité sur le territoire, le manque de participants, les besoins en ressources humaines et administratives ne participent pas à valider cette organisation actuelle.

Les objectifs de ces circonstances étaient d'abord la culture et le partage, or on se rend bien compte que chacun vient par obligation sur ces moments et non par ambition d'échanger, pour 90% des participants. Une réflexion sera menée en août 2024 pour proposer des temps mixtes de recyclage obligatoire et des temps plus sectorisés, plus accessibles.

✓ Campagne de demande des équivalences

L'IFFE a désormais finalisé le traitement des équivalences en mettant en place deux campagne. Ce dispositif très lourd a suscité beaucoup de questions mais n'a pas posé au final de problématiques sur les fonctionnements CMCD ou autres. Gardons à l'esprit les avantages que la nouvelle architecture a pu permettre pour la reconnaissance de parcours de bénévoles, voire des reconversions professionnelles avec des qualifications fédérales vers un titre à finalité professionnelle (sous conditions).



✓ Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience

Pour ce type de parcours de formation la fédération a mis en place une plateforme de réception des candidatures. C'est exclusivement l'IFFE qui gère en coordination avec les territoires ces demandes de validation d'acquis par l'expérience. Avec la nouvelle architecture, des modifications aussi vont avoir lieu donc patience pour l'accès à la plateforme sur le site FFHB.



✓ Fonctionnement interne de l'ITFE

Une profonde mutation réussie pour le suivi administratif et financier

La transition vers de nouveaux outils numériques dédiés comme « AGATE » et « ORION », l'un pour la gestion et le suivi des inscriptions via campus des handballeurs et l'autre pour la partie comptable, vont être complètement opérationnels dès la rentrée. Lucie et Chantal qui sont désormais expérimentées pour s'approprier ces outils et ces fonctionnalités devraient nous rendre les tâches plus faciles dans le temps. Yohan, arrivé cette saison, assure de son côté les entrées dans Gesthand qui a subi quelques mises à jour plutôt pratiques. Merci à eux.

Audit de surveillance « QUALIOPI »

Nous avons été audités en novembre 2023 par l'AFNOR, organisme certificateur, afin de savoir si notre organisme de formation répondait à la démarche « qualité » engagée par le ministère depuis 2018 et nous avons passé avec succès cette étape sans aucune non-conformité. L'audit de renouvellement aura lieu en décembre 2024 donc le travail de structuration et de suivi doit continuer et s'améliorer.



Architecture des formations V2

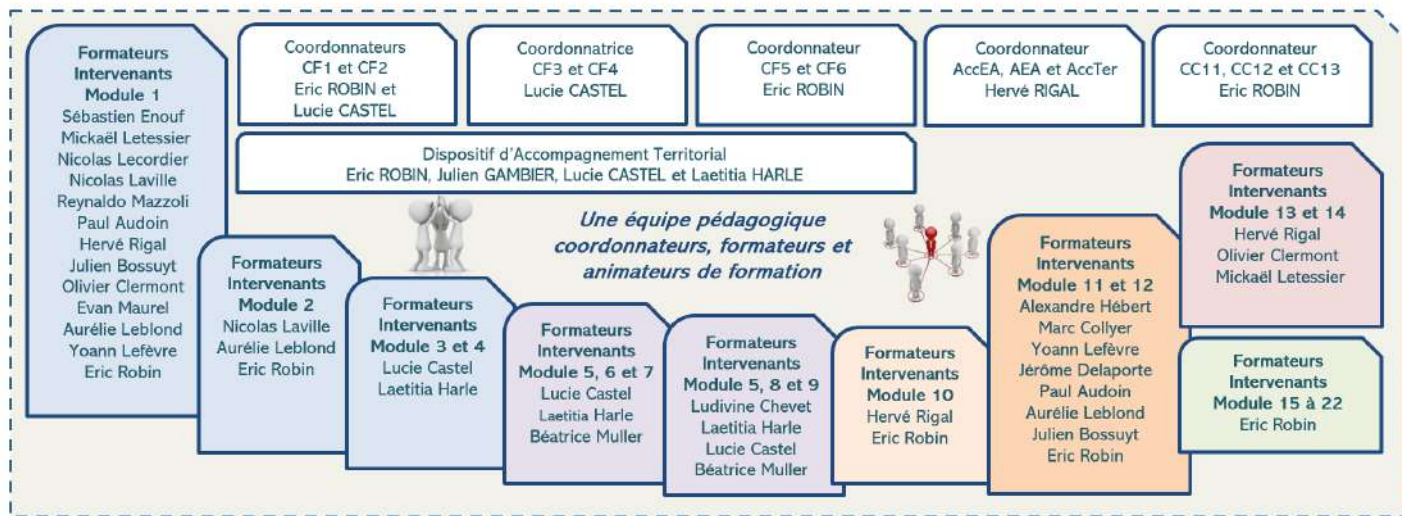
Chaque année le séminaire ITFE rassemble les acteurs pédagogiques et prenons en compte les différents retours pour améliorer l'organisation et les contenus de nos offres. Cette année sera consacrée à la mise à jour des contenus pédagogique au regard de la nouvelle architecture mais beaucoup de contenus resteront identiques. Au regard des volumes horaires modifiés, des modalités pédagogiques de formation, nous devons être vite opérationnels pour lancer les offres dès octobre 2024.

L'équipe des coordonnateurs, formateurs, animateurs de formation et certificateurs

L'équipe comporte actuellement près de 30 personnes. Elles sont conventionnées, contractualisées avec la ligue de Normandie. Le recrutement, les qualifications, la formation continue et les outils de suivis administratifs qu'imposent la coordination de ces ressources est un réel besoin et une exigence pédagogique pour plus de 150 dates de séquences d'animation de formation annuelles. 8 personnes ont intégré la formation d'animateur de formation et finalisent leur parcours en fin de saison. Nous espérons ainsi pérenniser, intégrer et faire reconnaître de nouvelles personnes dans notre fonctionnement. Nous aurons besoin de continuer leur formation vers les FPC organisées par la fédération et la formation de formateur.

Le séminaire ITFE aura lieu fin août de manière à travailler sur les modifications des rubans pédagogiques avec des interventions de professionnels de la formation.





✓ Dispositif Territorial d'Accompagnement

Initié la saison dernière avec un questionnaire transmis à l'ensemble des structures normandes affiliées, l'ambition de l'ITFE était de répondre au mieux à 3 objectifs :

- Accompagner les clubs dans leur structuration
- Accompagner pour mutualiser, rationaliser l'emploi
- Permettre le développement des pratiques

3 objectifs liés entre eux par le projet commun de réussir ensemble par les handballs, à mesure que le bénévolat vacille en sortie de pandémie.

63 clubs avaient répondu à l'enquête, ce qui assez peu, mais nous avons quand même pu constater des premiers besoins autour de la mutualisation des emplois.

Le comité du Calvados, sous l'impulsion de Patrick Osouf et de Lucie Castel, a ainsi créé un groupement d'employeurs qui permet à ce jour de partager des emplois avec différentes structures, pérenniser des professionnels et créer des postes. Un grand chapeau pour leur engagement. Aujourd'hui, nous répondons aux structures demandeuses mais souhaiterions accompagner davantage en développant des secteurs pour :

- Dynamiser des pratiques au regard du territoire
- Créer du lien entre les pratiquants, les encadrants, les dirigeants d'un même secteur
- Former des dirigeants dans l'élaboration de projets pour se structurer

Les ressources humaines des PPF, de l'arbitrage, de la performance sociale, de l'ITFE, associées à ce projet permettraient de couvrir le territoire et localement rendre accessible ces objectifs. Ce dispositif sera présenté pour la saison à venir à la rentrée.

✓ Modification de l'architecture

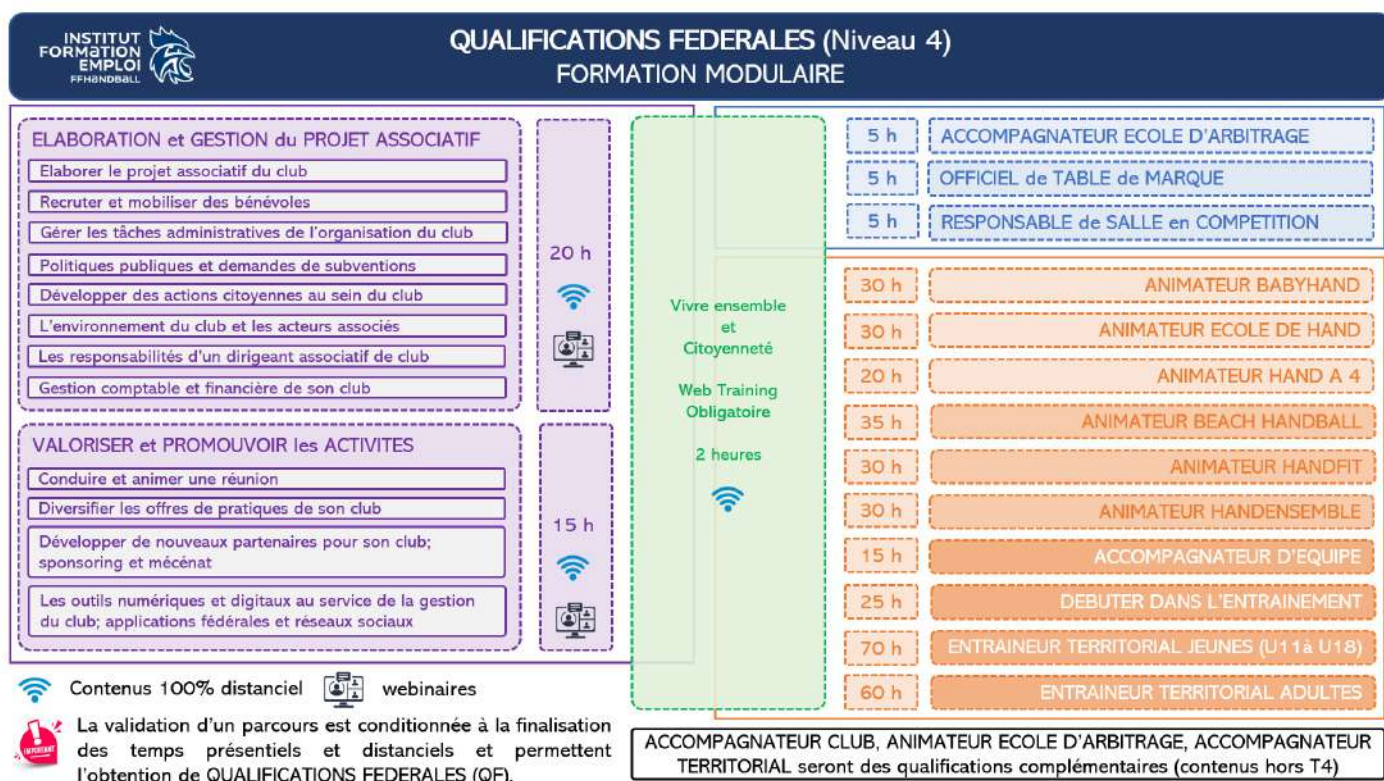
L'architecture des formations, mise en place par les territoires habilités par la fédération, est validée par l'Etat pour les parcours continus professionnalisant pour une période de quatre ans. Elle sera donc modifiée pour les saisons à venir car l'Etat oblige les organismes de formation qui proposent des parcours de formation éligibles à des financements d'état à garantir des offres de formation cohérentes pour l'évolution de l'emploi dans la branche. Ce processus de dépôt des titres à finalités professionnels auprès du ministère de l'emploi et de [France Compétences](#) vise la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

C'est pour ces raisons qu'une nouvelle offre de formation sera proposée dès septembre 2024, plus lisible, plus accessible et plus proche des besoins des structures et des stagiaires.



- L'offre de formation en parcours modulaire

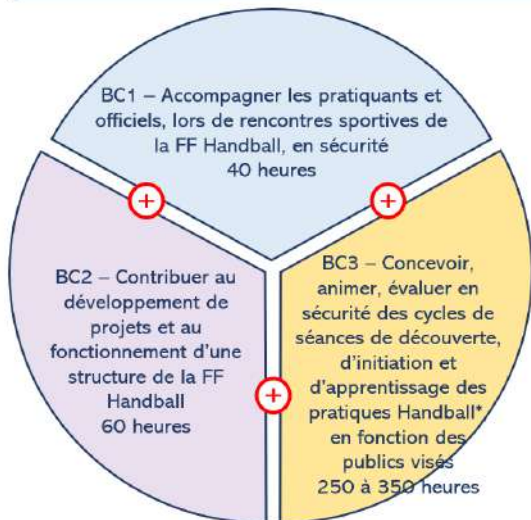
Voici la nouvelle maquette des formations :



Ce qu'il faut lire entre les lignes :

- Un web training, c'est-à-dire une formation uniquement à distance asynchrone, obligatoire pour toute première inscription en formation, autour du Vivre Ensemble et de la Citoyenneté.
- A gauche de l'image ci-dessus figurent deux modules avec des thématiques à organiser potentiellement à distance ou par des webinaires. La capitalisation de ces thématiques permettrait la validation du module.
- A droite, des qualifications autour de fonctions exercées dans les structures avec la nouveauté du « débiter dans l'entraînement » qui permet de faire une passerelle entre accompagner et entraîner.
- Dans « école de hand » il faut y voir « Premiers pas » et « Minihand ».
- Il n'y a plus de certification pour les parcours modulaires, les évaluations seront formatives et ce seront la validation des temps présents et distanciel qui seront pris en compte. C'est déjà ce nous mettons en place dans l'offre modulaire en Normandie.
- Il n'y a donc plus de bloc de compétences dans l'offre modulaire. Quelqu'un qui souhaite devenir professionnel doit s'inscrire dans le parcours continu, qu'il soit bénévole ou professionnel, qu'il veuille obtenir un bloc de compétences ou le titre à finalité professionnelle.

TFP 4 – Educateur de Handball



BC1

- Gestion d'un groupe de pratiquants en sécurité, lors de rencontres sportives de la FF Handball (plateaux, tournois, championnats), sur les aspects, administratif, réglementaire et pédagogique
- Conseil auprès des officiels (Juge arbitre jeune, Secrétaire de table, Chronométrateur) lors de rencontres sportives de la FF Handball (plateaux, tournois, championnats)

BC2

- Participation avec les différents acteurs de la structure, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets contribuant au développement d'une structure de la FF Handball
- Gestion administrative et contribution à la vie associative et citoyenne d'une structure de la FF Handball
- Communication et promotion des activités et des services d'une structure de la FF Handball, en interne et en externe

BC3

- Elaboration de cycles de séances et de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*, adaptés au public visé, en lien avec le(s) projet(s) d'une structure de la FF Handball
- Mise en œuvre de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball*
- Evaluation de cycles de séances et de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball

Ce qu'il faut lire entre les lignes :

On entend par « **Pratiques Handball** » dans le **BC3** :

- « Handball à 7 », désigne la pratique dite traditionnelle de la discipline regroupant le public « jeunes » (Catégories U11 jusqu'à U18) et le public « adultes ».
- « Offres de pratiques », désigne l'ensemble des pratiques suivantes : BabyHand, Handball 1ers Pas, Hand à 4, Handfit (sport santé), Handensemble (sport et handicap), Beach Handball

- **Moins de certifications**

Au lieu de 6 épreuves de certification, aujourd'hui c'est 3 épreuves pour l'obtention du titre 4 « Educateur de Handball ». La certification du bloc de compétences 3 comporte cependant deux modalités qui vous seront expliquées plus en détail dans le guide des formations.

- **Plus d'animation**

Le handball à 7 et les offres de pratiques forment désormais les pratiques Handball avec beaucoup de compétences transversales. C'est pour cette raison qu'elles ont été rassemblées dans un même bloc.

✓ Le calendrier et l'ouverture des inscriptions saison 2024/2025

Le calendrier 2024/25 n'est pas finalisé en raison de la récente validation du ministère et de France Compétences en mai 2024.

La prochaine session de la formation continue doit débuter en septembre/octobre 2024 avec des tests d'entrée fin août.

Pour les formations modulaires, suite au séminaire ITFE nous informerons les clubs pour les inscriptions en septembre.



Tableau de calendrier de formation pour la saison 2024/2025. Le tableau est divisé en plusieurs colonnes correspondant à des périodes de formation (septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août) et en plusieurs lignes correspondant à différents modules de formation. Les dates et les noms des modules sont indiqués dans les cellules du tableau.

Les inscriptions sur la saison prochaine se feront sur la plateforme « Campus des handballeurs » pour les raisons abordées ci-dessus. Ceci ouvre la voie incontournable de la digitalisation certes, mais aussi de la transparence au regard des exigences affichées pour les formations et le fonctionnement des organismes de formation comme évoqué pour la démarche Qualiopi. Aussi, il est utile de mettre à jour les adresses suivantes :

- CAMPUS – IFFE : <https://ffhandball-formation.sportef.com>
- CAMPUS – [ITFE Normandie](#)
- CAMPUS – [Aide à l'inscription](#)
- ITFE Normandie : toutes les infos sur [le site internet](#) (mise à jour en août)



Remerciements

Pour la mise en place des formations de nombreux clubs nous ont aidé en nous accueillant et en mobilisant des publics pour la pratique, des équipements. Nous tenons à remercier ces structures, le PL Granville, le CL Colombelles, la JS Cherbourg, le SM Vernon Handball, le Caen Handball, Handball Octeville/Mer, le comité du Calvados, de Seine Maritime et de la Manche, Montivilliers Handball, le HAC Handball.

Remercier aussi toute l'équipe pédagogique qui se démène pour les certifications, les suivis à distance et les animations pédagogiques.

Eric Robin
Conseiller Technique Fédéral
Responsable ITFE



Parcours de Performance Fédéral Normandie Féminin 2023-2024

Génération 2011

Staff technique (suivi génération) :

- Julien BOSSUYT//Reynaldo MAZZOLI/Patrick BONTE
- Jessica BARBIER coordination

Normandie Avenir du 24-26 février 2024 au Centre Régional Nautique Granville. Il a regroupé 45 joueuses réparties sur 3 groupes

NOM	PRENOM	CLUBS
ABEL	Maddy	PL GRANVILLE
BENAUD	Enora	ALENCON
BEZANNIER	Clarys	ALENCON
BLASQUEZ	Alice	US RUGLES
BOUFFARD	Manon	ASPTT SAINT LO
BRIDE	Emma	AG DEAUVILLE
DECOURS	Marie	ALENCON
LANES	Paloma	AS GIBERVILLE
LASCOUOUNAS	Albane	ALENCON
NIANG	Coumba	HAVRE AC
NIASSE	Aminata	HAVRE AC
RUBAN AKPAN	Kelia	QUEVILLY-COURONNE HB
VANLEMBERGHE	Constance	CS ANDELYS
NICE	Lilou	BLANGY
BOLADJA	Christiana	SMV
BLESTEL	Louisane	LHDP
BOULIDAM	Sana	SMV
CANU-NAVAS	Tess	ES TROARN
CARLET	Annelie	AS GIBERVILLE
COLOMBEL	Emma	AG DEAUVILLE
GEORGE	Jade	VAL DE REUIL / LOUVIERS
GRONDIN	Camille	AS GIBERVILLE
HAMEL	Zelie	AG DEAUVILLE
LEGRAND	Camille	PL GRANVILLE
LIOTE	Manon	BELLEME
RIPAULT	Sixtine	ARGENTAN
SAINTE MARIE	Chloé	GAILLON AUBEVOYE
SIBY	Saouda	HAVRE AC
VERLEYEN	Charlotte	ZCHB
BOURDON	Suzanne	SUISSE NORMANDE
BASSINGHA	Aylee	CAEN VENDIX
BENAHMED-DAH	Kheira	HAVRE AC
BIART	Inaya	AIGLE
BOUANGOLI	Gloire-Celes	QUEVILLY-COURONNE HB
BOULIDAM	Fatima	SMV
CHAMPOUILLON	Meryma	FC BOLBEC
CHEDMAIL	Melita	ROUMOIS
JEANNE	Calie	AS GIBERVILLE
LECLERC	Romane	PL AVRANCHES
LETELLIER	Chloe	HAVRE AC
MARCELIN	Lya	SMV
OSAYANDE	Omokefe	HAVRE AC
PINEL	Oriane	ASPTT SAINT LO
VALY	Candice	ES TORIGNIAISE

1^{er} tour régional des inter Comités les 08-09 juin 2024 au Centre Régional Jeunesse et Sports du Havre et au gymnase Montgaillard. Délégation de 16 joueuses et 3 cadres.

GYMNASSE MONT GAILLARD 41 Av. du Mont Gaillard, 76620 Le Havre			
SAMEDI 08 JUIN 2024		DIMANCHE 09 JUIN 2024	
*11h00		*10h00	
12h15		11h15	
<i>Déjeuner CRJS</i>		<i>Déjeuner CRJS</i>	
14h30		14h00	
15h45		15h15	
*17h00		*16h30	
<i>Dîner CRJS</i>		<i>Dîner CRJS</i>	











Ouverture du gymnase 1 heure avant le premier match et fermeture 30' après le dernier match

Génération 2010

Staff technique (suivi génération) :

- Yoan LEFEVRE
- Patrick BONTE/Luc MASSON/Tom MULLOT (Regroupement)
- Julien BOSSUYT
- Reynaldo MAZZOLI
- Jessica BARBIER

2^{ème} tour régional des inter Comités du 28-29 octobre 2023 au CSN de Caen et à Colombelles

POS.	CLUB	POINTS	JOUÉS	GAGNÉS	NULS	PERDUS	BUTS +	BUTS -	DIFF.	FORME
1	 SELECTION DE LA MANCHE	12	4	4	0	0	97	54	43	
2	 SELECTION DU CALVADOS	10	4	3	0	1	92	52	40	
3	 SELECTION DE SEINE MARITIME	7	4	1	1	2	65	60	5	
4	 SELECTION DE L'EURE	7	4	1	1	2	65	69	-4	
5	 SELECTION DE L'ORNE	4	4	0	0	4	34	118	-84	

Stage regroupement de joueuses 29 février et 01 mars février 2024 au Centre Régional Jeunesse et Sports du Havre 20 joueuses convoquées avec la présence du technicien des 3 Comités non qualifiés (Mr BONTE, Mr MASSON et MR MULOT)

Tour inter Régional du 30-31 mars 2024 à Rueil Nanterre **QUALIFICATION** pour les phases FINALES à Orléans les 18 et 19 mai 2024



POS.	CLUB	POINTS	JOUES	GAGNES	NULS	PERDUS	BUTS +	BUTS -	DIFF.	FORME
1	SELECTION DE SEINE-SAINT-DENIS	12	4	4	0	0	102	44	58	
2	REGROUPEMENT NORMANDIE	11	4	3	1	0	78	64	14	
3	SELECTION DU VAL-D'OISE	8	4	2	0	2	67	79	-12	
4	REGROUPEMENT HAUTS DE FRANCE	6	4	2	0	2	80	84	-4	
5	SELECTION DE L'EURE ET LOIR	8	4	2	0	2	73	68	5	
6	SELECTION DES HAUTS-DE-SEINE	7	4	1	1	2	62	68	-6	
7	SELECTION DU NORD	6	4	1	0	3	62	80	-18	
8	SELECTION DU CALVADOS	4	4	0	0	4	57	94	-37	

Stage RÉGIONAL du 24-26 avril au Centre Régional Nautique Granville 20 joueuses

Génération 2009

Staff technique (suivi génération) :

- Aurélie LEBOND
- Yoan LEFEVRE
- Julien BOSSUYT
- Reynaldo MAZZOLI
- Jessica BARBIER

Stage RÉGIONAL 2 du 02 novembre 04 novembre 2022 au Centre Régional Jeunesse et Sports du Havre 20 joueuses convoquées avec la présence de 10 en première année de pôle espoir en parcours d'Accession (5 de Caen et 5 du Havre)

Stage RÉGIONAL 3 du 16 février au 17 février 2023 au Centre Régional Jeunesse et Sports du Havre 20 joueuses convoquées avec la présence de 10 en première année de pôle espoir en parcours d'Accession (5 de Caen et 5 du Havre)

Inter Ligues 22-24 mars 2023 Celle/Belles. Délégation composée de 16 joueuses dont 14 nées en 2009 et 2 en 2008 au pôle espoir en parcours d'Accession et 3 joueuses nées en 2009 hors structure. La génération 2009 finie 10^{ème}.

1er match **défaite** contre le Grand Est 21-15. Un début de match trop timide, nous avons ensuite un sursaut d'énergie qui nous permet de revenir à -2 à la mi-temps (10-8). Nous finissons le match avec trop de pertes de balles et trop d'échecs dans le duel tireur gardien.

2ème match **défaite** contre la Bretagne 24-19. Dès l'entame du match, nous avons montré un tout autre visage avec une défense solide et de la cohérence en attaque. La fatigue a ensuite entraîné des pertes de balles, dû à de la précipitation.

3ème match **gagné** contre la Nouvelle Calédonie 38-10. Les filles ont respecté le projet de jeu ainsi que les axes d'améliorations demandés lors des séances vidéo pour finir à la mi-temps à 20-5. L'application et l'investissement n'ont pas faibli en deuxième mi-temps. Nous terminons la rencontre sur le score de 38-10. Toutes les joueuses ont pu s'exprimer lors de ce match malgré les deux blessures.

4ème match **gagné** contre les Pays de la Loire 16-23.

Match places 09-10 **défaite** contre le PACA 23-17.



Pôle espoir normand féminin

Parcours Excellence :

- **Génération 2006** : cette saison 3 joueuses sont nées en 2006 au sein du pôle espoir et en classe de terminales. Les 3 autres ont pu être accueillies le mercredi soir à la séance de la N1 du HBO et tous les mardis une terminale s'est entraînée avec la D2 du HAC HB. À l'issue de l'année 1 rejoindra un CFCP. Comme tous les ans le lycée Porte Océane a pu organiser leur emploi du temps et faciliter leur présence sur l'ensemble des entraînements. Le BAC en EPS a été préparé et organisé en relation avec le lycée et les profs d'EPS.
- **Génération 2007** : 7 joueuses sont nées en 2007. 2 à 3 d'entre elles vont poursuivre leur formation au sein du parcours d'Excellence en 24-25 et continuer à se former sur le niveau Nationaux du HAC, de Octeville de Rouen et Colombelles.



Compétition Inter Pôles :

Grand Est-Normandie : **défaite** 25-18. Face à une équipe expérimentée et des GB qui nous ont mis en difficulté les normandes sont restées concentrées et rigoureuses dans le projet de jeu avec beaucoup d'engagement (mi-temps 12-08).

Pays de La Loire-Normandie : **victoire**. Une victoire importante. Une entame de match difficile avec la capacité de se re-concentrer sur le projet de jeu collectif pour gagner/

Normandie-AURA : **victoire** 23-13 du sérieux, de la rigueur. Une satisfaction est que toutes les joueuses se sont exprimées et ont contribué à cette victoire.

Occitanie-Normandie : **défaite** 15-14 manque d'agressivité. Malgré un rebond en seconde mi-temps la gestion du money time n'a pas été en la faveur des normandes.

Normandie-CVDL : **défaite** 14-18. Mi-temps 9-9 beaucoup de sanction en notre défaveur qui nous déséquilibre et nous oblige à dépenser beaucoup d'énergie (blessure de notre DC).

Bretagne-Normandie : **défaite** 15-26. Une première mi-temps satisfaisante. Une deuxième beaucoup plus complexe avec la perte de nos valeurs collectives et plus de déchet qui creusent l'écart (blessure ALG).

Réunion-Normandie : **victoire** 22-19. Un dernier match avec des hauts et des bas. À retenir la VICTOIRE et la place 11/16 de la compétition.

Semaine type d'entraînement :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	08h00 séance GB et spé	12h30 kiné*	08h00 séance muscu	
13h00-15h00 médecin*	08h00 séance muscu	14h00 muscu	08h15-09h30 séance HB	
15h30-17h00	16h30-18h00 séance HB	16h00-18h00 séance HB	11h00-13h00 médecin*	
	16h30-18h00 muscu	18h00-19h30 séance N2 HAC		
	18h00-19h30 séance D2 HAC	18h30-20h00 HBO N1	20h00-21h30 HBO N2	17h30-19h00 séance HB
				En soirée séance clubs

*présence sur le site du CRJS

ORIENTATION EN CFCP (centre de formation club pro)

- COURTADE Clarence CFCP de St Amand

Parcours Accession : génération 2010/2009/2008 site de Caen et du Havre

Semaine type d'entraînement Le Havre :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	08h00 muscu	08h00-09h30 séance muscu	08h00 muscu ou HB	
13h00-15h00 médecin*	08h00 séance GB	12h30 kiné*	11h00-13h00 médecin*	
15h30-17h00 séance HB	16h30-18h00 séance muscu	14h00 muscu	16h30-18h00 séance HB	
16h30-18h00 séance HB	16h30-18h00 séance HB	16h00-18h00 séance HB	17h30-19h00 Séance HB	En soirée séance clubs

*présence sur le site du CRJS

Semaine type d'entraînement Caen :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	11h00/12h00 HB		10h30/12h HB	
MEDECIN/KINE/PREPA MENTAL/ DIETETICIEN*				
17h18h30 Musculation		14h/16h HB	17h45/19h00 Musculation Handball	En soirée séance clubs

*présence sur le site du CNS

Concours d'entrée au Pôle espoir normand féminin 2024

- 65 candidatures
- 30 retenues pour les tests 22-23 avril et 24-26 avril 2024
- 15 nouvelles entrantes en septembre 2024
- 13 joueuses en Excellence et 22 joueuses en Accession (11 sur le site de Caen et 11 sur le site du Havre)

Pôle espoir 2024-2025

HOSTE JULIE
NAJIM NAELLE
ZABANA KETIA
KAYI BONDO KOUBA CHLOÉ
FONTAINE CLELIA
VINCENT LILOU
SATIR KAWTAR
GUILLEMIN COLINE
PREVOST LISE
NIAKATE HETA
NIAKATE AMINATA
DESCHAMPS ATIYA
GAUGAIN AMBRE
LAVALLEY LEONIE
PERRELLE LOUISE
GIMENEZ ROMANE
RUELLAND SOLENE
LOTHON SOANE
HAMEL-LECERF LOUISON
QUERO LOU-AN'
FRITEYRE SOLENN
PROKOP ELOISE
CHENE GOHIN LILIE
WAGUE MAMOU
MOLDAN ISIS
GRUDET MAELYNE
FOLSI CHRISTELLA
VION AXELLE
DEMBELE-LOUIS INAYA
BARIL LOUANE
BA SANAH
ADAM LISON
STINAT BERTILLE
LELONG Clémence
MARTIN NAOMIE
MIZOUNI AYA
ZULEMARO Sahel
TURPIN MATHLIDE

Programme RIG MDH saison 23-24

Les RIG ont vocation à accompagner au mieux les joueuses identifiées à fort potentiel mais encore en manque de maturité dans leur expression pour progressivement, et en lien avec le travail quotidien en pôle, les amener au niveau de performance visé en sélection nationale.

- PREVOST Lise du HAC HB

Sélection SNU18 février 2024 MDH

- TUNY DEPREAUX Ange de Rouen
- COURTADE Clarence de Colombelles

Sélection SNU16 mai 2024 MDH

- PREVOST Lise du HAC HB
- NIAKATE Heta du SMV
- NIAKATE Aminata du SMV
- SATIR Kawtar du HAC
- GAUGAIN Ambre de Colombelles

Sélection Equipe de France U16 juin et juillet 2024

- PREVOST Lise du HAC HB
- NIAKATE Aminata du SMV

Sélection Equipe de France U16 Beach mars et juin 2024

- GUILLEMIN Coline de Colombelles

Calendrier 2024-2025 PPF national :

Inter pôles

Du vendredi 31 janvier au mardi 4 février 2025.

Arrivée des équipes le jeudi 30 janvier fin de journée et départ le mercredi 5 février matin.

Organisateur délégataire Ligue Auvergne Rhône Alpes sur le site de Bourg de Péage

Inter ligues

Du vendredi 28 au dimanche 30 mars 2025.

Arrivée des équipes le jeudi 27 mars fin de journée et départ le lundi 31 mars matin.

Organisateur délégataire club du HBC Celles sur Belle

Inter comités

-Tour Interrégional : samedi 19 et dimanche 20 avril 2025

Sites à désigner par les 6 Ligues organisatrices

Délégué technique : Responsable PPF F territorial des Ligues organisatrices.

-Finalités Nationales : samedi 7 et dimanche 8 juin 2025 à Orléans

Arrivée des équipes le vendredi 6 juin fin de journée et départ le lundi 9 juin matin.

Organisateur délégataire Ligue Centre Val de Loire

Dates des Stages Nationaux

SN U18

Du lundi midi 24 février au vendredi matin 28 février 2025 à la MDH

SNU16

Du lundi midi 28 avril au vendredi matin 2 mai 2025 à la MDH

Jessica BARBIER



Parcours de Performance Fédéral Normandie masculin 2023-2024

1/ DETECTION :

1.1 La génération 2010

Championnat de France inter comités : cette année la génération 2010 est suivie pour son entrée dans le P.P.F. Les deux tours régionaux de juin 2023 et de la toussaint 2023 ont qualifié les sélections du Calvados et de la Seine Maritime pour le tour inter-régional. Cette année la troisième place a été attribuée au regroupement de comité de Normandie.

Le tour inter-régional du week-end de Pâques n'a pas été favorable aux représentants normands puisqu'aucune sélection ne participera aux finales nationales a Orléans.

Les tours régionaux ont permis d'identifier les joueurs potentiels 2010 pouvant prétendre à l'entrée en pôle pour l'année 2024/2025, mais aussi d'organiser l'édition 2024 du Normandie Avenir à Granville les 24, 25 et 26 février 2024. 38 joueurs ont pris part à ce regroupement, a nouveau un moment d'évaluation des joueurs de la génération 2010 mais aussi quelques joueurs 2009 qui candidatent aux détections du pôle espoir masculin de handball.



1.2 La génération 2009.

Trois regroupements sur cette saison :

- Toussaint 2022 (Granville)
- Février 2023 (Granville)
- Pâques 2023 (Vernon)

Cette sélection participera aux championnats de France interligues à Saint Dié des Vosges du 29 avril au 3 mai. La compétition sert de support à la détection pour le stage national U16 de la toussaint 2024. La sélection est encadrée par P.Mahé (CTF Ligue), E.MAUREL C.T.F de l'One) et M.CATHERINE (Gonfreville). Le groupe est composé de 6 joueurs membres du pôle espoir masculin normand.

La sélection Normande est dans la poule 2 en compagnie de la Bretagne, l'Ile de France 2 et les Pays de la Loire.

2/ La formation : Pôle Espoir Masculin de Caen.



Cette année la structure accueille 23 athlètes de la troisième à la terminale plus 3 partenaires d'entraînement.

	Joueurs	site
Terminale	5	Excellence
Première	3	Excellence
Seconde	9	Accession
Troisième	6	Accession

Les 5 joueurs nés en 2006 (terminale) évoluent cette saison en sénior sur des niveaux de nationale 2 et nationale 3

Les 3 joueurs nés en 2007 (premières) évoluent en championnat de France -18 ans ou en nationale 3.

Les joueurs nés en 2008 (secondes) évoluent soit en championnat de France -18 ans ou en -17 ans excellence région.

Enfin les troisièmes nés en 2009 jouent en championnat de France ou en -17 excellence région.

La répartition territoriale est la suivante :

Calvados	1
Eure	9
Manche	6
Orne	2
Seine-Maritime	5

Les joueurs sont scolarisés pour les troisièmes au Collège Lechanteur et pour les lycéens sur le lycée Laplace d'Umont Durville.

L'encadrement technique est assuré par F. PROUFF (CTS Normandie), P. Mahé (CTF Ligue), L. Petit spécifique GB (professeur d'EPS) et F. MOITIE salarié de Falaise.

Le suivi médical, psychologique, diététique, scolaire est assuré en partenariat avec le Centre Sportif Normand (CSN) site de Caen.

L'équipe du Pôle Espoir Masculin Normand a participé à deux tournois amicaux :

- Cesson décembre 2023 (Bretagne, Pays de la Loire, Ile de France et Normandie)
- Poitiers février 2024 (Bretagne, Pays de la Loire, Ile de France, Centre Val de Loire, Occitanie et Normandie).

Enfin 16 joueurs ont participé aux championnats de France interpoles la première semaine de Mars à Nantes. Le Pôle Espoir Masculin a terminé 2ème sur 16. Un très bon classement pour la Normandie qui n'a qu'un seul site. L'équipe Normande était l'équipe la plus jeune du tournoi mais qui présente de nombreux joueurs à très fort potentiel.

[3/ Stages nationaux, sélection nationale et centre de formation des clubs professionnels.](#)

Suite aux Inter Ligues 2008 de la saison 2022-2023 3 joueurs ont participé aux stages nationaux U16 à Créteil à la maison du handball.

Ces trois joueurs ont été retenus en équipe de France U17 pour un tournoi international en Espagne en décembre 2023.



Isaac SAILLARD 2009 Félipe GARCIA 2008 Jacques SIWE 2008

Isaac SAILLARD et Jacques SIWE ont été retenus pour les championnats Méditerranéen qui se dérouleront en TURQUIE en mai 2024.

Sur les 5 joueurs nés en 2006 (terminales) 3 se dirigent vers le monde professionnel.

- L. BASTARAUD, M. LEGRAIN et E. GERARD intègrent des centres de formation de clubs professionnels.



Franck PROUFF



Compte Rendu d'Activité de la COC Saison 2023/2024

COMPOSITION DE LA COC

Patrick DEMAIRE (Président), Olivier DESGRIPPES (COC 50), Anne LECOINTRE (COC 61), Guillaume DALLET (COC 27), Alexandre LEBIGOT (COC 76), Jean-Louis CAUVIN (COC 14), Evan MOREL (CTF 61), Paul AUDOIN (CTF 27), Nicolas LAVILLE (CTF 14), Sébastien ENOUF (CTF 50), Olivier CLERMONT (CTF 76), Lucie CASTEL, Daniel GROULT, Jean Pierre BOURDIN, Laure KOCH.

INVITES PERMANENTS

Nicolas MARAIS, Jessica BARBIER, Hervé VIGOR, Franck PROUFF, Yohan LEFORT, Beatrice PETIT, Yannick PETIT, Hervé RIGAL, Mathilde DESMEULLES.

BILAN

Les Demi-Finales et Finales de la Coupe de Normandie +16 ans féminin et masculin ainsi que la Coupe de Normandie moins de 19 ans masculin se sont déroulées à LISIEUX le 09 MAI 2024.

Coupe de NORMANDIE Féminine : AL CESAIRE LEVILLAIN
Coupe de NORMANDIE Masculin : ROUEN HB
Coupe de NORMANDIE U19 : HBC ROUMOIS

Finalités Excellence Féminine, Masculine, Barrage des 2èmes Excellence Masculin et Finalités Honneur attribuées à USM BLAINVILLAISE HB le 01 juin 2024

Tournoi des 2èmes Honneur, faute de candidat sera attribué à un des clubs participants

Finalités moins de 13 ans Féminin et Masculin, attribué à HBC LE NEUBOURG le 02 juin 2024

La Super coupe de Normandie jeunes a repris cette saison, les finales auront lieu le 15 juin 2024 à St LO et Gonfreville.

CONTROLES DES FEUILLES DE MATCH

Sous la conduite de Mathilde DESMEULLES pour les championnats +16 ans et de Alexandre LEBIGOT pour les championnats jeunes, ceux-ci ont été effectués toutes les semaines avec une réunion en visio tous les mercredis pour étude.

Les anomalies sont diffusées aux clubs dans la semaine suivant la rencontre afin d'éviter de renouveler les mêmes erreurs.

Les championnats Pré-Régional Jeunes, le relevé des anomalies dans Gest'Hand a été redonné aux Comités.

La Commission rappelle qu'avant chaque coup d'envoi au moment de verrouiller la FDME les responsables d'équipe doivent vérifier que tout est conforme (une alerte les prévient des anomalies potentielles) et qu'ils sont responsables si la rencontre se déroule sans tenir compte de cette alerte.

Il est à noter, le nombre important de sanctions concernant la "non-présentation d'un officiel de table".

CHAMPIONNATS 2023/2024 +16 ANS :

La refonte des Championnats +16 ans Féminines, à été voté lors de l'AG de Alençon, avec application immédiate. Ces championnats comportent : une N 3, une PRE-NAT et deux poules Excellence.

Ce championnat c'est déroulé dans son intégralité. Nous retrouvons des championnats plus serrés.

Les équipes évoluant dans les championnats +16 ans devront confirmer leur engagement avant le 24 juin 2024.

Lors de la composition des championnats seuls les vœux ci-dessous seront étudiés :

- Numéros communs ou oppositions d'équipes pour éviter un nombre important d'équipes à domicile sur la même journée.
- Salles indisponibles sur une ou plusieurs dates (écrit de la collectivité obligatoire).
- **Les demandes de recevoir sur la dernière journée ne seront pas prises en compte.**

COUPE DE NORMANDIE

Cette saison, la Coupe de Normandie a changé de formule, en ne prenant en compte que les équipes évoluant en championnat Régional.

La Super coupe de Normandie jeunes a repris cette saison.

Cette compétition opposera les vainqueurs des Coupes des cinq Comités Normands garçons et filles.

CHAMPIONNATS 2023/2024 JEUNES :

Les finales Honneur et Excellence masculins et Féminines moins de 13 ans se sont déroulées le dimanche 02 juin 2024 à LE NEUBOURG

Finalités Excellence Féminine moins de 13 ans attribuées à E. Caen Est (AS Giberville HB)

Finalités Honneur Masculin moins de 13 ans attribuées à Sud Orne (E. Alençon St Germain)

Finalités Excellence Masculin moins de 13 ans attribuées à SMV Vernon St Marcel

La réforme des championnats jeunes c'est fait progressivement, cette saison nous sommes revenus à 2 poules en championnat Honneur moins de 17 et Moins de 15 masculins. Nous retrouvons la configuration prévue de la réforme des championnats jeunes : 2 poules Excellences et 2 poules Honneurs dans chaque catégorie. Même en Féminin si le nombre d'équipes désirant évoluer en championnat Régional le permet.

Les championnats interdépartementaux sont gérés par les Comités et mis en ligne dans GEST'HAND par la LIGUE.

Malheureusement nous n'avons pas pu organiser de championnat moins de 19 ans féminin à cause du peu d'inscrits (3).

Un championnat et une coupe de Normandie moins de 19 masculins ont été mis en place cette saison.

Lors de l'élaboration des championnats, nous avons pu démarrer à la même date avec les Comités.

CHAMPIONNAT MOINS DE 18 ANS FRANCE MASCULIN ET MOINS 17 ANS FRANCE FEMININ

Rappel : Pour les Championnats -18 Ans France et moins de 17 ans France, c'est la Ligue qui est « détentrice » des places dont le nombre est décidé par la FFHB par rapport aux résultats de la saison précédente.

Pour la saison 2024/2025 la Ligue dispose du même nombre de places en Championnat de France moins de 18 Ans Masculin que pour la saison 2023/2024.

A l'heure de la rédaction de ce bilan, la Ligue perd 1 place en championnat de France U18 Masculin.

Pour la saison 2023/2024 la Ligue disposait 4 places en Championnat de France moins de 17 Ans Féminin.

A l'heure de la rédaction de ce bilan, la Ligue garde 3 places en championnat de France U17 Féminin et pourra compter sur deux places supplémentaires.

La volonté de la COC reste toujours de faire évoluer chaque collectif au niveau le plus approprié. En effet nous sommes convaincus que la progression du joueur passe par une mise en situation dans une offre de pratique adaptée à ses besoins.

L'imposition d'entraîneurs qualifiés inscrit comme Officiel A sur les feuilles de match moins de 17 et 15 Excellence masculin et moins de 17 Excellence Féminin a permis d'avoir plus d'inscrit sur les formations. Félicitation aux clubs pour avoir respecté cette nouvelle imposition car très peu de clubs sont sanctionnés

Sans perdre de vue l'aspect compétitif associé au fait d'évoluer dans un championnat, il ne nous faut en aucun cas négliger l'aspect formation du joueur qui doit accompagner au quotidien notre travail auprès des jeunes joueurs.

La Commission remercie Yohan LEFORT, secrétaire de la COC de la Ligue, pour sa disponibilité et la qualité de son travail. Sa présence aux réunions est un atout supplémentaire dans le fonctionnement de la Commission.

Le Président de la COC

Patrick DEMAIRE



Contribution Mutualisée des Clubs au Développement 2023/2024

1° Composition de la commission

Présidente :	Béatrice PETIT
Membres :	Cédric BLONDE (CMCD 14) - Jean-Yves DIRLAOUEN (CMCD 27) - Daniel GROULT (CMCD 50) - Sébastien BEAUFRERE (CMCD 61) - Thierry THOMAS (CMCD 76)
Invités :	Nicolas MARAIS – Yannick PETIT – Eric ROBIN
Secrétaire salariée :	Chantal TAMPERE

2° Contrôle et vérifications des fiches CMCD

Cette saison, des problèmes informatiques de Gest'hand nous ont obligé à effectuer les contrôles plus tardivement qu'à l'habitude.

La commission s'est réunie pour la 1^{ère} phase de contrôle des fiches CMCD des clubs évoluant au niveau régional les :

- Comité 50 : le lundi 22/01/2024 à la Ligue
- Comité 76 : le samedi 03/02/2024 au Comité
- Comité 27 : le lundi 05/02/2024 à la Ligue
- Comité 61 : le mardi 06/02/2024 à la Ligue
- Comité 14 : le mercredi 13/02/2024 au Comité

Suite à ces réunions, chaque club a reçu, entre le 29 janvier et le 20 février sur sa boîte mail fédérale, son fichier au format PDF avec les annotations de la Commission.

Il était également demandé aux clubs de faire un retour à la commission si des anomalies étaient constatées sur leur fichier. Peu de retours ont été effectués par les Clubs.

Les contrôles de la seconde phase se sont déroulés selon le calendrier suivant :

- Comité 76 : le samedi 10 mai au Comité 76
- Comité 50 : le lundi 13 mai à la Ligue
- Comité 61 : le lundi 13 mai à la Ligue
- Comité 14 : le mercredi 15 mai à la Ligue
- Comité 27 : le jeudi 16 mai à la Ligue

Lors de la réunion plénière du mercredi 29 mai au siège de la ligue à Oissel, la commission a réalisé la vérification des clubs en sursis sportif, technique et d'arbitrage ainsi que la confirmation des sanctions ou valorisations.

Le contrôle des quotas d'arbitrages est effectué au 31 mai 2024.

Malheureusement on constate que des clubs sont encore sanctionnés et même en récidive pour certains.

3° Application des sanctions :

Chaque club a reçu sur sa boîte mail fédérale le courrier de décision de la Commission CMCD accompagné du fichier CMCD corrigé entre le 31 mai et le 2 juin.

En cas de contestation, les clubs disposent d'un délai d'appel de 7 jours, les sanctions ne seront donc applicables qu'après ce délai.

7° Projet CMCD 2024/2025 :

Lors de la plénière du 29 mai, la Commission a retravaillé sur le règlement et a procédé à des modifications. Celui-ci a été validé par vote électronique du Conseil d'Administration en date du 03 juin 2024. Il sera présenté et soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale.

Un grand merci à tous les membres de la commission pour le travail effectué avec rigueur.

Un grand merci aussi à Chantal, la secrétaire de notre commission, pour son travail de grande qualité et qui est toujours présente et disponible pour les clubs.

La Présidente de la CMCD
Béatrice PETIT



Bilan Intégrité Saison 2023-2024

C'est à partir de la saison 2019/2020 que la fédération française de handball a engagé le déploiement d'un nouveau dispositif de prévention visant à garantir la sécurité des licenciés, notamment des mineurs et des autres acteurs du handball, en luttant contre toutes les formes de déviances et de violences.

Ce dispositif comprenait notamment la création d'une attestation d'honorabilité pour le contrôle des éducateurs et des dirigeants, la mise en place d'une cellule fédérale de signalement et de référents intégrité dans chaque territoire.

Au 1^{er} janvier 2024, la cellule fédérale de signalement avait, depuis sa mise en place, traité 100 dossiers dont 50 % ont donné lieu à des sanctions allant de 6 mois de suspension de licence à la radiation.

- ☞ Près de 99% des mis en cause sont des hommes, 56% des victimes sont des femmes, et 77% des victimes sont mineures.
- ☞ 60% des mis en cause sont des éducateurs, 13% des arbitres, 11% des dirigeants et 11% des joueurs. 10 dossiers ont entraîné une procédure pénale.
- ☞ A ce jour, 42000 licenciés ont été contrôlés (croisement honorabilité et FIJAIS *Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes*), il y a eu 10 contrôles positifs.

Pour ce qui concerne notre territoire, trois dossiers concernant des atteintes à caractère sexuel ont été transmis cette saison à la cellule fédérale de signalement, seule habilitée à traiter de façon confidentielle ce type de dossier.

L'attestation d'honorabilité, créée soudainement dans une période tourmentée où ce sujet n'était pas la préoccupation principale des clubs, a été simplifiée et est désormais devenue, pour les clubs et les licenciés concernés, une formalité règlementaire ordinaire et plutôt bien maîtrisée.

Si le contrôle effectué chaque semaine, à partir des extractions Gesthand, fait encore apparaître de nombreux manquements à l'honorabilité ils sont essentiellement le fait de licenciés qui rendent service ponctuellement pour des fonctions d'officiel de table ou de banc, de responsable de salle voire d'arbitre après tirage au sort.

Ce sont des situations inévitables et c'est la raison pour laquelle il a été décidé de ne pas les sanctionner systématiquement. Ces licenciés contrôlés sont invités par mail à produire leur attestation d'honorabilité et c'est seulement en cas de récidive qu'un courrier les informe qu'ils ne peuvent plus apparaître sur une feuille de match pour des fonctions soumises au contrôle de l'honorabilité, au risque de s'exposer à l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Cette procédure peut paraître trop indulgente, mais c'est un compromis qui vise à essayer de rester vigilant sur le contrôle de l'honorabilité, sans "piéger" des licenciés qui rendent service occasionnellement. Aucun dossier disciplinaire n'a encore été ouvert pour ce motif.

Depuis le début de cette saison, le nombre de dossiers disciplinaires est quasiment identique à celui de la saison passée à la même époque et comme l'an passé, la commission territoriale de discipline n'a pas eu non plus à traiter de propos ou de comportements racistes ou discriminatoires.

La création d'un observatoire des violences est en cours au niveau de la Fédération, à partir des données des commissions territoriales de discipline, afin d'identifier les phénomènes de violence ou d'incivilités les plus fréquents et les plus préoccupants et de mieux cibler les moments, les lieux, les publics concernés et les actions à mettre en place.

Il est à noter que c'est l'outil et la méthode utilisés depuis plusieurs années par la commission de discipline de la ligue de Normandie qui ont été en partie repris par la Fédération, dans l'attente d'une intégration dans Gesthand des données nécessaires à ces statistiques.

A tous les niveaux de jeu, la compétition génère des émotions qui peuvent être difficiles à maîtriser, mais rien ne peut justifier le manque de respect, l'injure ou la menace.

Ces comportements ne sont pas immanents à notre sport mais ne sont que le reflet d'une société qui, au nom d'une liberté d'expression dévoyée, s'autorise la contestation ou l'invective sans limites et qui a de plus en plus de mal à accepter la frustration, les décisions, les règles et un cadre défini par une autorité extérieure, phénomène qui n'épargne malheureusement pas notre sport et dont les arbitres sont les principales victimes.

Par ailleurs, sans défendre les auteurs d'incivilités ou renoncer aux objectifs de lutte contre toutes les violences, notre société est aussi devenue plus procédurière et on peut se demander si ce sont les joueurs et les officiels qui contestent davantage les décisions des arbitres, les publics qui sont devenus plus injurieux ou si ce sont les niveaux d'exigence et les seuils de tolérance qui se sont déplacés.

Il y aura toujours trop de dossiers disciplinaires, mais la situation de notre territoire ne paraît pas particulièrement alarmante, si ce n'est au niveau des encadrants des équipes de jeunes. En effet, sur les 23 dossiers disciplinaires relatifs à des compétitions jeunes, seuls six concernaient des joueurs, alors que 17 mettaient en cause des adultes pour leur comportement sur les bancs ou dans les tribunes.

L'encadrement d'une équipe de jeunes nécessite de toujours faire passer l'éducatif avant le résultat ou la performance et c'est l'exemplarité sans faille des adultes qui les encadrent au bord des terrains et de ceux qui les supportent dans les tribunes qui permettra aux jeunes licenciés de devenir des joueurs respectueux des règles, des adversaires et des arbitres.

Si la gestion des publics peut paraître compliquée pour les dirigeants de clubs, il semble important de leur rappeler que les dossiers traités en commission de discipline montrent que les incivilités du public sont très souvent le miroir d'un comportement gestuel ou verbal inapproprié de l'officiel responsable.

Ces faits de contestation, de violence verbale, d'incivilités et de transgressions diverses sont un peu comme un caillou dans la chaussure de notre sport. Dirigeants et encadrants doivent rester exigeants pour transmettre les valeurs sportives dès le plus jeune âge, protéger les arbitres et l'image du handball.

Toutefois, il ne faut pas sombrer dans le pessimisme et se féliciter de tout ce qui se passe correctement chaque week-end sur 99% des rencontres, grâce à l'engagement et à l'énorme travail de tous les bénévoles qui font vivre notre sport.

C'est à partir de la saison 2019/2020 que la fédération française de handball a engagé le déploiement d'un nouveau dispositif de prévention visant à garantir la sécurité des licenciés, notamment des mineurs et des autres acteurs du handball, en luttant contre toutes les formes de déviances et de violences.

Ce dispositif comprenait notamment la création d'une attestation d'honorabilité pour le contrôle des éducateurs et des dirigeants, la mise en place d'une cellule fédérale de signalement et de référents intégrité dans chaque territoire.

Au 1^{er} janvier 2024, la cellule fédérale de signalement avait, depuis sa mise en place, traité 100 dossiers dont 50 % ont donné lieu à des sanctions allant de 6 mois de suspension de licence à la radiation.

- ☞ Près de 99% des mis en cause sont des hommes, 56% des victimes sont des femmes, et 77% des victimes sont mineures.
- ☞ 60% des mis en cause sont des éducateurs, 13% des arbitres, 11% des dirigeants et 11% des joueurs. 10 dossiers ont entraîné une procédure pénale.
- ☞ A ce jour, 42000 licenciés ont été contrôlés (croisement honorabilité et FIJAIS *Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes*), il y a eu 10 contrôles positifs.

Pour ce qui concerne notre territoire, trois dossiers concernant des atteintes à caractère sexuel ont été transmis cette saison à la cellule fédérale de signalement, seule habilitée à traiter de façon confidentielle ce type de dossier.

L'attestation d'honorabilité, créée soudainement dans une période tourmentée où ce sujet n'était pas la préoccupation principale des clubs, a été simplifiée et est désormais devenue, pour les clubs et les licenciés concernés, une formalité réglementaire ordinaire et plutôt bien maîtrisée.

Si le contrôle effectué chaque semaine, à partir des extractions Gesthand, fait encore apparaître de nombreux manquements à l'honorabilité ils sont essentiellement le fait de licenciés qui rendent service ponctuellement pour des fonctions d'officiel de table ou de banc, de responsable de salle voire d'arbitre après tirage au sort.

Ce sont des situations inévitables et c'est la raison pour laquelle il a été décidé de ne pas les sanctionner systématiquement. Ces licenciés contrôlés sont invités par mail à produire leur attestation d'honorabilité et c'est seulement en cas de récidive qu'un courrier les informe qu'ils ne peuvent plus apparaître sur une feuille de match pour des fonctions soumises au contrôle de l'honorabilité, au risque de s'exposer à l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Cette procédure peut paraître trop indulgente, mais c'est un compromis qui vise à essayer de rester vigilant sur le contrôle de l'honorabilité, sans "piéger" des licenciés qui rendent service occasionnellement. Aucun dossier disciplinaire n'a encore été ouvert pour ce motif.

Depuis le début de cette saison, le nombre de dossiers disciplinaires est quasiment identique à celui de la saison passée à la même époque et comme l'an passé, la commission territoriale de discipline n'a pas eu non plus à traiter de propos ou de comportements racistes ou discriminatoires.

La création d'un observatoire des violences est en cours au niveau de la Fédération, à partir des données des commissions territoriales de discipline, afin d'identifier les phénomènes de violence ou d'incivilités les plus fréquents et les plus préoccupants et de mieux cibler les moments, les lieux, les publics concernés et les actions à mettre en place.

Il est à noter que c'est l'outil et la méthode utilisés depuis plusieurs années par la commission de discipline de la ligue de Normandie qui ont été en partie repris par la Fédération, dans l'attente d'une intégration dans Gesthand des données nécessaires à ces statistiques.

A tous les niveaux de jeu, la compétition génère des émotions qui peuvent être difficiles à maîtriser, mais rien ne peut justifier le manque de respect, l'injure ou la menace.

Ces comportements ne sont pas immanents à notre sport mais ne sont que le reflet d'une société qui, au nom d'une liberté d'expression dévoyée, s'autorise la contestation ou l'invective sans limites et qui a de plus en plus de mal à accepter la frustration, les décisions, les règles et un cadre défini par une autorité extérieure, phénomène qui n'épargne malheureusement pas notre sport et dont les arbitres sont les principales victimes.

Par ailleurs, sans défendre les auteurs d'incivilités ou renoncer aux objectifs de lutte contre toutes les violences, notre société est aussi devenue plus procédurière et on peut se demander si ce sont les joueurs et les officiels qui contestent davantage les décisions des arbitres, les publics qui sont devenus plus injurieux ou si ce sont les niveaux d'exigence et les seuils de tolérance qui se sont déplacés.

Il y aura toujours trop de dossiers disciplinaires, mais la situation de notre territoire ne paraît pas particulièrement alarmante, si ce n'est au niveau des encadrants des équipes de jeunes. En effet, sur les 23 dossiers disciplinaires relatifs à des compétitions jeunes, seuls six concernaient des joueurs, alors que 17 mettaient en cause des adultes pour leur comportement sur les bancs ou dans les tribunes.

L'encadrement d'une équipe de jeunes nécessite de toujours faire passer l'éducatif avant le résultat ou la performance et c'est l'exemplarité sans faille des adultes qui les encadrent au bord des terrains et de ceux qui les supportent dans les tribunes qui permettra aux jeunes licenciés de devenir des joueurs respectueux des règles, des adversaires et des arbitres.

Si la gestion des publics peut paraître compliquée pour les dirigeants de clubs, il semble important de leur rappeler que les dossiers traités en commission de discipline montrent que les incivilités du public sont très souvent le miroir d'un comportement gestuel ou verbal inapproprié de l'officiel responsable.

Ces faits de contestation, de violence verbale, d'incivilités et de transgressions diverses sont un peu comme un caillou dans la chaussure de notre sport. Dirigeants et encadrants doivent rester exigeants pour transmettre les valeurs sportives dès le plus jeune âge, protéger les arbitres et l'image du handball.

Toutefois, il ne faut pas sombrer dans le pessimisme et se féliciter de tout ce qui se passe correctement chaque week-end sur 99% des rencontres, grâce à l'engagement et à l'énorme travail de tous les bénévoles qui font vivre notre sport.

Philippe LEMAITRE



BILAN POLE TERRITORIAL SERVICES AUX CLUBS

Saison 2023-2024

➤ Evolution des licences

Cette saison la Normandie enregistre une augmentation importante des licences tant compétitives qu'évènementielles par rapport à la saison 2022/2023.

Sur la saison 2023 / 2024 la Normandie compte un total de 38459 licences dont 22722 compétitives soit une augmentation par rapport à la saison dernière (21910). L'augmentation également des licences évènementielles 15737 contre 10280 lors de la saison dernière témoigne de la dynamique retrouvée des Clubs et des Comités sur les actions de développement.

L'évolution sur les licences compétitives est également positive :

- Licences -12 ans féminines est de 1931 au 31 mai 2024 (1895 31 mai 2023)
- Licences 12 ans / 16 ans féminines est de 2243 au 31 mai 2024 (2162 au 31 mai 2023)
- Licences -12 ans masculins est de 3909 au 31 mai 2024 (3833 au 31 mai 2023)
- Licences 12 ans / 16 ans masculins est de 3441 au 31 mai 2024 (3318 au 31 mai 2023)

Concernant les nouvelles pratiques :

- HandEnsemble : passant de 163 licences à 181 pour cette saison 2023/2024
- HandFit : passant de 309 licences à 335 pour cette saison 2023/2024
- Baby-Hand : passant de 1001 licences à 1025 pour cette saison 2023/2024

➤ ANS - AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'ANS a pour objectifs le financement et l'organisation du sport en France (développement de la pratique sportive pour tous). Cette agence est un levier pour accompagner les politiques publiques et porter les objectifs fixés par le ministre des Sports en matière de haut niveau et de sport pour tous.

L'Agence Nationale du Sport assure deux missions : la haute performance et le développement des pratiques dans une seule et même structure.

L'enveloppe fédérale pour le PSF 2024 s'élève à 3 110 300 €. Cela représente une diminution d'environ 0,75% par rapport à l'enveloppe fédérale 2023.

Pour cette nouvelle campagne ANS 2024, 128 projets ont été déposés dans le Compte Asso pour le Handball Normand, dont 105 concernent les dossiers des clubs, répartis de la manière suivante :

Calvados : 20 Clubs et le Comité ont effectués un dossier pour 48 projets clubs déposés

Eure : 8 Clubs et le Comité pour 13 projets clubs déposés

Manche : 7 Clubs et le Comité pour 17 projets clubs déposés

Orne : 1 Club et le Comité pour 3 projets clubs déposés.

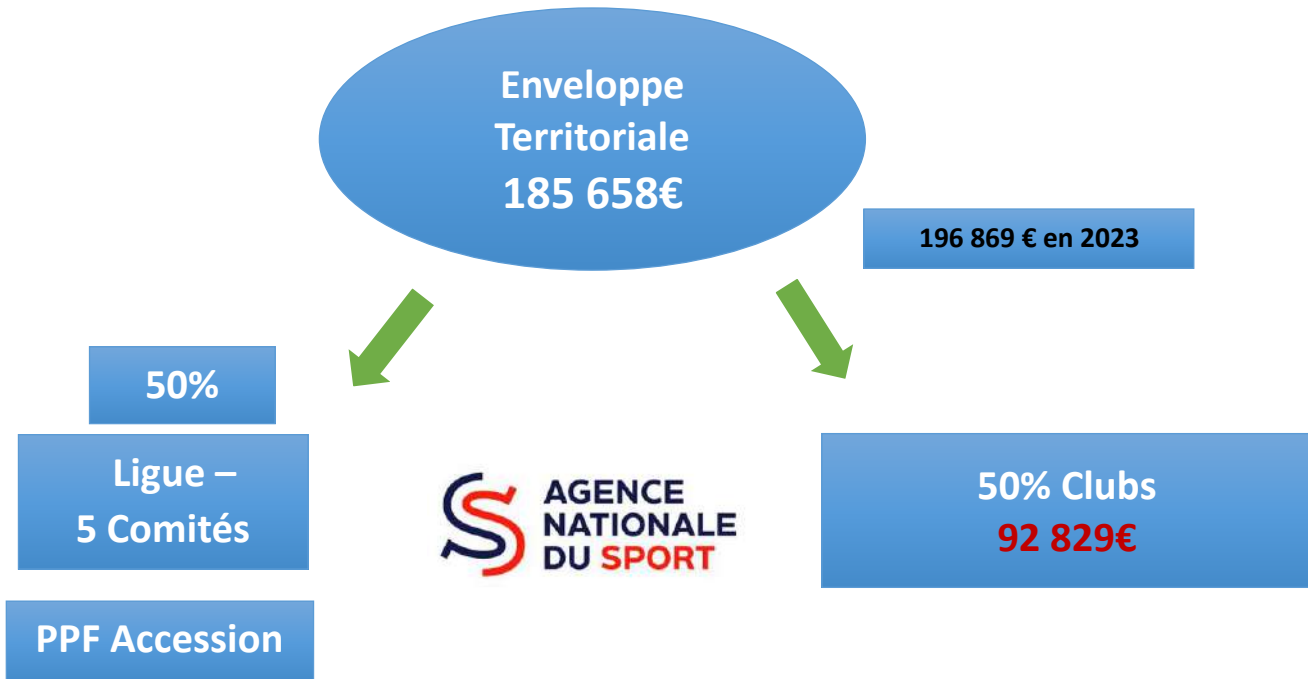
Seine-Maritime : 14 clubs et le Comité pour 24 projets clubs déposés

Le COPIL Normand s'est réuni le Mercredi 17 Mai 2024 pour l'instruction de l'ensemble des dossiers

Les orientations possibles pour les demandes 2024 :

- Développement des handballs de demain
- Développement du vivre ensemble et de la citoyenneté
- Féminisation

La répartition de notre enveloppe financière attribuée par la FFHB est la suivante :



8% à minima de notre enveloppe devait être consacré à des actions menées en faveur d'un public en situation de handicap.

➤ **HANDENSEMBLE**

Norm'Handensemble :

9ème EDITION DU NORM'HANDENSEMBLE



La Ligue de Normandie de Handball organise depuis 2013 le Norm'HandEnsemble, un évènement régional regroupant des clubs ou établissements Normands mettant en place la pratique du Hand ensemble.

Dimanche 27 Novembre 2023, a eu lieu la 9ème ÉDITION NORM'HANDENSEMBLE à Blainville-sur-Orne (14).

Au programme de la journée, des rencontres de hand fauteuil et de hand adapté.

Ce week-end aura été l'occasion pour ces équipes débutantes ou en place depuis plusieurs années de partager un moment convivial dans la bonne humeur et la bienveillance
Les rencontres ont été arbitrées par les stagiaires du titre IV ainsi que quelques volontaires issus des clubs.
Pour clôturer cette édition, nous remercions les participants de cette 9ème édition !!
Nous remercions le club de USM Blainville Handball pour l'accueil.

and adapté et Hand fauteuil étaient au programme de la journée :

HAND ADAPTÉ : pratique du handball pour des personnes atteintes d'un handicap d'ordre mental : déficiences intellectuelles et troubles mentaux.

Clubs présents : CL COLOMBELLES HB / US FECAMP HB (2 équipes) / US RUGLES / ES TROARN / USM VIROISE HB / CA LISIEUX / AS GIBERVILLE / RC BOLBEC HB

HAND FAUTEUIL : pratique du handball pour des personnes atteintes d'un handicap d'ordre physique : déficience physique mais également pour des personnes valides ayant toutes leurs facultés intellectuelles et motrices, quel que soit leur âge ou sexe, et voulant partager cette pratique du handball.

Clubs présents : CL COLOMBELLES HB / CL TOURLAVILLE / CAEN HB (2 équipes) / HBC CANTELEU (2 équipes) / USM BLAINVILLE



La Ligue tient également à féliciter le club de Canteleu (club de HandEnsemble) pour leur trophée en coupe de France HandFauteuil.

Le HBC Canteleu, a écrit cette année une nouvelle page de son histoire. En effet, le club a remporté, le 18 mai 2024 à l'Adidas Arena de Paris, la toute première édition de la coupe de France dans cette discipline face à Saint-Loubès, commune limitrophe de Bordeaux.

L'équipe compétitive s'est également qualifiée pour la **finale du championnat par ligues** face au redouté club de Lons-le-Saunier (Jura). Elle se tiendra à Montargis (Loiret), le samedi 1er juin.



➤ NATIONALES DU HANDENSEMBLE

Les Rencontres Nationales Handensemble ne se dérouleront qu'en Septembre 2024. Les clubs participants ne sont pas encore connus à ce jour. La FFHB a décidé l'année dernière de ne les réaliser que tous les 2 ans.

➤ CLUBS LABELLISÉS 2024

Depuis de nombreuses années, la FFHandball a déployé un dispositif de labellisation des clubs engagés dans la mise en place d'écoles de handball et d'écoles d'arbitrage.

Aujourd'hui, la FFHB a déployé un nouveau système de labellisations qui court pour 2 ans.

9 labels :

- Citoyenneté / Intégrité
- Club formateur
- Arbitrage
- Féminisation
- BabyHand
- Hand à 4
- BeachHandball
- HandEnsemble
- HandFit

Les objectifs de cette campagne de labellisation sont de :

- Permettre aux clubs d'être valorisés et reconnus dans les domaines où ils sont performants ;
- Concourir à la structuration et au développement des clubs ;
- Favoriser l'ancrage des clubs dans leur environnement ;
- Offrir des pratiques encadrées par des personnes formées ;
- Renforcer les liens entre les clubs et leur comité au travers d'un accompagnement ciblé autour de la performance sociale ;
- Concourir au développement de la fédération.

Les simulations de labels sont déjà ouvertes pour la saison 2024/2025 permettant de connaître la ou votre club peut progresser pour obtenir le label.

➤ NORMANDIE AVENIR 2024

Du 24 au 26 février, a eu lieu l'édition 2024 du Normandie Avenir à Granville.

85 jeunes filles et garçons étaient regroupés pour un stage de 3 jours.

Au programme : des entraînements le matin, des matchs l'après-midi, une présentation des pôles espoirs féminins et masculins normands, une intervention des kinésithérapeutes sur la prévention, l'hydratation et l'alimentation d'un sportif.

Dans le cadre de leur formation, encadrés par le responsable ITFE et les responsables PPF féminins et masculins, les 21 stagiaires TFP4 ont pris en charge les différentes équipes.

L'équipe regroupement Normandie masculine était de la partie pour parfaire leur préparation au tour Inter-régional des Inter Comités qui se déroulait les 30 et 31 mars. Ils ont affronté les deux collectifs masculins.

Les 7 stagiaires du Module 7 étaient également présents à Granville pour animer une séance de mini hand et de hand à 4 avec un public support du club de Granville.

Nous remercions Maxime et Envel, Kinés tout au long de l'événement, pour l'ensemble des soins effectués auprès des jeunes.

Nous remercions le CRNG de Granville ainsi que le club de Granville pour leur accueil !



➤ **NORM'HANDFIT – 1ere édition**

Le dimanche 21 avril 2024 a marqué la première édition du Norm'Handfit à Vernon et quelle journée !

Au programme de la journée :

Une marche de 5 km dans le cadre de « Vernon tout court » en partenariat avec la fédération française qui a permis de se mettre en jambes pour le reste de la journée.

Deux ateliers : « Manger équilibré dans son assiette » et « postures contre la sédentarité » mis en place par deux professionnels de l'activité, Maxime et Lambert.

Enfin, le cœur de notre événement, une séance HandFit géante pour clôturer la journée animée par Lucie.

Nous étions 46 personnes réunies pour cette première édition. Félicitations à tous les participants pour cette journée exceptionnelle dédiée au sport santé.

Laëtitia et Lucie, organisatrices de l'événement, remercient une nouvelle fois la ville de Vernon, le club du SMV, les stagiaires, les coaches HandFit des différents Clubs Normands ainsi que l'ensemble des participants pour leur bonne humeur et leur participation à cette première édition autour du sport santé.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition inoubliable !





➤ **FICHES ACTIONS TERRITORIALES**

Les Fiches Actions Territoriales 2023/2024 ayant pour objectif d'aider les clubs dans le développement des pratiques hors compétition par de la dotation matérielle a permis de doter plusieurs clubs :

DEVILLE / BIHOREL / COLOMBELLES / DIEPPE UC / HBC EU / HONFLEUR / GONFREVILLE / GRANVILLE / HAND SUMMER / HBC YVETOT / LESSAY / LITTRY HB / SMV / SUISSE NORMANDE / VERNON / PONT DE L'ARCHE

La dotation s'est effectuée lors de l'Assemblée Générale.

➤ **OFFRE BALLONS AVEC NOTRE PARTENAIRE HN SPORT**

Depuis plusieurs années, notre partenaire équipementier HN SPORT en collaboration avec la Ligue lance une Offre ballons de la marque Molten et Select avec une participation financière de la Ligue.

Sur cette saison 2023/2024, 40 clubs ont pu bénéficier de cette offre.

Cette aide aux clubs est reconduite sur l'année 2024/2025 actuellement en cours.

➤ **INCROYABLE TOURNEE BY FFHANDBALL**

L'incroyable Tournée a fait une halte en Normandie ! Cet événement mis en place par la FFHB en partenariat avec la Ligue s'est déroulé sur le parvis du Kindarena du 23 au 25 mai.

Après avoir inauguré l'incroyable tournée de la fédération française de handball, différentes écoles de l'agglomération sont venues participer aux différents ateliers de cette incroyable tournée afin de découvrir le handball : mur digital, tir au radar, Hand Bungy, Photo Booth...

Pendant 3 jours, le parvis du Kindarena s'est transformé en terrain de jeu pour tous les amateurs de handball normands, les petits, mais aussi les plus grands, handball et non handballeur.

Chacun a pu découvrir les différents ateliers mis à disposition et pratiquer le hand à 4 et le Hand Fauteuil en compagnie des mascottes Rok et Koolette.

L'incroyable tournée s'est terminée le samedi, après avoir accueilli plus de 760 personnes du grand public.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, salariés de la Ligue et des comités présents durant ces trois jours sous le soleil rouennais pour l'animation de cette incroyable tournée.

Une belle promotion de notre pratique et une belle promotion pour les JOP Paris 2024 qui arrivent dans quelques semaines !

Nous remercions la fédération française de handball pour sa confiance ainsi que la ville de Rouen.



➤ **TOURNOI FRANCE – CAEN**

Fraichement inauguré, le Palais des Sports de Caen a accueilli le Tournoi de France féminin permettant ainsi aux Bleues de finaliser leur préparation pour le prochain Mondial.

- Vendredi 24 novembre
 - 18h30 - Corée du Sud vs. Cameroun
 - 21h10 - France vs. Sénégal
- Dimanche 26 novembre
 - 14h30 - Cameroun vs. Sénégal
 - 17h00 - France vs. Corée du Sud

Les Bleues ont dominé la Corée du Sud 36-19, deux jours après leur victoire (32-19) sur le Sénégal. Le Palais des Sports était comble pour cette deuxième journée de compétition et une superbe ambiance y régnait. Chants, Marseillaise, encouragements : les spectateurs normands ont activement soutenu leurs joueuses, qui le leur ont bien rendu. La fête espérée a eu lieu.

Nous remercions une nouvelle fois, l'équipe Bénévoles de la Ligue qui œuvre sur beaucoup de nos événements et notamment sur celui-ci.



➤ INTERCOMITES BEACH HANDBALL - Houlgate

Retour sur la compétition féminine et masculine qui s'est déroulée au Centre Sportif de Normandie d'Houlgate ce dimanche.

Tournoi Intercomités Féminin :

Classement

1. CALVADOS
2. SEINE-MARITIME
3. EURE
4. MANCHE
5. ORNE

Les comités du Calvados, de la Seine-Maritime et de l'Eure sont qualifiés pour la phase Inter-Territoriale de la zone Nord-Ouest le 2 juin prochain.



Tournoi Intercomités Masculin :

Classement

1. CALVADOS
2. EURE
3. SEINE-MARITIME
4. ORNE
5. MANCHE

Les comités du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime sont qualifiés pour la phase Inter-Territoriale de la zone Nord-Ouest le 2 juin prochain.



Nous félicitations une nouvelle fois l'ensemble des joueurs et joueuses, les staffs ainsi que les arbitres pour cette belle journée de Beach Handball

➤ **Développement des outils de communication avec la mise en place de :**

Webinaire à destination des clubs pour la présentation des outils de communication de la FF Handball, avec participation des différents prestataires (Hello Asso, Rematch Sponso + et My coach)

- 3 visios conférence pour la nouvelle campagne ANS PSF + emploi
- Création et déploiement de nouveaux outils de communication mettant en valeur la Normandie et la FF HANDBALL
- Création d'une charte graphique à l'image de la Ligue
- Création de contenus sociaux (reportages, interview) sur le rôle d'un bénévole et la promotion des différentes pratiques de la FFHandball.
- Création d'articles « à la rencontre de ... »
- Organisation d'un shooting photo pour la FFHANDBALL

Laëtitia HARLE



Contribution Mutualisée des Clubs au Développement 2023/2024

1° Composition de la commission

Présidente :	Béatrice PETIT
Membres :	Cédric BLONDE (CMCD 14) - Jean-Yves DIRLAOUEN (CMCD 27) - Daniel GROULT (CMCD 50) - Sébastien BEAUFRERE (CMCD 61) - Thierry THOMAS (CMCD 76)
Invités :	Nicolas MARAIS – Yannick PETIT – Eric ROBIN
Secrétaire salariée :	Chantal TAMPERE

2° Contrôle et vérifications des fiches CMCD

Cette saison, des problèmes informatiques de Gest'hand nous ont obligé à effectuer les contrôles plus tardivement qu'à l'habitude.

La commission s'est réunie pour la 1^{ère} phase de contrôle des fiches CMCD des clubs évoluant au niveau régional les :

- Comité 50 : le lundi 22/01/2024 à la Ligue
- Comité 76 : le samedi 03/02/2024 au Comité
- Comité 27 : le lundi 05/02/2024 à la Ligue
- Comité 61 : le mardi 06/02/2024 à la Ligue
- Comité 14 : le mercredi 13/02/2024 au Comité

Suite à ces réunions, chaque club a reçu, entre le 29 janvier et le 20 février sur sa boîte mail fédérale, son fichier au format PDF avec les annotations de la Commission.

Il était également demandé aux clubs de faire un retour à la commission si des anomalies étaient constatées sur leur fichier. Peu de retours ont été effectués par les Clubs.

Les contrôles de la seconde phase se sont déroulés selon le calendrier suivant :

- Comité 76 : le samedi 10 mai au Comité 76
- Comité 50 : le lundi 13 mai à la Ligue
- Comité 61 : le lundi 13 mai à la Ligue
- Comité 14 : le mercredi 15 mai à la Ligue
- Comité 27 : le jeudi 16 mai à la Ligue

Lors de la réunion plénière du mercredi 29 mai au siège de la ligue à Oissel, la commission a réalisé la vérification des clubs en sursis sportif, technique et d'arbitrage ainsi que la confirmation des sanctions ou valorisations.

Le contrôle des quotas d'arbitrages est effectué au 31 mai 2024.

Malheureusement on constate que des clubs sont encore sanctionnés et même en récidive pour certains.

3° Application des sanctions :

Chaque club a reçu sur sa boîte mail fédérale le courrier de décision de la Commission CMCD accompagné du fichier CMCD corrigé entre le 31 mai et le 2 juin.

En cas de contestation, les clubs disposent d'un délai d'appel de 7 jours, les sanctions ne seront donc applicables qu'après ce délai.

7° Projet CMCD 2024/2025 :

Lors de la plénière du 29 mai, la Commission a retravaillé sur le règlement et a procédé à des modifications. Celui-ci a été validé par vote électronique du Conseil d'Administration en date du 03 juin 2024. Il sera présenté et soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale.

Un grand merci à tous les membres de la commission pour le travail effectué avec rigueur.

Un grand merci aussi à Chantal, la secrétaire de notre commission, pour son travail de grande qualité et qui est toujours présente et disponible pour les clubs.

La Présidente de la CMCD
Béatrice PETIT



Bilan Commission Médicale 2023/2024

Composition de la Commission :

3 médecins : Les Drs REBOURSIERE. (Médecin du Pôle de Caen), BERTIN Jérémy (Médecin du Pôle du Havre) et G. ZMUDA (Président, Cardiologue Le Havre)

La saison 2023-2024, a vu un retour à la normale de la situation sanitaire après la pandémie de COVID 19. Les matchs, les regroupements départementaux, régionaux ou nationaux n'ont pas été impactés.

Malgré la reprise des réunions présentiels, les « Web Conférences », les Webinaires et autres vidéoconférences se sont poursuivies car cela évite aux participants de longs déplacements.

Bilan des Pôles

- Pôle Masculins De Caen

Suivi assuré dans le cadre du Grand INSEP par le CHU de Caen (Dr Reboursière).
Reprise des regroupements sans réelles difficultés.

- Pôle Féminin du Havre

Suivi assuré maintenant par le Dr J. Bertin.
J'effectue avec lui tous les bilans d'entrée en juin.

- CREF de Caen

Suivi assuré dans le cadre du Grand INSEP par le CHU de Caen (Dr Reboursière).

Suivi Médical des Arbitres :

Organisation locorégionale des examens qui ne posait aucun soucis. Les arbitres étaient parfaitement au courant des obligations et géraient seuls, le plus souvent les examens.

Malgré les sollicitations, je n'ai pas souhaité réintégrer la Commission Médicale Nationale car je me sentais en décalage avec les nouvelles orientations, qui me paraissaient trop laxistes vis-à-vis des suivis de nos licenciés les plus âgés. Cependant,

je n'élimine pas la possibilité de revenir sur cette décision à l'occasion de prochaines élections du CA de la FFHB.

Interventions :

Aucune intervention présentielle n'a été réalisée.

Dr ZMUDA Gilles

Président Commission Médicale de la LNHB

Chaque année, en France, on estime à 1300 le nombre de morts subites et à 1500 le nombre d'infarctus du myocarde non mortels survenant pendant ou après l'effort. Les accidents cardio-vasculaires lors de la pratique sportive sont donc devenus indéniablement un phénomène de santé publique. Malheureusement, du fait de la pyramide démographique française et de la pratique d'une activité physique intense par des effectifs croissants de vétérans, le nombre des accidents est appelé à augmenter dans les années qui viennent.

Pour prévenir autant que faire se peut ces accidents dramatiques, le bilan médical préalable à la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication est indispensable. La présence d'une chaîne de secours le jour de l'épreuve a aussi une place essentielle mais elle s'inscrit dans une démarche non pas préventive mais curative avec des résultats malheureusement encore médiocres en terme de survie sans séquelles neurologiques sérieuses.

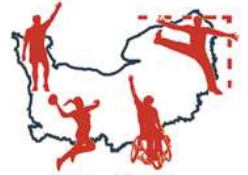
Ces réflexions ont amené le Club des Cardiologues du Sport, qui regroupe des cardiologues du sport de terrain, à éditer en 2006 les 10 Règles d'Or de la bonne pratique sportive sur le plan cardio-vasculaire. Validées par l'Académie Nationale de Médecine, puis par le CNOSF, elles ont été également diffusées par les Fédérations Françaises de Hand Ball et de Rugby, l'Association 14, et dernièrement par le Ministère des Sports.

Mais toucher au plus près le milieu de la course à pied reste une priorité dans la mesure où cette activité sportive semble, avec le cyclisme, la plus concernée par les accidents cardio-vasculaires en grande partie du fait du nombre de pratiquants.

Nous sollicitons donc le concours des organisateurs d'une épreuve officielle de grande envergure que vous êtes pour diffuser ces règles simples auprès de vos coureurs par le biais qui vous semblera le plus simple et/ou le plus efficace. Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur clubcardiosport.com



A NE JAMAIS OUBLIER : LES 10 REGLES D'OR...



Bilan Commission Réclamations et Litiges Saison 2023/2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION RECLAMATIONS ET LITIGES:

Présidente : Nadia CONFAIS (LNHB)
Vice-Président : Jean-Luc LIGUORI (76)
Membres : Maud LECOQ (76) - Jérôme VANDENBERGHE (76) - Philippe SUBILEAU (61) - Christelle
LECOMTE (61) - Laurine GERARD (14) - Noémie GASSA (27) - Daniel GASSA (LNHB)
Secrétaire : Chantal TAMPERE

DOSSIERS : Bilan arrêté à la date du 14/05/24

Lors de la saison 2023/2024, 2 dossiers sont parvenus en CRL.

Sur 2 dossiers :

- 1 dossier irrecevable (licence/mutation)
- 1 dossier recevable / Réclamation décision COC LNHB / Décision 1^{ère} instance cassée

Soumis au vote de l'Assemblée Générale

Les dossiers nous parvenant après l'Assemblée Générale LNHB ou à l'intersaison n'apparaissent pas dans les bilans annuels de la CRL.

Pour information, sur le bilan 2022/2023, 5 dossiers supplémentaires ont été traités sur la période estivale.

Nadia CONFAIS
Présidente Commission Réclamations et Litiges



Compte rendu Commission des Équipements Saison 2023/2024

Composition de la commission :

Président : Laurent HOTTIN
Membres « sans responsable » (Comité 14)
Chantal TAMPERE (Comité 27)
Dominique REGNAULT (Comité 50)
Claude BEAUDOIN (Comité 61)
Alexandre LEBIGOT (Comité 76).

1°) Bilan des classements 2023/2024

La Commission a reçu très peu de demandes de classement pour la saison 2023/2024 :

Club	Ville	Nom du Gymnase	Demande de Classement
14066 – Orne Odon HB	Fontaine Etoupefour	Gymnase Communautaire	3
14061 – HB Hérouville	Hérouville St Clair	Gymnase Eugène Laporte	4
14055 – USP St Pierre sur Dives	St Pierre sur Dives	Gymnase de l'Epinay	3

Il est rappelé aux clubs que s'ils rencontrent des difficultés pour faire leurs demandes de classement, ils doivent se rapprocher du responsable Equipements de leur Comité ou peuvent aussi appeler le secrétariat de la Commission.

3°) RAPPEL PROCÉDURE DE DEMANDE DE CLASSEMENT :

Depuis la mise en place du nouveau module Gesthand concernant les salles, les clubs doivent dorénavant saisir leurs nouvelles salles directement dans Gesthand, puis faire intervenir le responsable Equipements de son Comité pour le contrôle des lux et la détermination du classement.

Pour cela, il faut se connecter à GestHand – Aller sur l'onglet : Administratif et cliquer sur : Salles.

Si vous souhaitez créer une salle il faut obligatoirement vérifier que cette dernière n'existe pas déjà. Le contrôle se fait sur le critère obligatoire qui est "Ville". Pour rendre actif le bouton "Créer" appuyez sur "Entrée" après avoir rempli le champ "Ville". Puis, il faut cliquer sur la case bleue « Créer » pour accéder au dossier de création.

Il faudra ensuite remplir toutes les cases et joindre les documents demandés.

Après (ou avant) avoir fait votre saisie, vous devez prendre contact avec le responsable équipements de votre Comité afin qu'il puisse venir faire un relevé des lux (seul le relevé validé par la Ligue doit être joint au dossier).

Une fois la saisie terminée, vous devez valider. Un bouton « transmettre pour classement » apparaîtra. Si vous êtes certains de votre saisie, il faudra cocher cette case et valider (vous ne pourrez alors plus revenir sur la saisie).

Il ne vous restera plus qu'à prévenir la Ligue qui proposera un classement et « transmettra » à la FFHB.

4°) RAPPEL POUR LES RECONDUCTIONS DE CLASSEMENTS

- Les salles de classe 1 et 2 doivent faire l'objet d'une reconduction de classement tous les 5 ans,
- Les salles de classe 3 et 4 doivent faire l'objet d'une reconduction de classement lorsque des travaux importants sont réalisés dans le volume de l'aire de jeu.

ATTENTION : Il est rappelé que lorsqu'une salle est classée 5, la FFHB précise qu'elle ne doit pas accueillir de compétition.

Il est demandé aux clubs de bien s'assurer auprès de la Commune que le Maire a bien autorisé l'ouverture de la Salle.

Le Président de la Commission Équipements
Laurent HOTTIN